

Date du document : 14/06/2018

RAPPORT

CD-18f14-CWaPE-0049

ANALYSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL EN WALLONIE (CLIENTS PROFESSIONNELS) SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2009 À DÉCEMBRE 2017

Rendu en application de l'article 43, §2, 13° du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et de l'article 36, §1, 11° du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz

Table des matières

SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
RAPPEL.....	8
1. MÉTHODOLOGIE.....	9
1.1. Réserve.....	9
1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel.....	9
1.3. Source de données	10
1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel	11
1.5. Traitements et validation des données.....	12
1.6. Représentativité.....	13
2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ.....	14
2.1. Evolution du prix global de l'électricité	14
2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation	14
2.1.2. Prix annuel moyen	16
2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation	17
2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité	19
2.2.1. Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité	19
2.2.2. Evolution de la part énergie.....	21
2.2.3. Evolution de la contribution énergie renouvelable	25
2.2.4. Evolution de la commodité	27
2.2.5. Evolution des tarifs de transport	28
2.2.6. Evolution des tarifs de distribution.....	29
2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD).....	31
2.2.8. Evolution des taxes fédérales	32
2.2.9. Evolution de la cotisation régionale	34
2.3. Détail des composantes par classe de consommation.....	35
2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh)	35
2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)	37
2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)	38
2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)	40
2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)	41
2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)	43
3. PRIX DU GAZ NATUREL	45
3.1. Evolution du prix global du gaz naturel	45
3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation	45
3.1.2. Prix annuel moyen	46
3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel.....	48
3.2.1. Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel.....	48
3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport).....	49
3.2.3. Evolution des tarifs de distribution.....	53
3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD).....	54
3.2.5. Evolution des taxes fédérales	56
3.2.6. Evolution de la cotisation régionale	58
3.3. Détail des composantes par classe de consommation.....	59
3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	59
3.3.2. Classe de consommation G2 (120 - 500 MWh)	61
3.3.3. Classe de consommation G3 (500 - 5 000 MWh)	62
3.3.4. Classe de consommation G4 (5 - 50 GWh).....	64
3.3.5. Classe de consommation G5 (50 - 250 GWh).....	65
4. COMPARAISONS INTERNATIONALES	67
4.1. Electricité	67
4.2. Gaz naturel.....	69
5. CONCLUSIONS.....	70
5.1. Electricité	70
5.2. Gaz naturel.....	71
Annexe 1. Détail du prix de l'électricité (€/MWh) – 5 dernières années	72
Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel (€/MWh) – 5 dernières années	78

Index des figures

FIGURE 1 :	SCHÉMA DE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL AVANT ET APRÈS LA LIBÉRALISATION	8
FIGURE 2 :	PORTÉE DE L'ÉTUDE POUR L'ÉLECTRICITÉ (DONNÉES 2017), SOURCE CWAPE	13
FIGURE 3 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	14
FIGURE 4 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (PRIX ALL-IN ET HTVA)	16
FIGURE 5 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ÉLECTRICITÉ TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA)...	16
FIGURE 6 :	COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	18
FIGURE 7 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	21
FIGURE 8 :	ÉVOLUTION DE LA COMPOSANTE ÉNERGIE DE L'ÉLECTRICITÉ AU REGARD D'INDICES MACRO-ÉCONOMIQUES	24
FIGURE 9 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	25
FIGURE 10 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	26
FIGURE 11 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITÉ PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ.....	27
FIGURE 12 :	ÉVOLUTION DES COÛTS DU TRANSPORT PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	28
FIGURE 13 :	ÉVOLUTION DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	30
FIGURE 14 :	COMPARAISON DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ POUR CERTAINS GRD CLASSE DE CONSOMMATION E4 (700 – 1600 MWH/AN)	31
FIGURE 15 :	TARIFS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ - 2009-2017 EN €/MWH HORS TVA ET HORS TAXES DE VOIRIE POUR UN CLIENT-TYPE INDUSTRIEL (1.25 GWH/AN, HEURES NORMALES, MOYENNE TENSION) SOURCE CREG-CWAPE	31
FIGURE 16 :	ÉVOLUTION DES TAXES FÉDÉRALES PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	32
FIGURE 17 :	ÉVOLUTION DE LA COTISATION FÉDÉRALE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ ET DE SES COMPOSANTES SOURCE : CREG	33
FIGURE 18 :	ÉVOLUTION DE LA COTISATION RÉGIONALE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	34
FIGURE 19 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E1: <40MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	35
FIGURE 20 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E1 : < 40 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	36
FIGURE 21 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	37
FIGURE 22 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40 - 100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	37
FIGURE 23 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40 - 100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	37
FIGURE 24 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	38
FIGURE 25 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	38
FIGURE 26 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	39
FIGURE 27 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	39
FIGURE 28 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	40
FIGURE 29 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	40
FIGURE 30 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	41
FIGURE 31 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	41
FIGURE 32 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	42
FIGURE 33 :	ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	42
FIGURE 34 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	43
FIGURE 35 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	43

FIGURE 36 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	44
FIGURE 37 : EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	45
FIGURE 38 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	47
FIGURE 39 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	47
FIGURE 40 : EVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH DE GAZ NATUREL.....	49
FIGURE 41 : COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DE LA COMPOSANTE ÉNERGIE DU GAZ NATUREL ET D'INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES...	52
FIGURE 42 : EVOLUTION DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL	53
FIGURE 43 : COMPARAISON DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL DES DIFFÉRENTS GRD CLASSE DE CONSOMMATION G3 (500 – 5000 MWH/AN)	54
FIGURE 44 : TARIFS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL - 2009-2017 EN €/MWH HORS TVA POUR UN CLIENT-TYPE T4 (CLIENT PROFESSIONNEL 2,3 GWH/AN) <i>SOURCE CREG - CWAPE</i>	55
FIGURE 45 : EVOLUTION DES TAXES FÉDÉRALES PAR MWH DE GAZ NATUREL	56
FIGURE 46 : EVOLUTION DE LA COTISATION FÉDÉRALE PAR MWH DE GAZ NATUREL ET DE SES COMPOSANTES <i>SOURCE : CREG</i>	57
FIGURE 47 : EVOLUTION DE LA COTISATION RÉGIONALE PAR MWH DE GAZ NATUREL.....	58
FIGURE 48 : EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	59
FIGURE 49 : PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	60
FIGURE 50 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	60
FIGURE 51 : EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	61
FIGURE 52 : PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	61
FIGURE 53 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	62
FIGURE 54 : EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	62
FIGURE 55 : PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	63
FIGURE 56 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	63
FIGURE 57 : EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	64
FIGURE 58 : PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	64
FIGURE 59 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	65
FIGURE 60 : EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	65
FIGURE 61 : PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	66
FIGURE 62 : EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2016 ET DÉCEMBRE 2017 (FIGURE DE DROITE)	66
FIGURE 63 : COMPARAISONS INTERNATIONALES DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (PRIX ALL-IN HTVA) <i>SOURCE : EUROSTAT</i>	68
FIGURE 64 : COMPARAISONS INTERNATIONALES DES PRIX DU GAZ NATUREL (PRIX ALL-IN HTVA) <i>SOURCE : EUROSTAT</i>	69

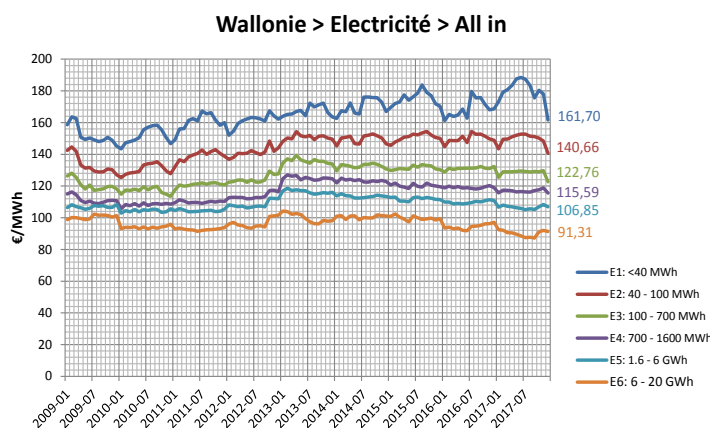
Index des tableaux

TABLEAU 1 : SEGMENTATION DE LA CLIENTÈLE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL	10
TABLEAU 2 : COMPOSANTES DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL	11
TABLEAU 3 : DÉTAIL DES COMPOSANTES DU PRIX	11
TABLEAU 4 : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	14
TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWh D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	15
TABLEAU 6 : COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (EN INDICE JANVIER 2009 = 100)	17
TABLEAU 7 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWh D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA)	22
TABLEAU 8 : COEFFICIENTS DE DÉTERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE ET LES INDICES BOURSIERS (BELPEX ET ENDEX) SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2016 À DÉCEMBRE 2017	23
TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DU QUOTA NOMINAL DE CERTIFICATS VERTS <i>SOURCE : ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON DU 30 NOVEMBRE 2006 (ET SES MODIFICATIONS ULTÉRIEURES)</i>	25
TABLEAU 10 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITÉ PAR MWh D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA)....	27
TABLEAU 11 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWh DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	46
TABLEAU 12 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWh DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA) ..	50
TABLEAU 13 : COEFFICIENTS DE DÉTERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DU GAZ NATUREL ET DIVERS INDICES MACRO-ÉCONOMIQUES SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2016 À DÉCEMBRE 2017	51

SOMMAIRE

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel.

Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

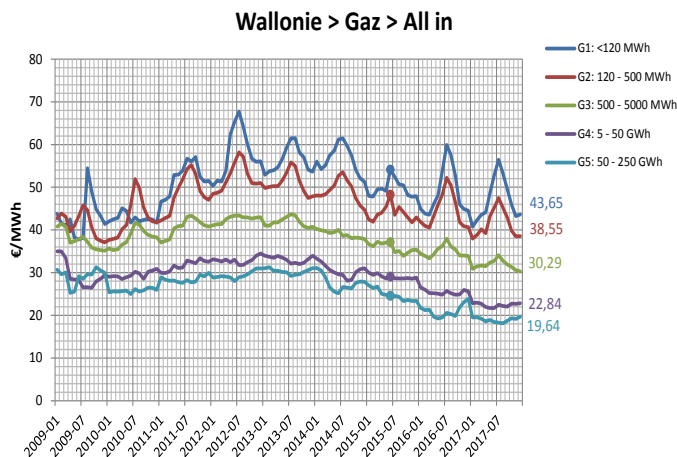


Pour l'électricité, les évolutions du prix all-in (en €/MWh HTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre. De janvier 2009 à décembre 2017, les classes E1, E4 et E5 voient leur prix augmenter de 0,4% à 1,9% alors que les classes E2, E3 et E6 ont connu une diminution de 1,3 % à 7,6 % (pour E6). En comparaison, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période s'élève à +16,2%.

Si la composante énergie de la facture est en forte baisse sur la période couverte par cette étude, les autres termes de la facture sont en augmentation. Le mécanisme de soutien aux énergies renouvelables pousse la facture finale à la hausse, de manière directe, au travers de la contribution énergie renouvelable mais aussi, de manière indirecte, via la surcharge introduite en 2012 dans le terme de transport pour permettre à ELIA de remplir ses obligations de rachat de certificats verts excédentaires sur le marché wallon.

L'impact de l'exonération partielle, introduite fin 2013, de cette surcharge au profit de certains clients professionnels et le remboursement a posteriori du surplus payé sont perceptibles pour certaines classes de consommation sur la période prise en considération par cette étude. Notons que le développement du renouvelable (qui se traduit par la hausse du coût de la contribution énergie renouvelable et certains coûts liés au transport et à la distribution d'électricité) et la diminution du coût de la composante énergie sont d'une certaine manière liés, mais ce lien dépasse le seul cadre de la Région wallonne.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh d'électricité est en baisse de 2016 à 2017 passant de 118,42 € à 114,40 € en moyenne (soit -3,4%).



Pour le gaz naturel, les évolutions du prix all-in (€/MWh HTVA) sont reprises à la figure ci-contre. Au cours des douze derniers mois, une diminution des prix (de 1,8% pour G1 jusqu'à 18 % pour G5) liée à la diminution des prix sur le marché de gros est constatée.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel s'établit à 26,79 €/MWh en 2017 contre 30,95 €/MWh en 2016 (soit -13,4%).

INTRODUCTION

L'objectif de cette étude est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à décembre 2017.

Cette étude est le résultat du traitement d'un nombre important de données transmises par les fournisseurs d'énergie.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes ou composantes de la facture : énergie, coûts liés au développement de la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, transport, distribution, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donne une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

RAPPEL

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1er juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport et celle de transport local et de distribution constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par les régulateurs. Jusqu'au 30 juin 2014, le régulateur fédéral, la CREG, était compétent pour les tarifs de transport et de distribution. Depuis le 1^{er} juillet 2014, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée de l'Etat fédéral vers les Régions. En Wallonie, c'est la Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE) qui se voit confier cette tâche¹.

Par contre, les activités de production, d'importation et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas, ou quasi pas, de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation ».

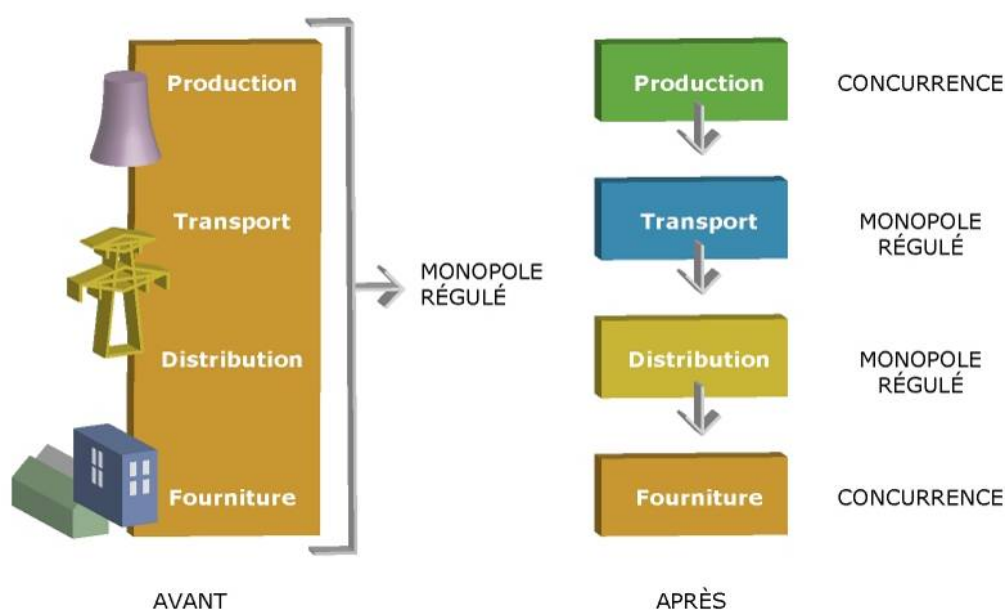


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

¹ Décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité

1. MÉTHODOLOGIE

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, il faut comprendre le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum_{j=1}^n \text{€}_j}{\sum_{j=1}^n \text{MWh}_j}$$

1.1. Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, la CWaPE n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de la CWaPE est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture ou un code EAN est déterminée sur base de la consommation ‘roulante’ annuelle, à savoir la consommation des 12 derniers mois; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), la CWaPE procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
E1	< 40 MWh	G1	< 120 MWh
E2	40 à 100 MWh	G2	120 à 500 MWh
E3	100 à 700 MWh	G3	500 à 5 000 MWh
E4	700 à 1 600 MWh	G4	5 à 50 GWh
E5	1 600 à 6 000 MWh	G5	50 à 250 GWh
E6	6 à 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d’électricité et de gaz naturel

L’étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d’électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s’avérait au cours de l’étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l’étude.

1.3. Source de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l’électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d’un raccordement de type AMR² et MMR³ ; les raccordements YMR⁴ étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

² AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire pour l’électricité, horaire pour le gaz)

³ MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel

⁴ YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel

1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne sont en effet pas dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Depuis 2012, un nouveau terme est apparu dans cette composante, il s'agit de la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne sont généralement pas dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale.
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

1.5. Traitements et validation des données

Traitement préalable réalisé par les fournisseurs

Il a été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écarter du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écarter les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écarter les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%⁵.

Volumes livrés

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès de la CWaPE (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

Filtres sur les valeurs négatives ou nulles

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes

⁵ Pour plus d'information, se référer à l'étude disponible sur le site Internet de la CWaPE : CWaPE > Publications > Etudes externes> « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) » ou via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>.

énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Energie y compris transport ».

Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

Intervalle de confiance à 95%

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclu les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

1.6. Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2017.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR² ou MMR³ et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en moyenne tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR⁴ ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées aux quantités d'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels).

Attention que toute comparaison devra tenir compte du fait que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

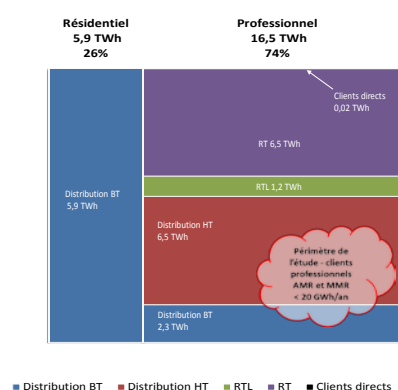


Figure 2 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2017), source CWaPE

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie ⁶	Echantillon	%	Wallonie	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%
2013	17 740	6 580	37%	20 730	6 172	30%
2014	16 870	4 184	25%	16 830	4 183	25%
2015	16 160	5 150	32%	18 520	4 648	25%
2016	16 250	4 682	29%	19 700	4 240	22%
2017	15 950	4 833	30%	19 336	5 262	27%

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon

2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

2.1. Evolution du prix global de l'électricité

2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3.

Comme attendu, une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles est constatée. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller - bon an, mal an - dans le même sens.

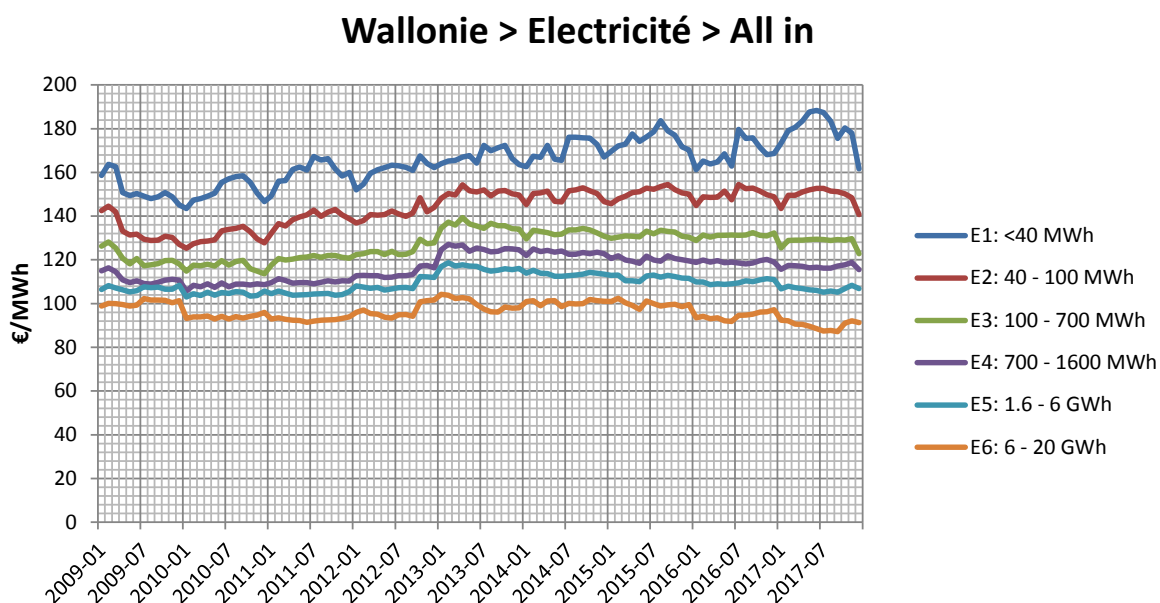


Figure 3: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

⁶ Énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

De décembre 2016 à décembre 2017, une évolution à la baisse est constatée pour toutes les classes de consommation, la diminution variant de 2,8 % à 7,3 %.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2017 ainsi que les mois de décembre 2016 et 2017.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158,67	142,47	126,32	114,97	106,46	98,82
2010-01	143,50	125,36	114,82	105,74	102,96	93,18
2011-01	149,25	132,19	117,58	109,58	104,54	92,92
2012-01	152,07	136,88	122,44	112,72	108,15	96,01
2013-01	164,02	148,12	134,48	124,61	116,93	104,26
2014-01	162,61	145,29	129,56	122,00	113,82	100,93
2015-01	169,66	145,64	129,78	120,67	112,84	100,89
2016-01	161,29	144,82	128,84	118,83	109,88	93,55
2016-12	168,69	148,89	132,38	118,91	110,92	97,18
2017-01	173,30	143,42	127,47	125,71	106,64	92,38
2017-12	161,70	140,66	122,76	115,59	106,85	91,31
Evolution 2009-01 à 2017-12	+1,9%	-1,3%	-2,8%	+0,5%	+0,4%	-7,6%
TCAM ⁷ 2009-01 à 2017-12	+0,2%	-0,1%	-0,3%	+0,1%	+0,0%	-0,9%
Evolution 2016-12 à 2017-12	-4,1%	-5,5%	-7,3%	-2,8%	-3,7%	-6,0%

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2017, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+1,9%) est observée pour la classe de consommation E1 alors que pour la classe de consommation E6, l'évolution sur la même période est de -7,6%. Ramenée à un taux de croissance annuel constant (TCAM), l'augmentation varie alors de 0,1% par an à 0,2% par an pour les classes de consommation E1, E4 et E5 alors que pour les classes E2, E3 et E6 la diminution fluctue de 0,1 à 0,9%.

Sur la période de décembre 2016 à décembre 2017, les prix diminuent pour les différentes classes de consommation. L'ampleur de la diminution varie selon la classe de consommation avec - 2,8 % pour la classe E4 et jusqu'à - 7,3% pour la classe E3.

Toutefois rappelons que le décret du 11 décembre 2013 (voir note de bas de page ⁹ page 20 et §2.2.3 page 25) instaure une exonération partielle de la surcharge CV ELIA pour certaines entreprises, principalement reprises dans les classes de consommation E4 à E6. Cette mesure ayant été promulguée fin 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, sa mise en œuvre pratique a nécessité un travail préparatoire important de sorte que les surplus payés relatifs à l'année 2013 ont commencé à être remboursés fin septembre 2015. Les remboursements des exonérations pour l'année 2014 ont quant à eux débuté fin janvier 2016 et ceux relatifs à l'année 2015 interviennent progressivement depuis juillet 2016. Notons que pour les fournitures ultérieures au 1^{er} septembre 2015, les coûts administratifs et financiers de l'opération de portage des certificats verts, soit 2.54 €/MWh, sont déduits des remboursements.

Il est à noter que le rapport intègre désormais dans les chiffres présentés l'impact de l'exonération au bénéfice des clients professionnels. Cependant, les données relatives aux exonérations ne peuvent

⁷ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

être obtenues directement des fournisseurs au moment de la transmission à la CWaPE des données relatives au semestre concerné puisque les surplus payés sur cette même période par certains clients professionnels ne leur avaient pas encore été remboursés. En conséquence l'impact de l'exonération partielle de la surcharge sur les coûts de transport a fait l'objet d'une estimation sur base annuelle, pour chaque classe de consommation, compte tenu des volumes effectivement exonérés et des montants remboursés aux clients concernés.

2.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

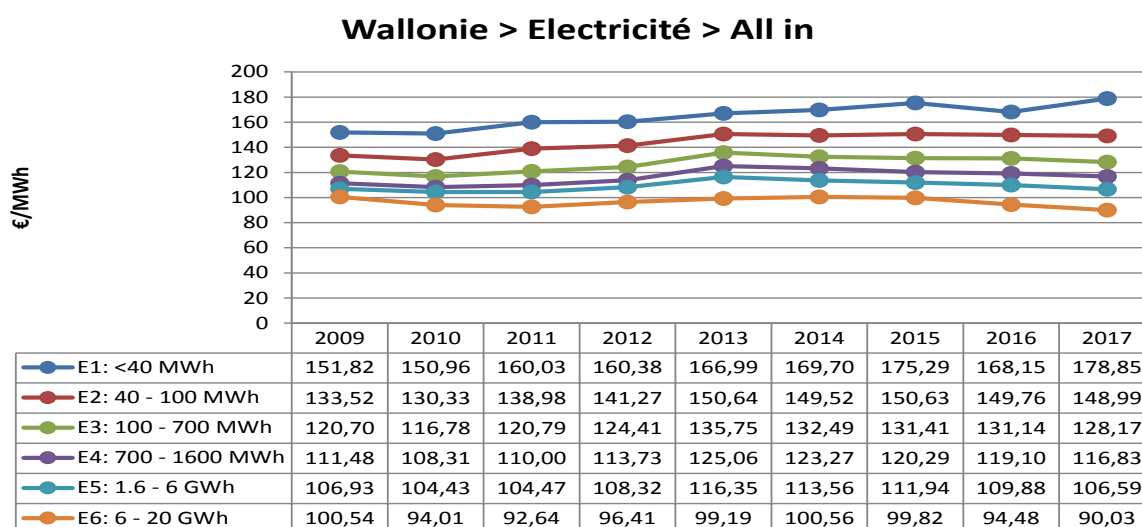


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (< 20 GWh/an). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Pour 2017, ce prix moyen all-in toutes classes confondues s'élève à 114,40 €/MWh, en baisse par rapport à 2016.

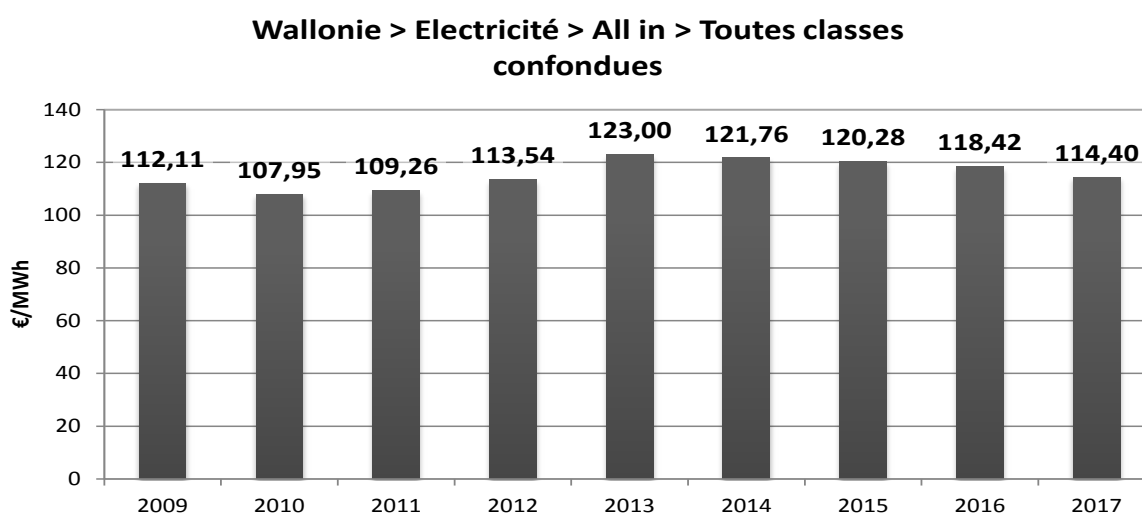


Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des classes de consommation. Le prix all-in de l'électricité s'est apprécié, pour les classes E1, E4 et E5, de 0,4 à 1,9 % sur une période de neuf ans alors que sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmentait de 16,2%. Le prix all-in de l'électricité s'est même réduit pour les classes E2, E3 et E6 (de - 1,3 % à - 7,6%).

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2010-01	90,4	88,0	90,9	92,0	96,7	94,3	100,6
2011-01	94,1	92,8	93,1	95,3	98,2	94,0	103,9
2012-01	95,8	96,1	96,9	98,0	101,6	97,2	107,7
2013-01	103,4	104,0	106,5	108,4	109,8	105,5	109,2
2014-01	102,5	102,0	102,6	106,1	106,9	102,1	110,5
2015-01	106,9	102,2	102,7	105,0	106,0	102,1	109,8
2016-01	101,6	101,7	102,0	103,4	103,2	94,7	111,7
2017-01	109,2	100,7	100,9	100,6	100,2	93,5	114,6
2017-12	101,9	98,7	97,1	100,5	100,4	92,4	116,2

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

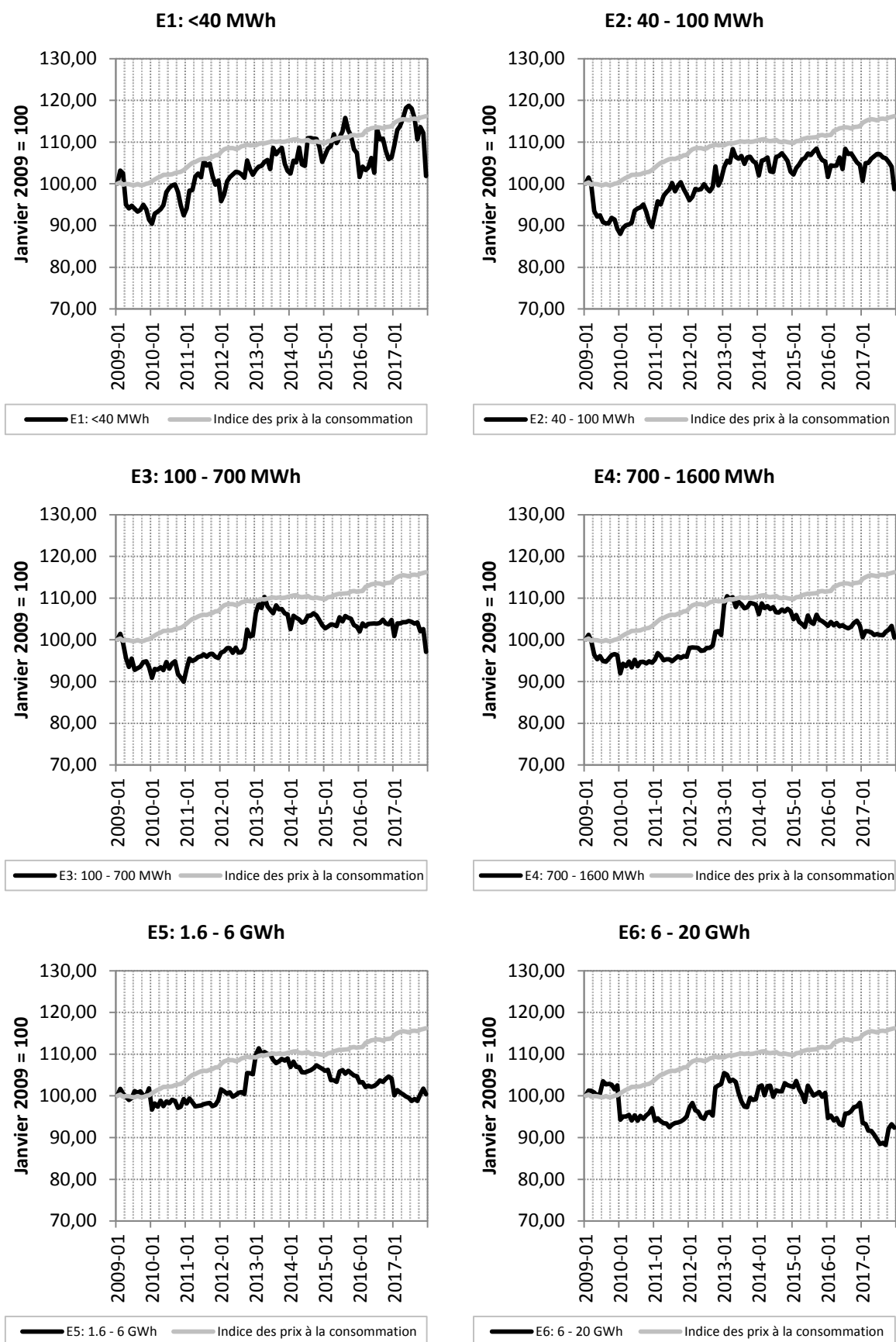


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité

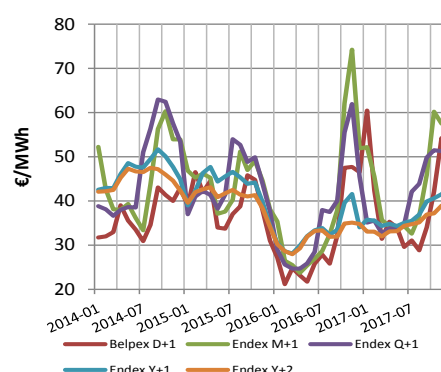
Dans la première partie de ce chapitre (section 2.2.1), une attention particulière est apportée aux tendances attendues dans les résultats ; en particulier pour les évolutions survenues durant les deux dernières années (2015 à 2017). Ensuite aux sections 2.2.1 à 2.2.9, les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité seront analysées.

2.2.1. Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité au cours des deux dernières années. Ainsi pour :

- l'énergie :

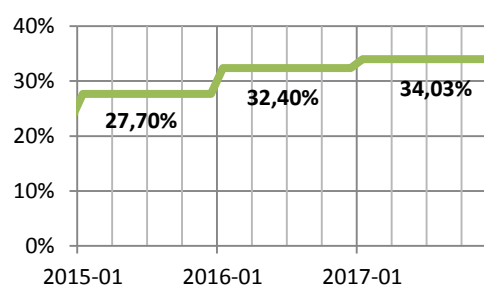
les différents indices (définis à la section 2.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. Il apparaît qu'ils ont tous diminué durant le dernier trimestre de l'année 2015 et jusque mai 2016 avant de repartir très nettement à la hausse à partir de juin 2016. L'année 2017 est marquée par une nette baisse durant le 1^{er} semestre suivie d'une hausse très sensible au second semestre.



- la contribution énergie renouvelable :

l'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, ces quotas sont passés (hors exonération éventuelle) de 23,1% en 2014, 27,70% en 2015, 32,40% en 2016 et finalement 34,03% en 2017. Le prix du certificat vert sur le marché a quant à lui continué à baisser sur cette même période passant en moyenne de 69,90 € en 2014 à 66,05 € en 2017.

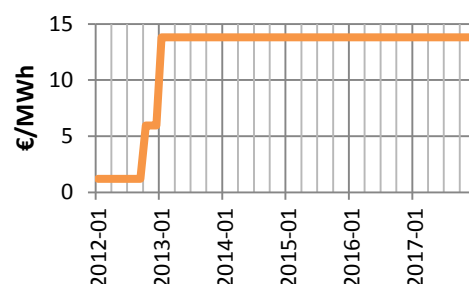
Quota de certificats verts



- les tarifs de transport :

en principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2012-2015, 2016-2019). Ils ont toutefois été adaptés en janvier 2015 pour intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique⁸. Néanmoins c'est l'introduction en janvier 2012 de la « surcharge CV Elia » qui a le plus fait évoluer les tarifs de transport et ses adaptations successives. Les décrets du 11 décembre 2013⁹ et du 27 mars 2014, prévoient une exonération partielle de cette surcharge pour certaines entreprises (de 50% à 85%) à dater du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'en 2022.

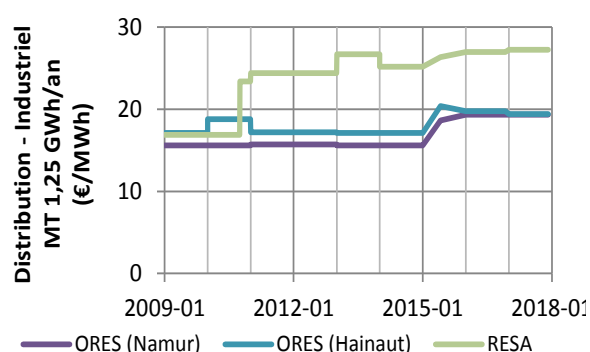
Surcharge CV ELIA



- les tarifs de distribution :

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Seule exception, les tarifs de RESA Electricité qui étaient en baisse en 2014 par rapport à 2013.

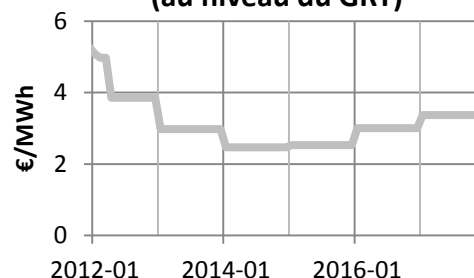
La CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour les années 2015 à 2017, l'année 2015 étant également marquée par l'assujettissement des GRD à l'ISOC ce qui a sérieusement impacté les tarifs.



- la cotisation fédérale :

le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et ce montant (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a, depuis 2012 et jusqu'en 2015, fortement diminué. La cotisation fédérale est repartie à la hausse en 2016 et 2017 passant de 2.5310 €/MWh en 2015, à 3.0033 €/MWh en 2016 et enfin à 3.3705 €/MWh en 2017. Elle reste cependant sensiblement inférieure à son niveau de début 2012.

Cotisation fédérale (au niveau du GRT)



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

⁸ La réserve stratégique a été créée par la loi du 26 mars 2014, en tant que modification de la loi fédérale Électricité du 29 avril 1999. Dans ce cadre, Elia s'est vu confier la mission de mettre en place un mécanisme de réserve stratégique, de gérer ce mécanisme et, au besoin, de l'activer afin de faire face à toute pénurie structurelle de production pendant les mois d'hiver. Ce mécanisme contribue à la sécurité d'approvisionnement du pays au cours de la période hivernale.

⁹ Décret contenant le deuxième feuillet d'ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2013 – Art.18

2.2.2. Evolution de la part énergie

La Figure 7 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

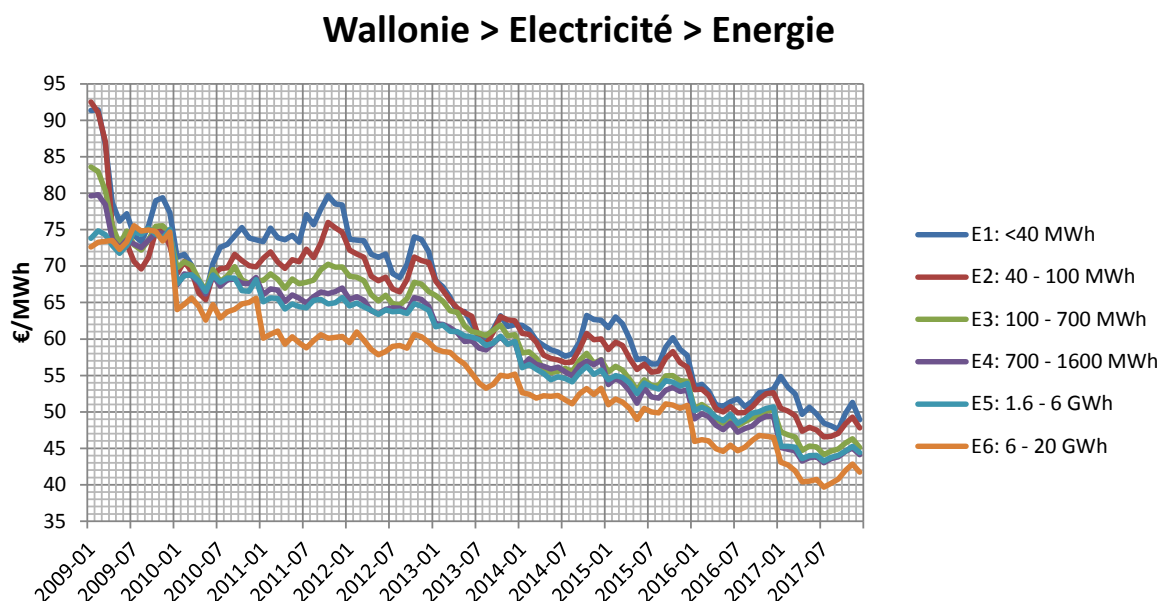


Figure 7 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Suite à la crise économique de l'automne 2008, les prix sont retombés fin du 1^{er} trimestre 2009. Après une période d'attente, les prix sont de nouveau repartis à la baisse au 1^{er} semestre 2010. En 2011, les prix se sont stabilisés au 1^{er} semestre puis ils ont subi une hausse au 2nd semestre à l'exception de la classe de consommation E6 pour laquelle ils sont restés stables.

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant d'augmenter à nouveau jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés en octobre et en novembre sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012¹⁰ impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Fin 2014, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger ce mécanisme jusqu'au 31 décembre 2017.

Globalement, d'octobre 2012 à août 2014, les prix de l'énergie chutent pour l'ensemble des classes de consommation. Fin du troisième trimestre 2014, les prix de l'énergie repartent à la hausse. Cette hausse est liée à la hausse des cotations boursières de l'électricité (cf. Figure 8 page 24) pour la même période. Par ailleurs, cette hausse des prix est aussi vraisemblablement liée à l'indisponibilité de certaines unités de production nucléaires belges et à l'incertitude sur leurs futurs. Toutefois l'année 2015 et le premier semestre 2016 sont marqués par deux périodes de baisse très sensible des prix (de

¹⁰ « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

février à mai 2015 ainsi que d'octobre 2015 à juin 2016), ces deux périodes étant cependant séparées par une période de remontée substantielle des prix. Entre juillet 2016 et décembre 2017, les prix ont connu une hausse au second semestre 2016 suivie par une très nette diminution de janvier à juillet 2017 avant de se redresser quelque peu entre août et novembre 2017.

Sur la période couverte par cette étude, les prix de l'énergie sont en forte baisse, baisse variant de 40% à 48% selon les classes de consommation. Au cours de l'année 2017 et malgré la reprise des prix dans le courant du second semestre, toutes les classes de consommation affichent des diminutions allant de -8.0% à -12.4%.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	91,35	92,51	83,61	79,64	73,82	72,61
2010-01	71,23	68,97	69,76	67,41	67,60	64,05
2011-01	73,35	71,08	68,05	66,09	65,10	60,09
2012-01	73,67	72,19	68,62	65,45	64,51	59,50
2013-01	68,02	67,94	65,95	62,08	61,67	58,61
2014-01	61,90	60,75	58,06	56,21	56,08	52,64
2015-01	61,55	58,52	55,49	53,76	54,40	50,97
2016-01	53,43	53,03	50,46	49,04	50,16	45,95
2016-12	53,15	52,63	50,27	49,38	50,68	46,53
2017-01	54,85	50,48	47,26	45,12	45,30	43,10
2017-12	48,93	47,78	45,09	44,10	44,39	41,72
Evolution 2009-01 à 2017-12	-46,4%	-48,3%	-46,1%	-44,6%	-39,9%	-42,5%
TCAM ¹¹ 2009-01 à 2017-12	-6,8%	-7,1%	-6,7%	-6,4%	-5,5%	-6,0%
Evolution 2016-12 à 2017-12	-7,9%	-9,2%	-10,3%	-10,7%	-12,4%	-10,3%

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

¹¹ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 8) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques.

Il apparaît entre autres que les baisses des prix observées durant l'année 2017 sont assez peu corroborées par l'évolution de ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.belpex.be>
- **Endex base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.theice.com/endex>
- **Endex base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi la variation du Belpex explique à 6% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2016 à décembre 2017.

D'un autre côté il apparaît que la variation de l'Endex Power BE base y+2 explique à 20% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E6 sur la période allant de janvier 2016 à décembre 2017.

Coefficients de détermination de 2016-01 à 2017-12	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
E1: <40 MWh	6%	1%	7%	14%	25%
E2: 40 - 100 MWh	0%	0%	4%	18%	28%
E3: 100 - 700 MWh	3%	1%	6%	25%	35%
E4: 700 - 1600 MWh	4%	0%	3%	21%	28%
E5: 1,6 - 6 GWh	5%	1%	4%	22%	29%
E6: 6 - 20 GWh	0%	0%	1%	13%	20%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2016 à décembre 2017

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture et l'achat d'énergie.

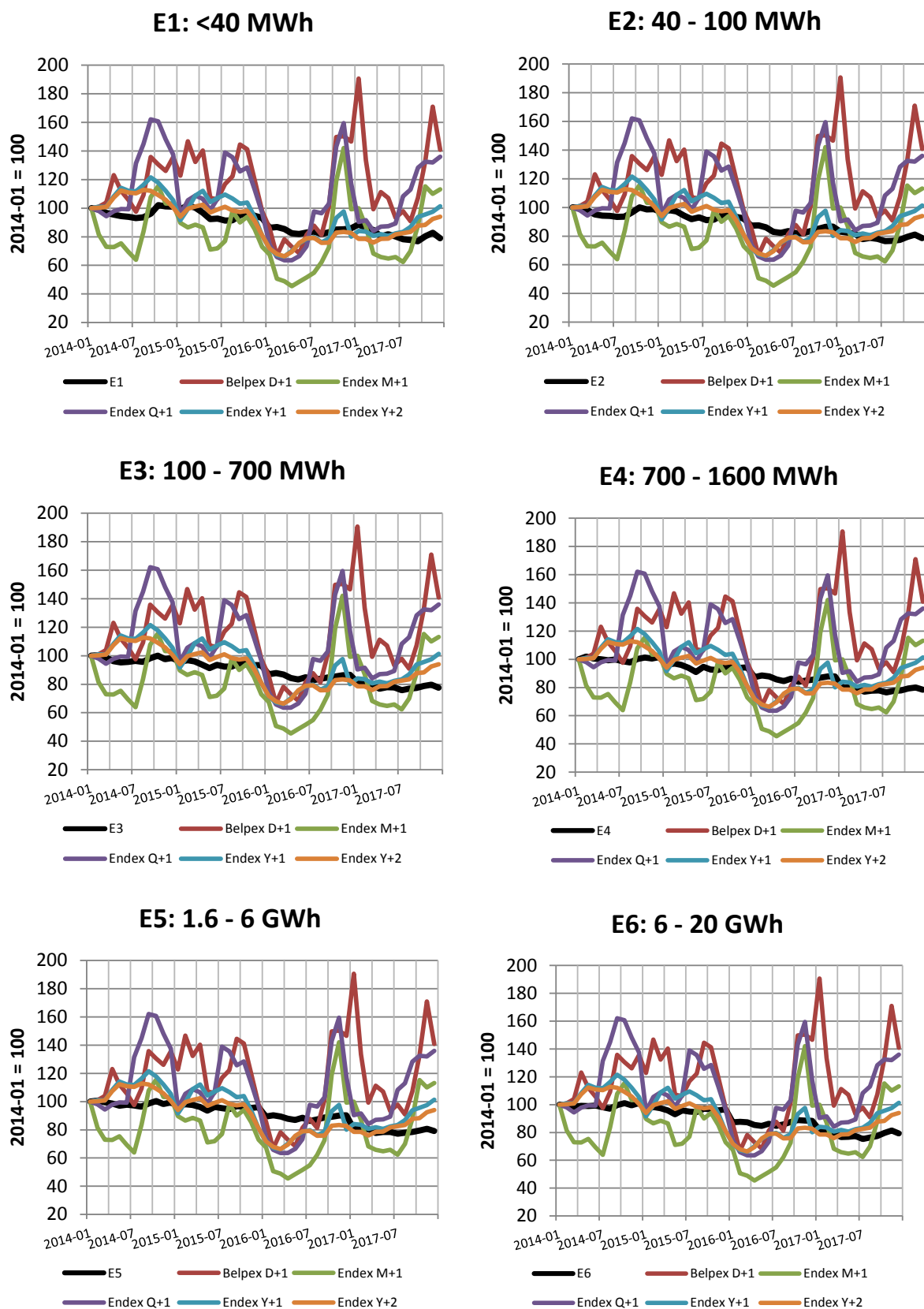


Figure 8: Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

2.2.3. Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota	Année	Quota
2003	3,00%	2012	15,75%
2004	4,00%	2013	19,40%
2005	5,00%	2014	23,10%
2006	6,00%	2015	27,70%
2007	7,00%	2016	32,40%
2008	8,00%	2017	34,03%
2009	9,00%	2018	35,65%
2010	11,31% ¹²	2019	37,28%
2011	13,50%	2020	37,90%

Tableau 9: Evolution du quota nominal de certificats verts

Source : Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 9 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts.

Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 9 Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction moyen annuel des CV observés par la CWaPE hors rachat à 65 € par ELIA (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65€/CV) »).

Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

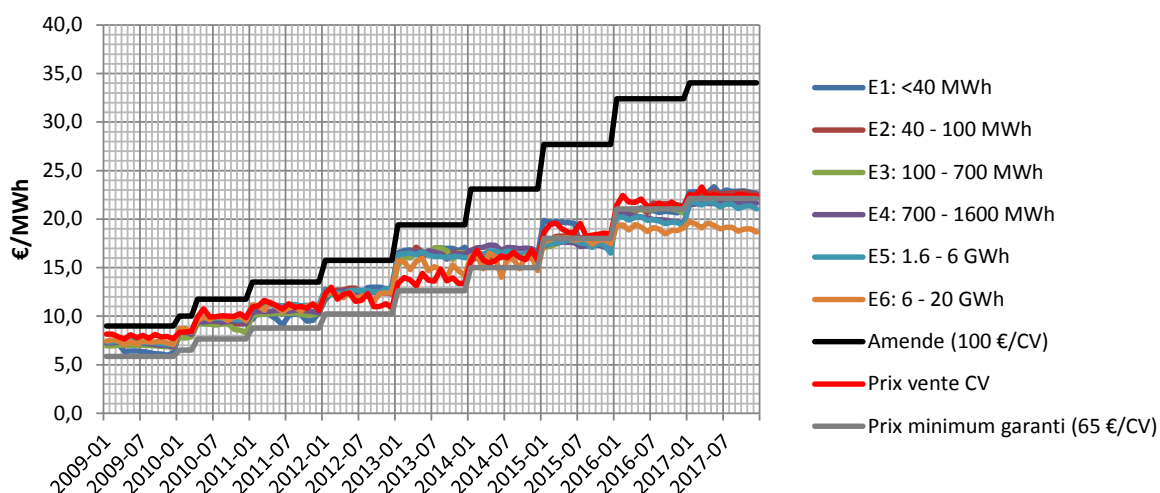


Figure 9 : Evolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

¹² 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

La Figure 10 ci-dessous présente également l'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération pour les différentes classes de consommation mais en effectuant un zoom sur les deux dernières années.

Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

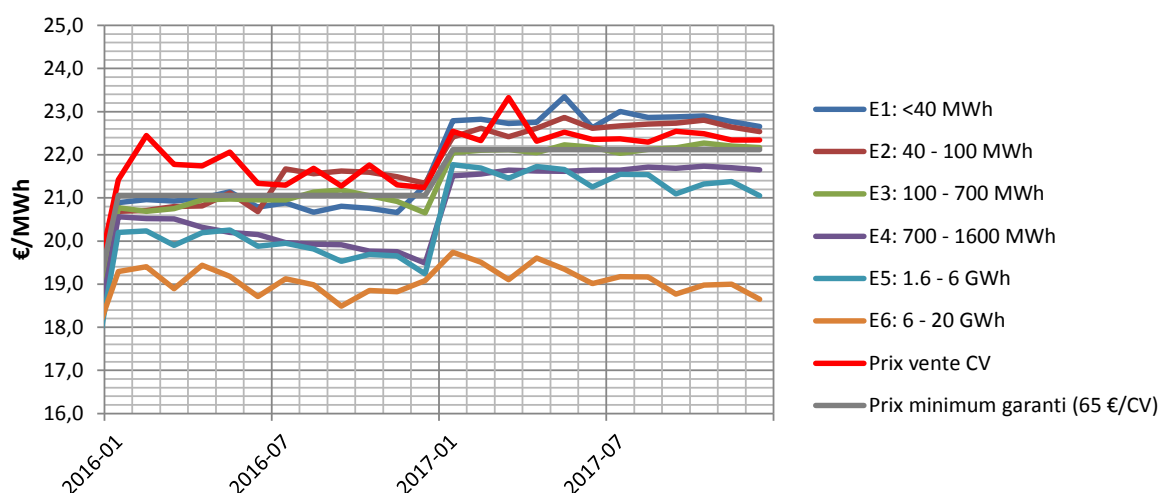


Figure 10 : Evolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité sur les deux dernières années

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit bon an mal an l'évolution du quota et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

Alors que les années 2013 et 2014, cette contribution avait semblé ne pas évoluer, la tendance pour les années 2015 à 2017 est clairement à la hausse. Par ailleurs il est constaté que le prix facturé au client final est proche du prix de vente moyen sur le marché des certificats verts wallons.

Certaines classes de consommation peuvent se démarquer des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de ces classes de consommation bénéficient d'une réduction¹³ du quota. A titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2017, bénéficié d'un quota effectif de 25,5% contre 34,03% sans réduction de quota.

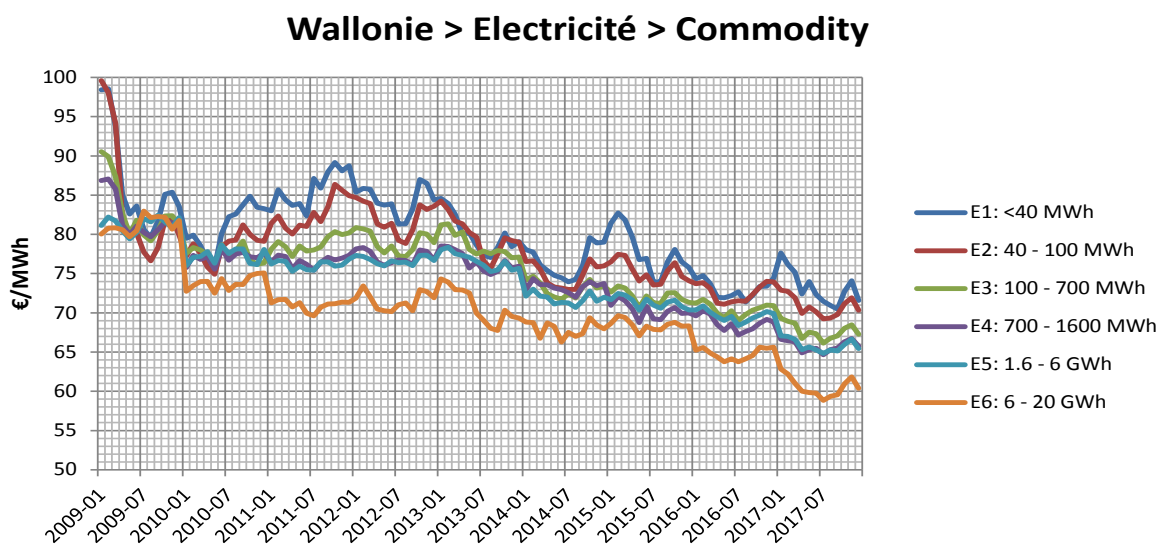
Le lecteur qui souhaiterait obtenir d'avantage d'informations sur l'évolution du marché des certificats verts est invité à consulter le rapport spécifique¹⁴ disponible sur le site internet de la CWaPE.

¹³ « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficacité énergétique à court, moyen et long terme. Par ailleurs, la modification du 3 avril 2014 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 a fait disparaître le seuil de consommation minimum d'1,25 GWh et a déterminé de nouvelles formules de calcul des réductions à appliquer » Source CWaPE (<http://www.cwape.be/?dir=3.4.03>)

¹⁴ « Rapport annuel spécifique 2016 sur l'évolution du marché des certificats verts » - paru en juillet 2017, le rapport de l'année 2017 est attendu pour juillet 2018.

2.2.4. Evolution de la commodité

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodité » (ou commodity en anglais) dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.



La figure ci-dessus nous montre que la hausse des coûts du soutien aux énergies renouvelables est compensée par la diminution des coûts de la composante énergie. Le tableau ci-dessous reprend quant à lui les montants de la commodité pour certains mois. Cette dernière est en baisse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée. Sur l'année 2017, la commodité est en baisse pour les différentes classes de consommation (de -3,5% pour E1 jusqu'à -8,0% pour E6).

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	98,43	99,59	90,55	86,87	81,15	80,06
2010-01	79,48	77,26	77,56	75,77	76,01	72,74
2011-01	82,99	81,41	78,12	76,47	76,21	71,25
2012-01	85,39	84,70	80,88	78,15	77,31	71,88
2013-01	84,58	84,26	81,23	78,52	78,03	74,33
2014-01	78,06	76,54	74,16	72,96	72,12	68,83
2015-01	81,42	76,50	72,64	70,95	71,67	68,66
2016-01	74,32	73,72	71,23	69,60	70,36	65,24
2016-12	74,44	73,97	70,92	68,86	69,92	65,62
2017-01	77,64	72,89	69,30	66,63	67,06	62,84
2017-12	71,58	70,32	67,26	65,75	65,44	60,37
Evolution 2009-01 à 2017-12	-27,3%	-29,4%	-25,7%	-24,3%	-19,4%	-24,6%
TCAM ¹⁵ 2009-01 à 2017-12	-3,5%	-3,8%	-3,3%	-3,1%	-2,4%	-3,1%
Evolution 2016-12 à 2017-12	-3,8%	-4,9%	-5,2%	-4,5%	-6,4%	-8,0%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

¹⁵ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.5. Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transport regroupent à la fois :

- les tarifs de gestion et de développement de l'infrastructure réseau,
- les tarifs de gestion du système électrique,
- les tarifs de réserves de puissance et black start,
- les tarifs d'intégration du marché de l'électricité,
- diverses obligations de service public et surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont différents selon le niveau de tension du client raccordé et varient également en fonction du réseau de distribution pour tenir compte des pertes en réseau et des injections locales. Ces tarifs sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011, 2012-2015, 2016-2019).

Toutefois suite entre autres à plusieurs recours, ceux-ci ont été adaptés au 1^{er} avril et 1^{er} octobre 2010 ainsi qu'au 1^{er} janvier 2012, 1^{er} juin 2013 et 1^{er} janvier 2014. Depuis juillet 2014, la CWaPE est compétente pour valider la répercussion des coûts de transport via les tarifs de distribution et ses premières décisions relatives début 2015 ont visé à intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique en vue de couvrir des pics de demande et de faire face à des déficits d'approvisionnement.

Wallonie > Electricité > Transport

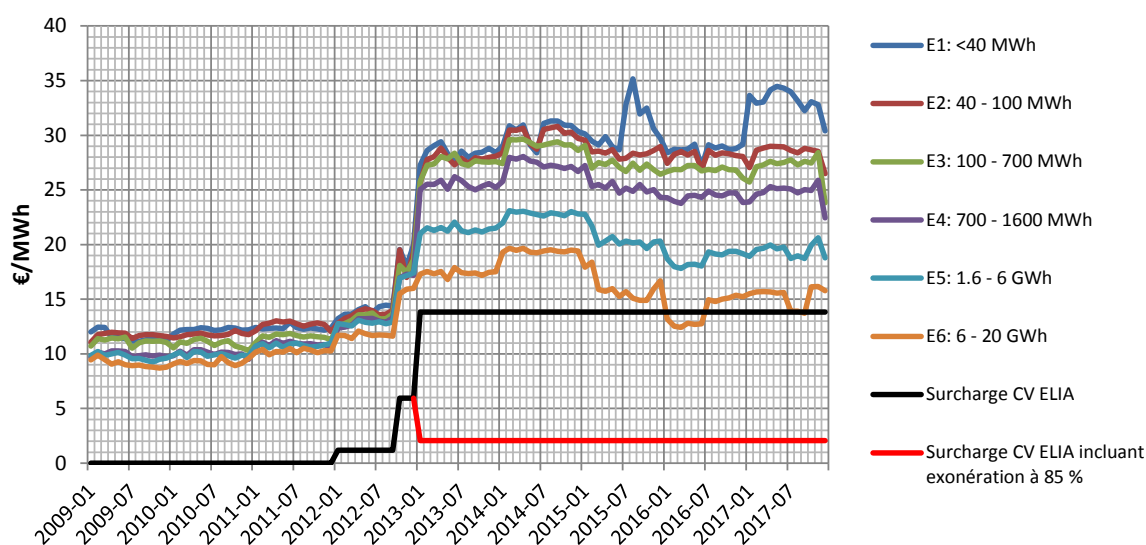


Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 12 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Des sauts de tarif sont observés aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus).

En avril 2013, ELIA a fait une proposition tarifaire rectifiée à la CREG ; cette proposition tarifaire a été approuvée par la CREG le 16 mai 2013 et est entrée en application au 1^{er} janvier 2014. Parmi les adaptations, le terme lié à la puissance souscrite a augmenté pour tous les types de raccordement. Ceci explique en partie la hausse observée en 2014 par rapport à 2013.

Pour le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse en raison d'une part d'une diminution du tarif pour l'utilisation du réseau et pour les services auxiliaires et d'autre part de la prise en compte du ratio « Infeed sur prélèvement » pour la détermination du niveau des surcharges obligations de service public pour les clients haute tension. L'effet de l'adaptation des tarifs à la hausse afin de tenir compte des coûts de fonctionnement de la réserve stratégique est quelque peu perceptible à partir de mars 2015.

Enfin, alors que l'application des tarifs 2016 avait entraîné une sensible diminution des coûts de transport pour toutes les classes de consommation (de – 1,4% pour E3 à – 9,9% pour E6), l'application des tarifs 2017 a eu un effet plus contrasté avec une hausse pour les classes E1 et E6 (4,2 % pour E1 et 3,7% pour E6) mais avec une baisse pour les autres classes (de 2,0% pour E5 jusqu'à 8,6% pour E3).

Toutefois, l'élément le plus impactant a été l'introduction de la surcharge liée à l'obligation pour Elia¹⁶ de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son mécanisme de soutien. Cette surcharge, représentée à la Figure 12 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1,1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5,9445 €/MWh) et en janvier 2013 (13,8159 €/MWh). Signalons finalement que, suite au décret du 11 décembre 2013 (voir note de bas de page⁹, page 20), une exonération partielle de cette surcharge pour l'année 2013 est accordée à certains clients relevant principalement des classes de consommation E4 à E6 (exonération de 85% pour les entreprises engagées dans un accord de branche et de 50% pour certaines catégories d'entreprises). Cette exonération partielle a été reconduite pour 2014 et le sera vraisemblablement jusqu'en 2022.

Le rapport intègre dans les chiffres présentés l'impact de l'exonération au bénéfice des clients professionnels. Toutefois, pour les raisons évoquées ci-avant (voir point 2.1.1), l'impact de l'exonération sur les coûts de transport a fait l'objet d'une estimation sur base annuelle, pour chaque classe de consommation, compte tenu des volumes effectivement exonérés et des montants remboursés aux clients concernés.

2.2.6. Evolution des tarifs de distribution

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Dès lors, il n'y a pas en principe d'évolution entre 2012 et 2014 à l'exception de tarifs de RESA qui sont en baisse.

« Cette diminution s'explique par une baisse du tarif de puissance souscrite en basse tension et de la surcharge pour les charges de pension complémentaire non capitalisée. En effet, suite à une décision de la cour d'appel de Bruxelles, RESA Electricité a pu récupérer son malus de 2008 en 2012. Dans le cadre du gel des tarifs sus-évoqué, la CREG a décidé de prolonger en 2013 et 2014 les tarifs approuvés pour 2012, hors récupération du bonus-malus de 2008, pour éviter que celui-ci ne soit récupéré trois fois. »¹⁷

Enfin, mentionnons également que, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période réglementaire transitoire est instaurée pour 2015, 2016 et 2017. En 2018, les tarifs 2017 sont prolongés.

¹⁶ Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

¹⁷ Source : « Rapport annuel 2013 », CREG, Mai 2014.

Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017.

Wallonie > Electricité > Distribution

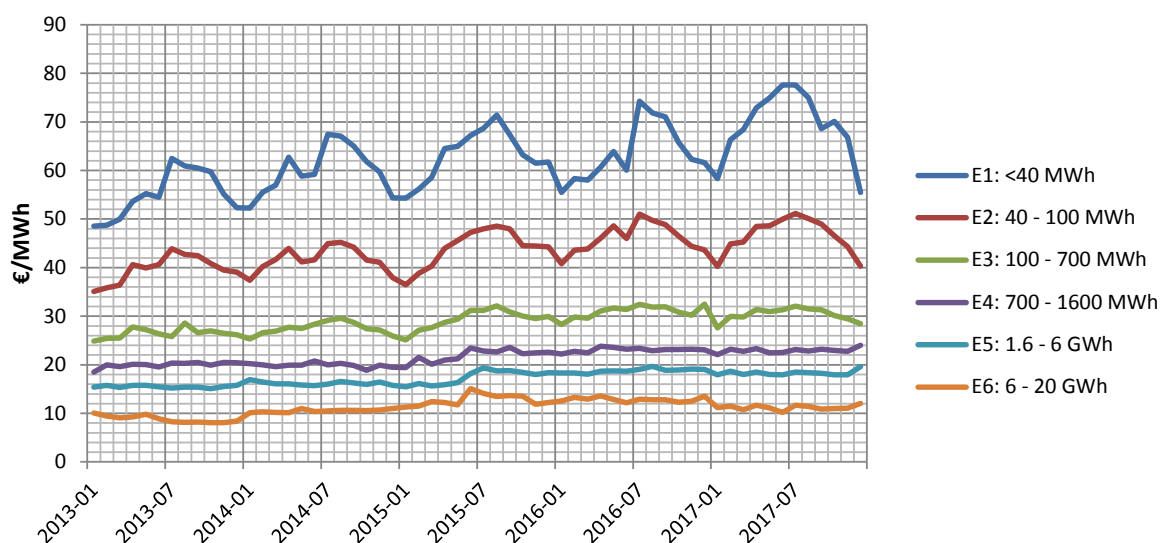


Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par l'évolution des coûts des obligations de service public. Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.7 ci-dessous.

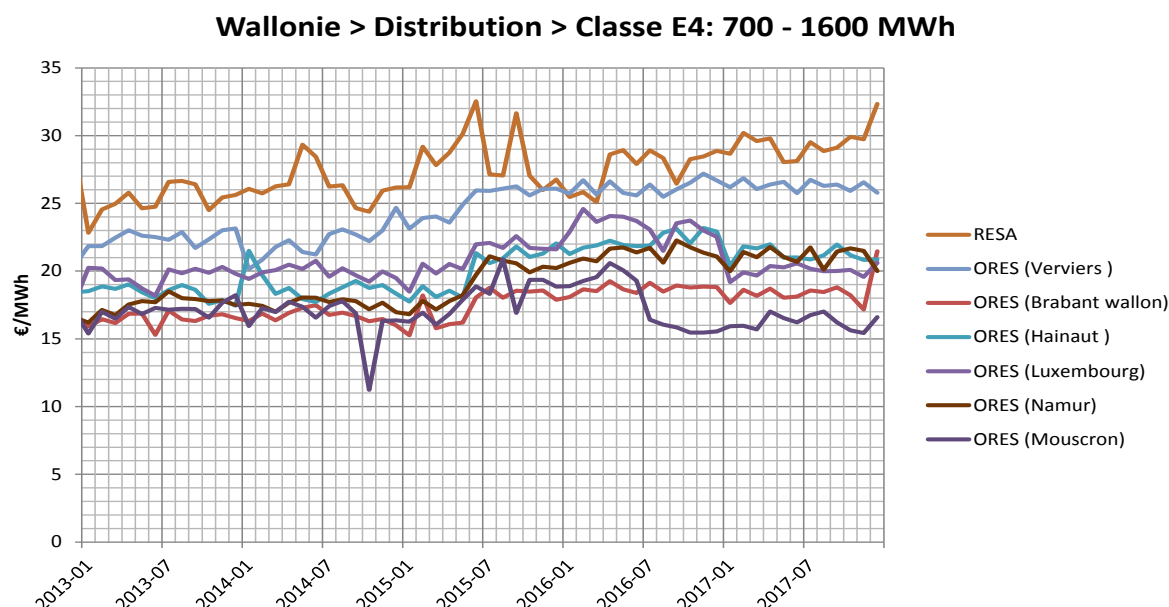
La Figure 13 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre une dégressivité de ces tarifs, en €/MWh, en fonction de la consommation annuelle, ceux-ci présentent également pour les classes de consommation E1 à E3 une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier explicable par l'importance proportionnellement plus grande des termes fixes et capacitaires, traduite en €/MWh, qui ne connaissent pas ou peu d'effet saisonnier, contrairement à la consommation de ces clients.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

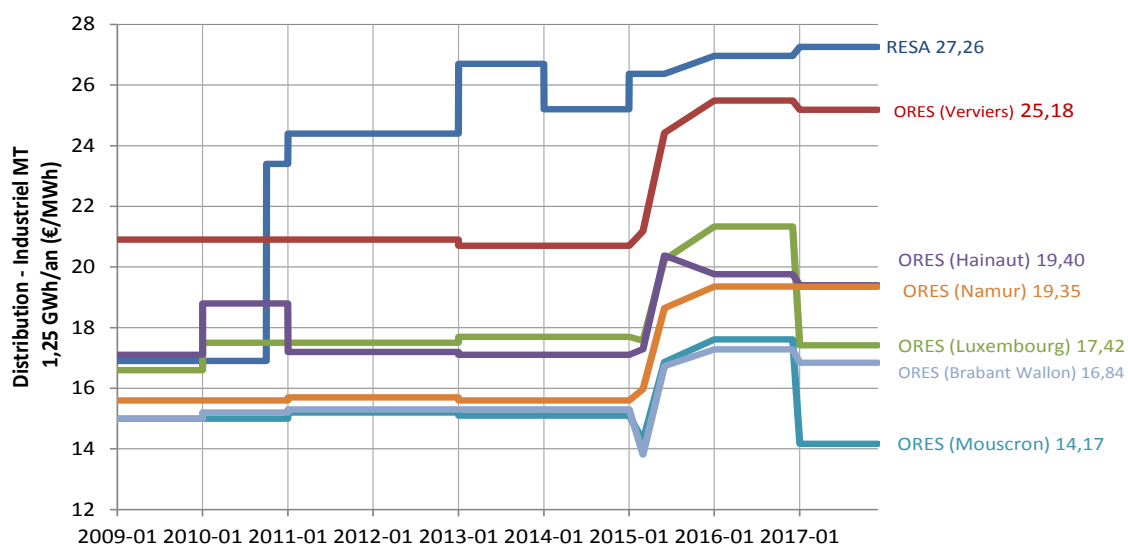
Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015, avec une augmentation perceptible des tarifs à cette date. Enfin l'application des tarifs 2017 a entraîné d'un côté une légère hausse des coûts de distribution pour les classes E4 et E5 et d'un autre côté une diminution de ces mêmes coûts pour les autres classes de consommation.

2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 14 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. Des différences importantes d'un réseau à l'autre sont constatées. Pour prendre un exemple, en décembre 2017, le tarif pratiqué sur le réseau RESA est 53% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau d'ORES Hainaut.



A titre d'information, la Figure 15 ci-dessous reprend l'évolution des coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 1.25 GWh/an (source CREG/CWaPE).



¹⁸ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

2.2.8. Evolution des taxes fédérales

La Figure 16 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Ce montant comprend la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale. Pour cette dernière, la valeur retenue est celle publiée par la CREG c'est à dire le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité¹⁹ et hors exonération²⁰. La cotisation fédérale diffère donc selon les GRD et le niveau de tension. Cependant, dès mars 2018, celle-ci a été alignée pour tous les GRD.

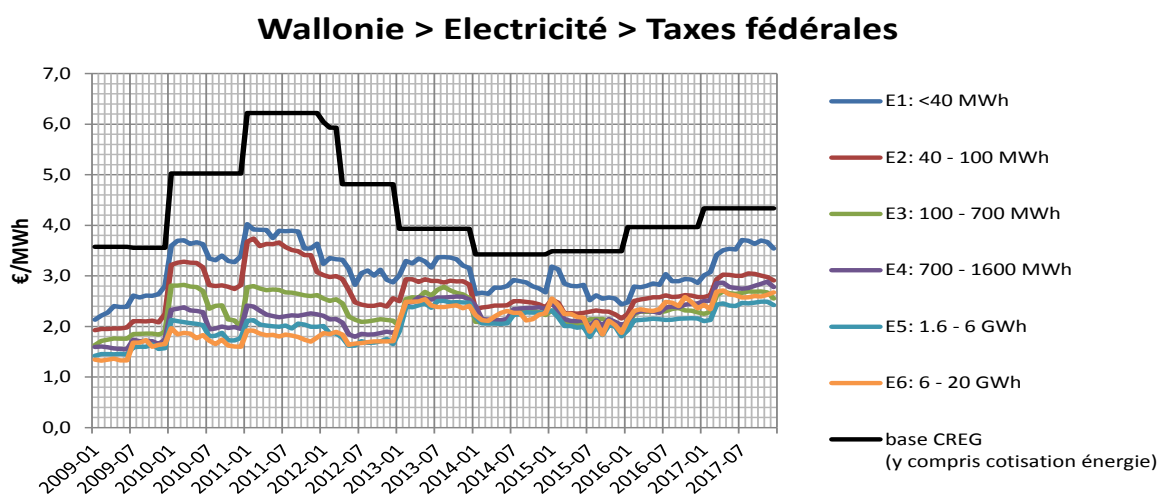


Figure 16 : Evolution des taxes fédérales par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants de la cotisation fédérale publiés par la CREG et de la cotisation sur l'énergie. De plus il apparaît aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle de la dégressivité¹⁹.

En 2013, alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la cotisation fédérale pour les différentes classes de consommation liée à une diminution des termes « dénucléarisation » et « clients protégés » composant cette cotisation (voir Figure 17 ci-dessous), il n'en a rien été bien au contraire. En effet, la suppression du mécanisme d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » survenue au 1^{er} janvier 2013 a produit l'effet inverse puisqu'on assiste à une augmentation des prix en €/MWh pour l'ensemble des classes de consommation.

¹⁹ « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;
2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;
3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;
4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

²⁰ Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1^{er} janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

Les années 2016 et 2017 sont marquées par une hausse sensible des taxes fédérales et plus particulièrement de la cotisation fédérale.

A la figure ci-avant, des oscillations peuvent être observées dans les évolutions temporelles. Celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité, prise en compte des pertes réseaux) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro(s) peut avoir une influence).

La Figure 17 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c'est à dire correspondant à la série « base CREG » de la Figure 16). Il ressort que la croissance de la cotisation fédérale survenue en 2016 et 2017 est essentiellement la conséquence de la hausse du financement des prix maximaux pour les clients protégés.

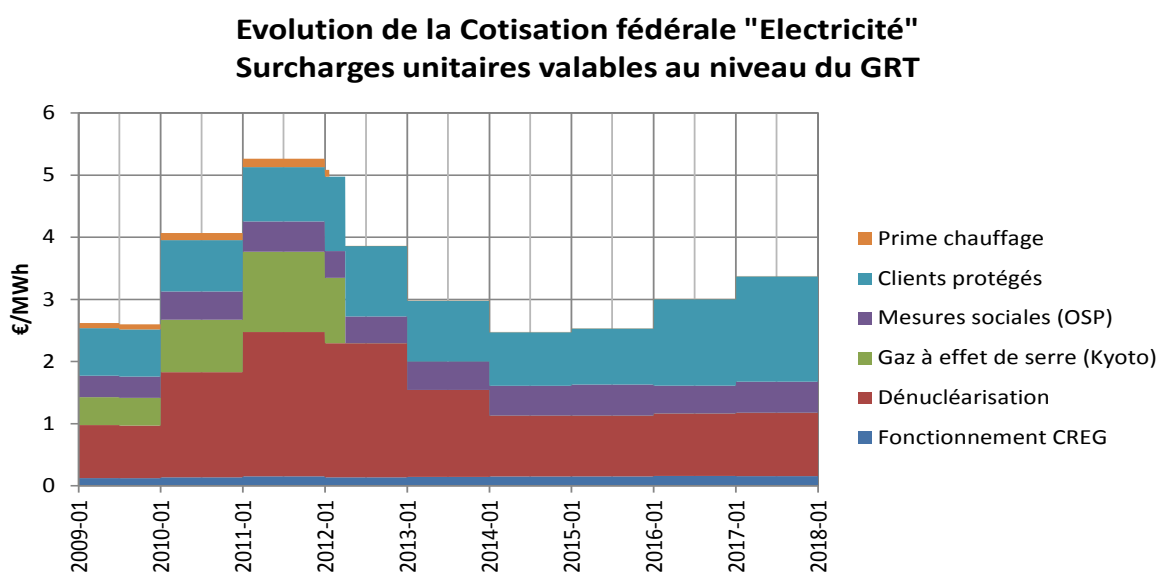


Figure 17 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève, pour l'année 2017, selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0.963 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.926 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

2.2.9. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 18 ci-dessous.

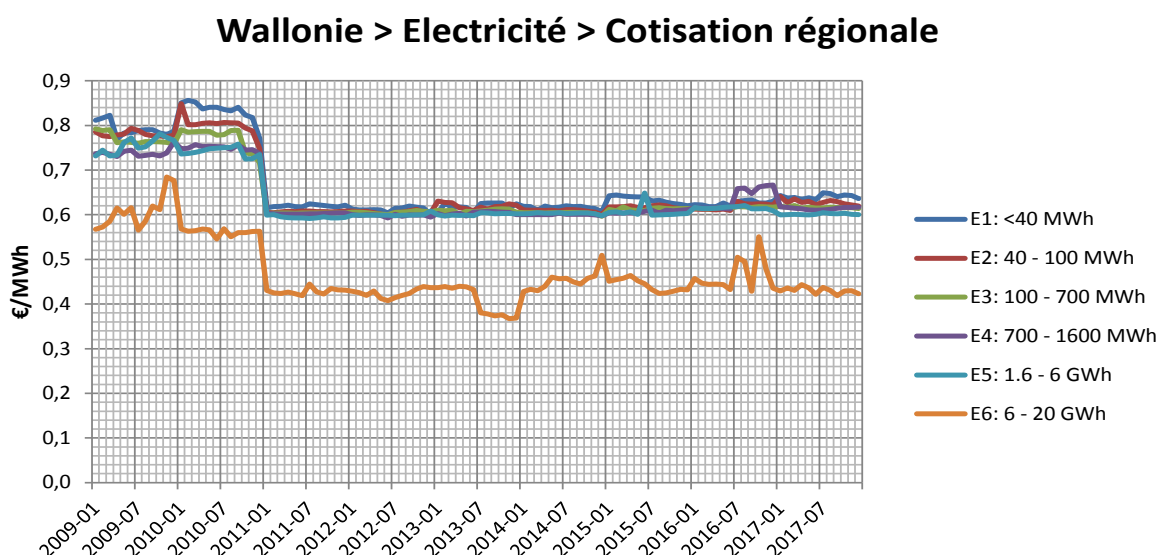


Figure 18 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 11 avril 2014) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0.6 €/MWh et 1.2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0.3 €/MWh et 0.6 €/MWh.

A défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 18 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011 mais nous n'avons pas d'explication quant à la variation observée pour E6 au second semestre 2013 ainsi qu'au second semestre 2016. Avant 2011, la CWaPE ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

2.3. Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, de rectifications, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

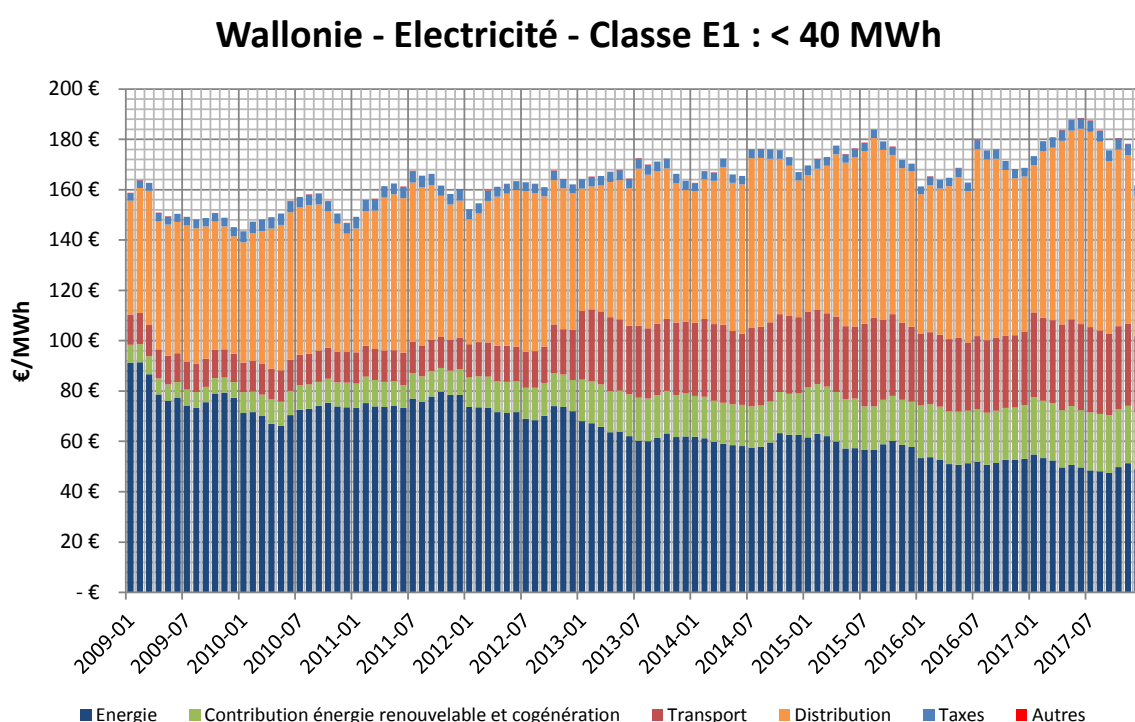


Figure 19 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 19, la CWaPE constate que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 20 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1, consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh, la composante énergie pèse pour 30% dans le prix de l'électricité; le terme de distribution est quant à lui de l'ordre de 34%.

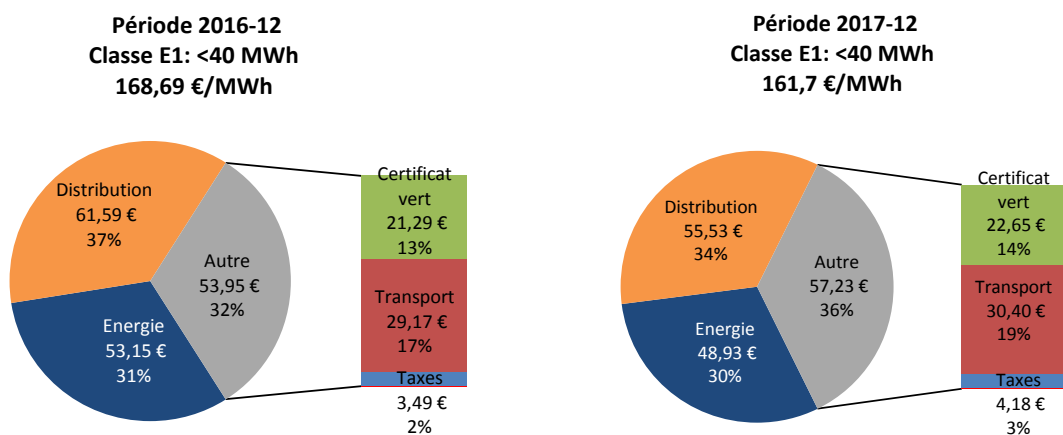


Figure 20 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2017, le coût des certificats verts est de 22,65 €/MWh en sensible hausse par rapport à décembre 2016 en raison d'un quota en augmentation. Ceci étant le coût reste largement inférieur au montant de l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2017. Cette dernière s'élève à 34,03 €/MWh (quota de 32,40% et amende de 100 €/CV manquant).

Figure 21 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2017 ainsi qu'entre décembre 2016 et décembre 2017.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2017, le prix au MWh (HTVA) pour la classe de consommation E1 s'est apprécié de 3,02 € ; cette hausse étant la conséquence de la hausse de la composante certificat vert, des tarifs de transport et de distribution et dans une moindre mesure des taxes. Toutefois ces hausses ont été partiellement compensées par la baisse du prix de l'énergie (-42,42 €).

Pour la dernière année (décembre 2016 à décembre 2017), le prix du MWh a diminué de 6,99 € résultant principalement des baisses des composantes énergie et distribution, ces diminutions n'étant que partiellement compensée par la hausse du coût du soutien aux énergies renouvelables et du transport.

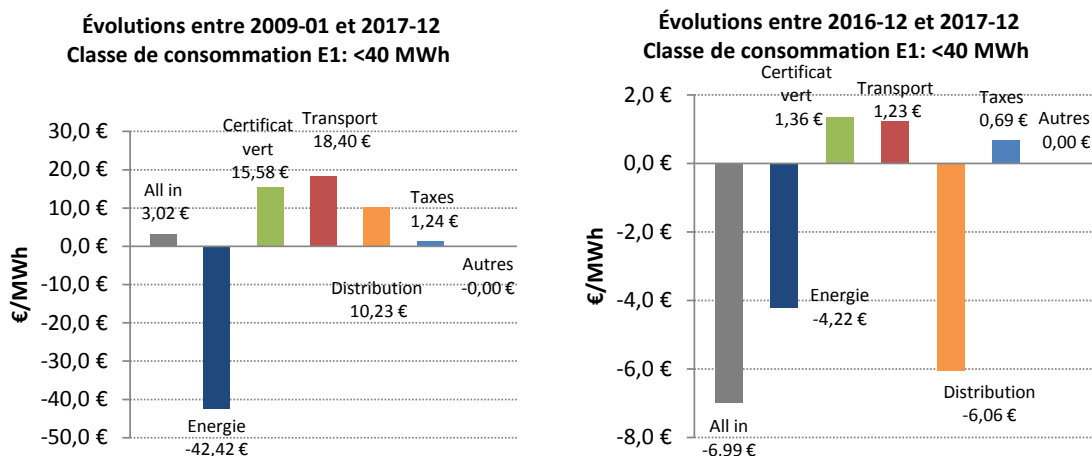


Figure 21 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E2 : 40 - 100 MWh

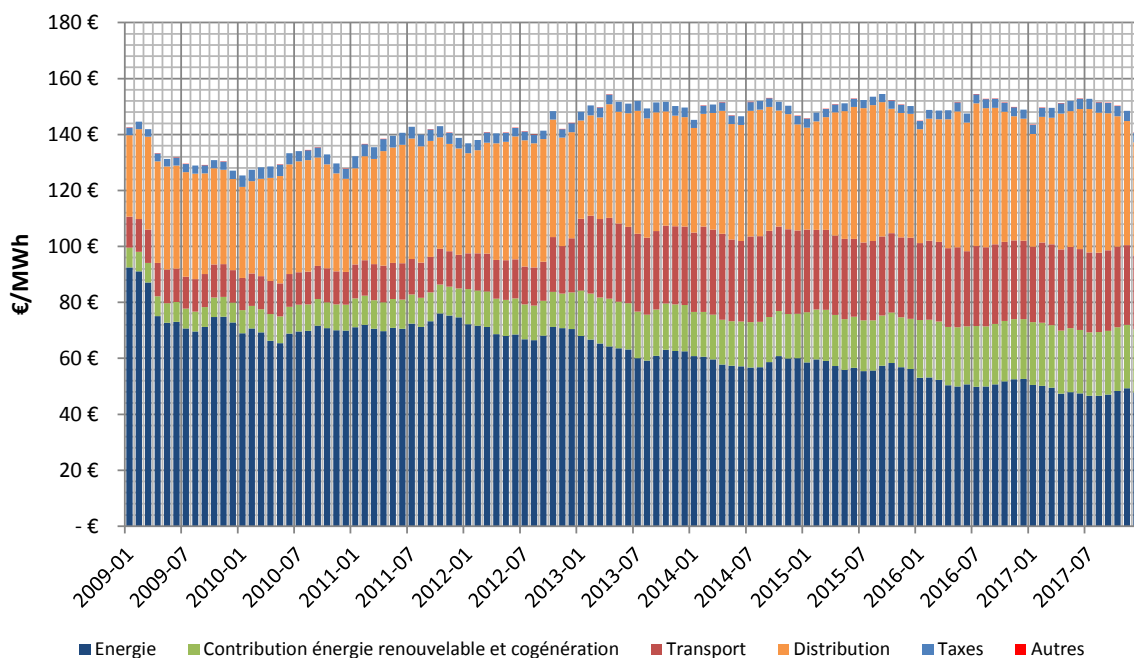


Figure 22 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (65% en décembre 2016 et 63 % en décembre 2017) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an).

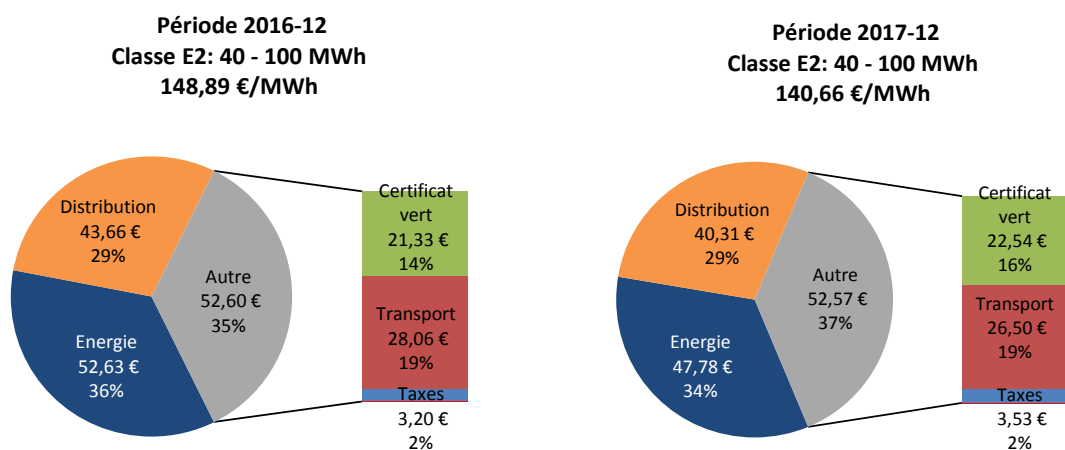


Figure 23 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

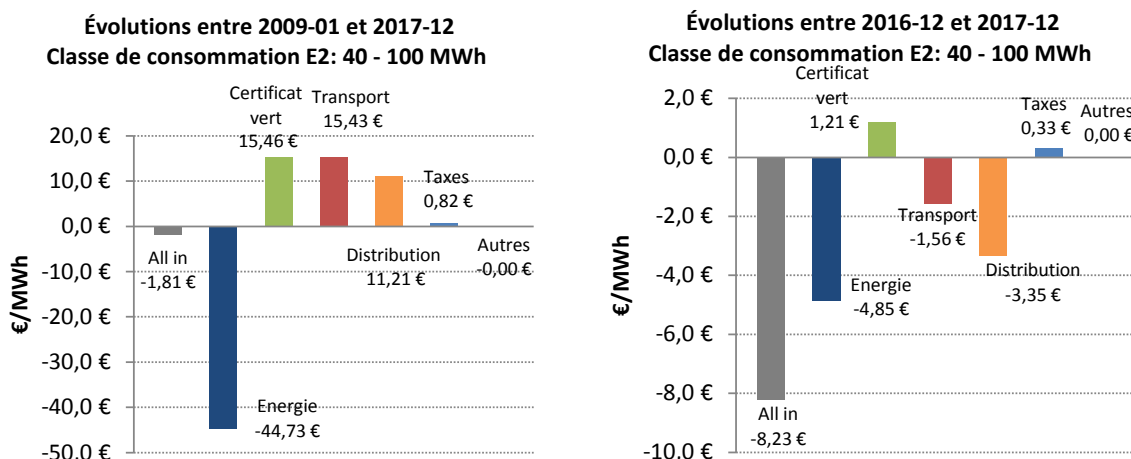


Figure 24 : Évolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2017 a tout juste permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité diminue de 1,81 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2017, le prix du MWh a diminué de 8,23 €, la baisse de l'énergie, de la distribution et du transport n'étant que partiellement compensée par la hausse du soutien aux énergies renouvelables.

2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)

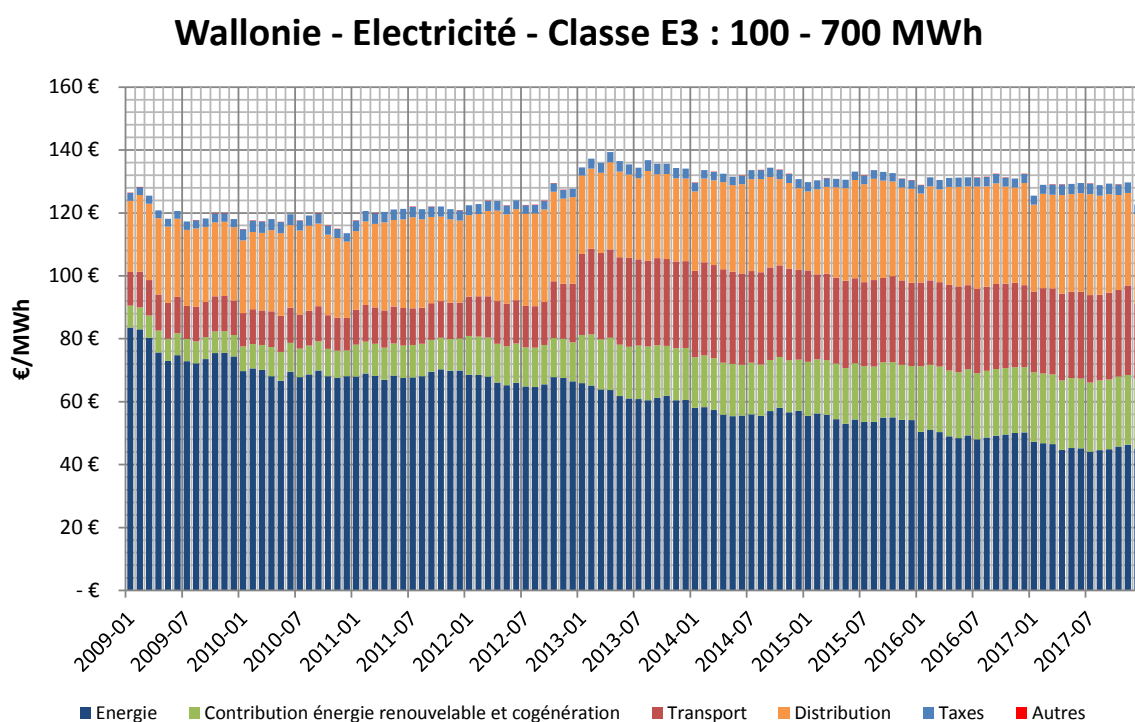


Figure 25 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (62% en décembre 2016 ; 60% en décembre 2017) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an).

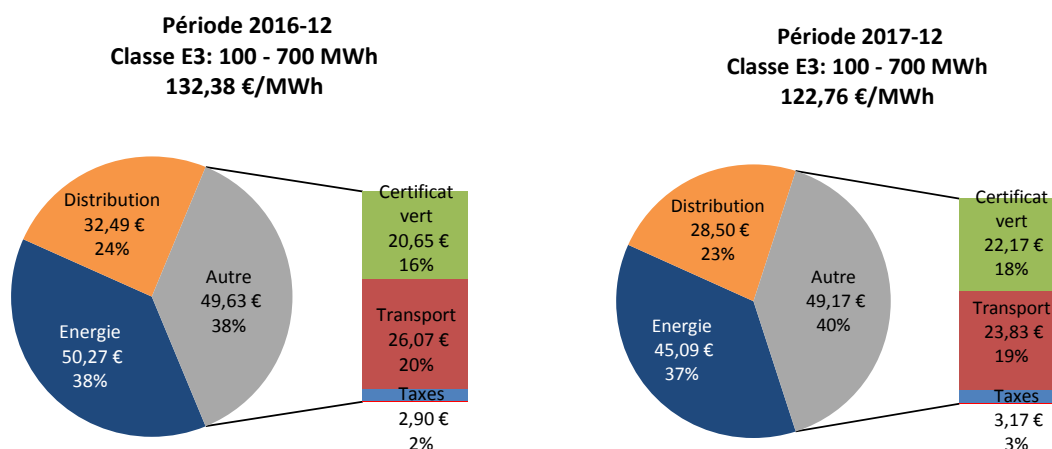


Figure 26 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

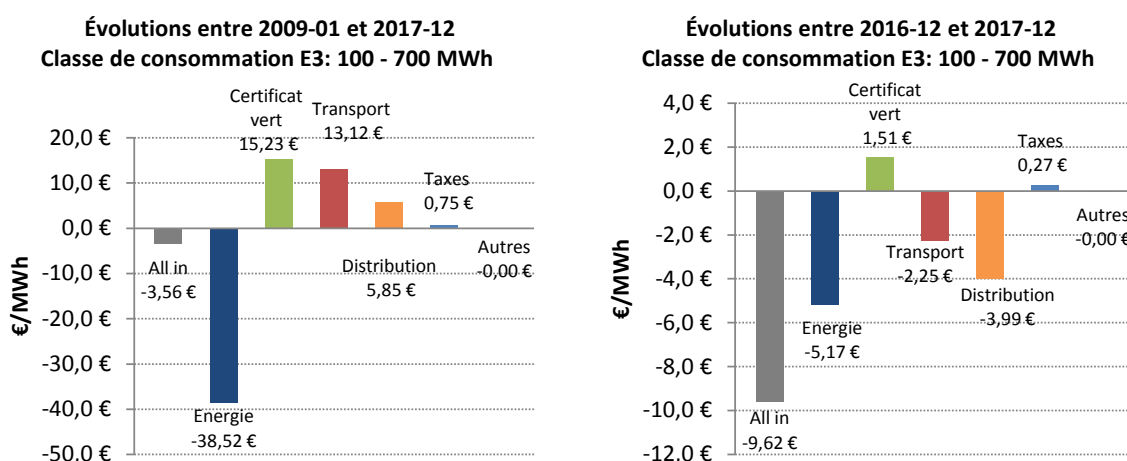


Figure 27 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2017 a permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité diminue de 3,56 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2017, le prix du MWh a baissé de 9,62 € ; la hausse de la composante « certificat vert » étant plus que compensée par la diminution des termes énergie, distribution et transport.

2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E4 : 700 - 1600 MWh

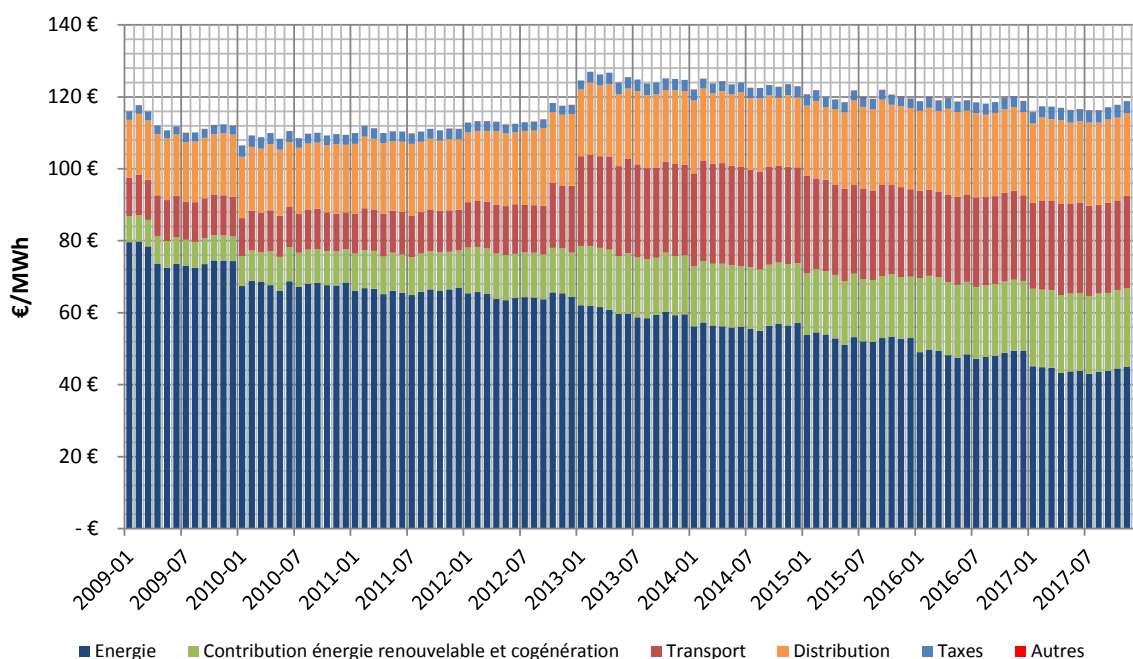


Figure 28 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

L'énergie est le terme principal de la facture et compte pour 38% ; la distribution arrive en deuxième position et représente 21% de cette facture.

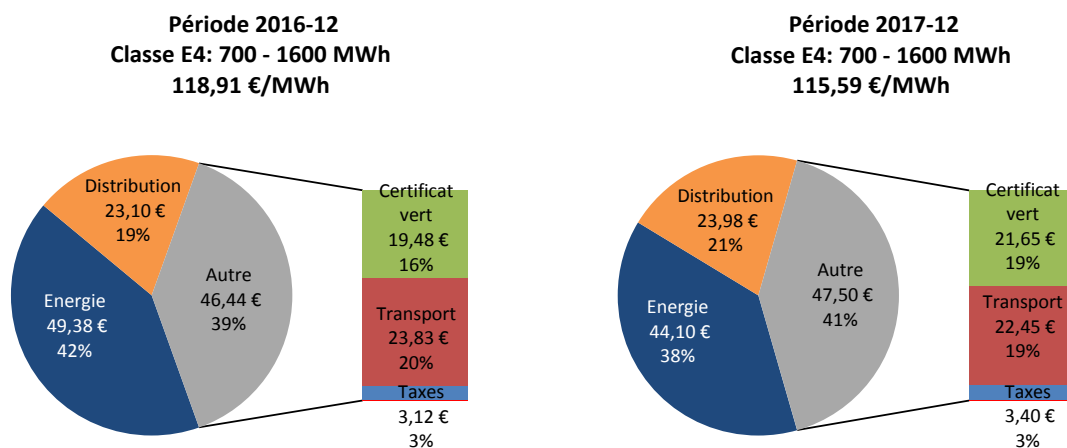


Figure 29 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

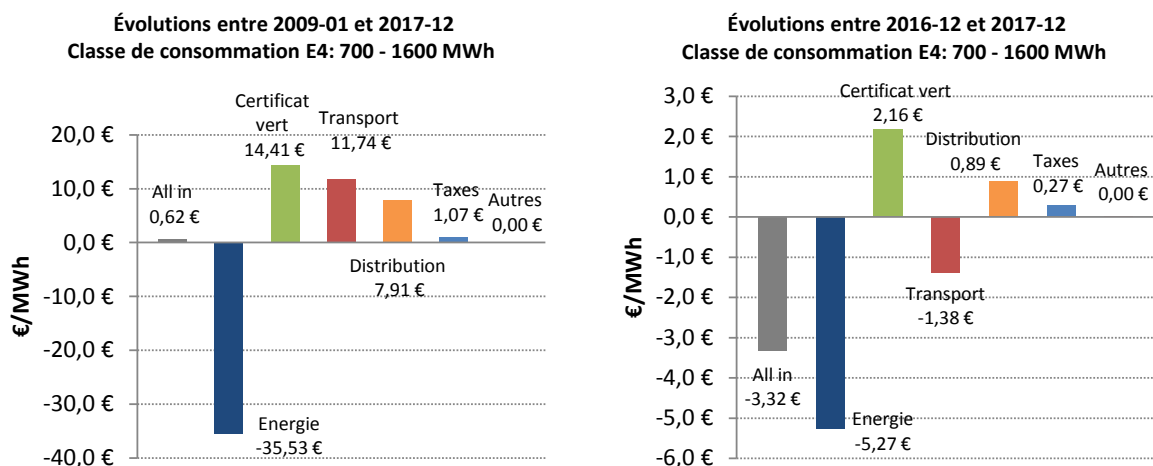


Figure 30 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

Si l'on compare les mois de décembre 2016 et décembre 2017, le prix du MWh est en baisse de 3,32 €.

Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-5,27 €/MWh) et du transport (-1,38 €/MWh) qui compense la hausse des autres composantes.

2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E5 : 1.6 - 6 GWh

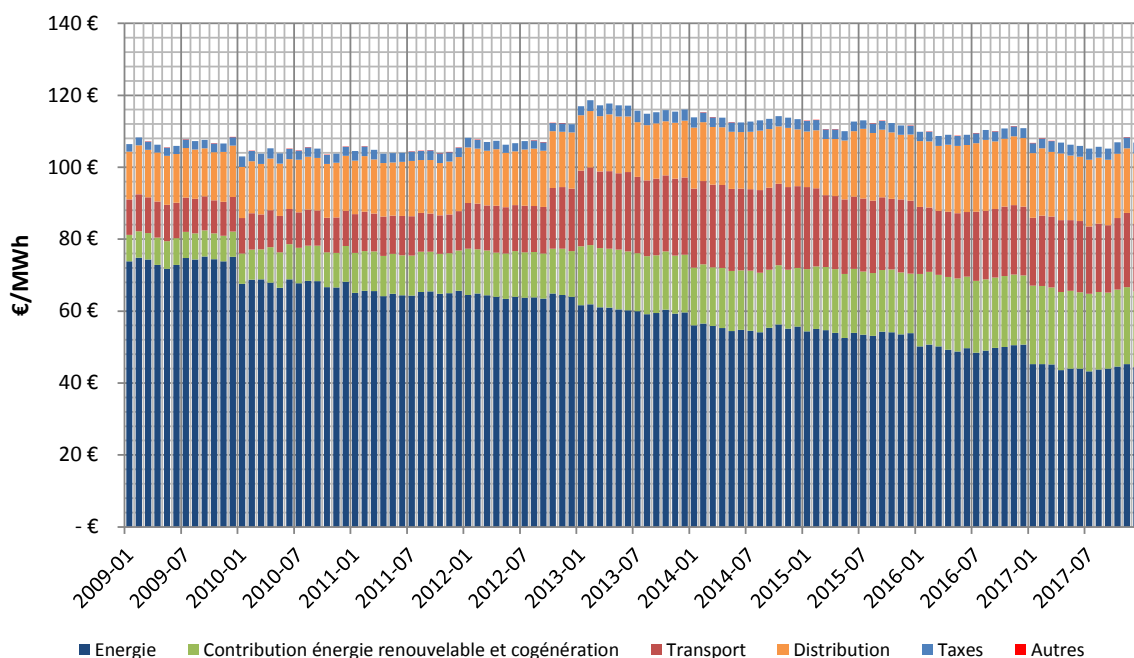


Figure 31 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

A la figure ci-dessus, la CWaPE observe au passage du 1^{er} octobre 2012 et ensuite au 1^{er} janvier 2013, une augmentation de la composante de transport. Ceci est la résultante de la surcharge liée à l'obligation de rachat des certificats verts par Elia.

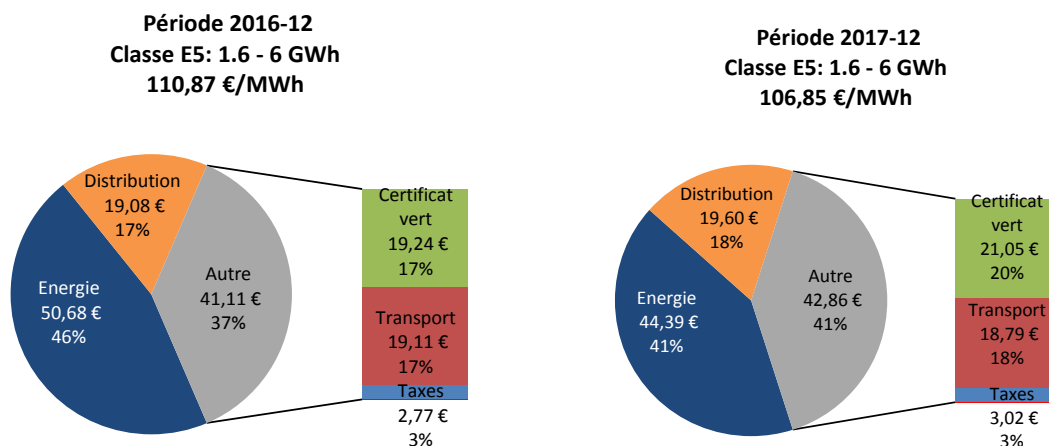


Figure 32 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse, pour la classe de consommation E5, pour 41% dans le prix total du MWh d'électricité. En décembre 2017, la composante certificat vert s'élève à 20 % alors que les composantes distribution et transport représentent chacune 18 %.

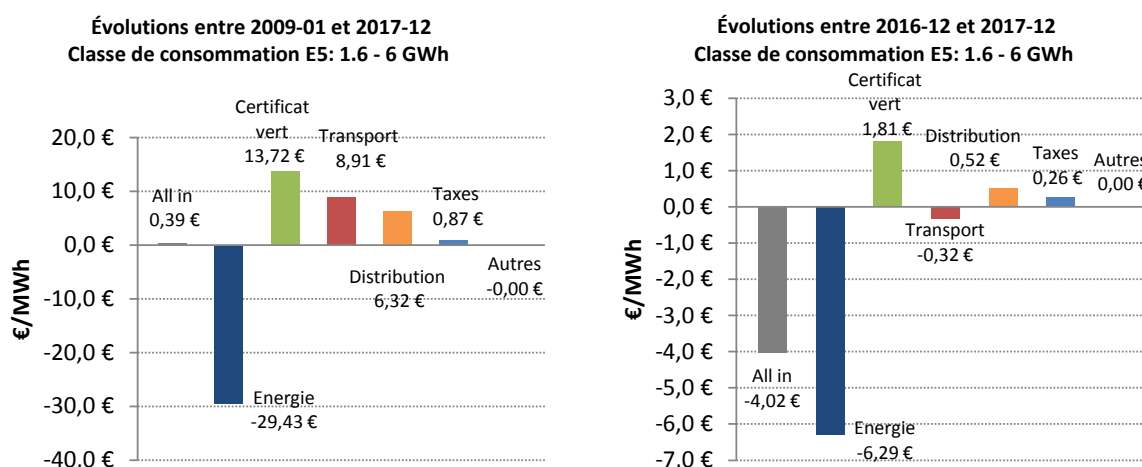


Figure 33 : Evolution des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

Sur les douze derniers mois, le prix du MWh d'électricité est en baisse de 4,02 €. Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-6,29 €/MWh) et du terme de transport (-0,32 €/MWh) tempérée toutefois par une augmentation du terme de distribution (+0,52 €/MWh) et du terme certificat vert (+1,81 €/MWh).

2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)

Wallonie - Electricité - Classe E6 : 6 - 20 GWh

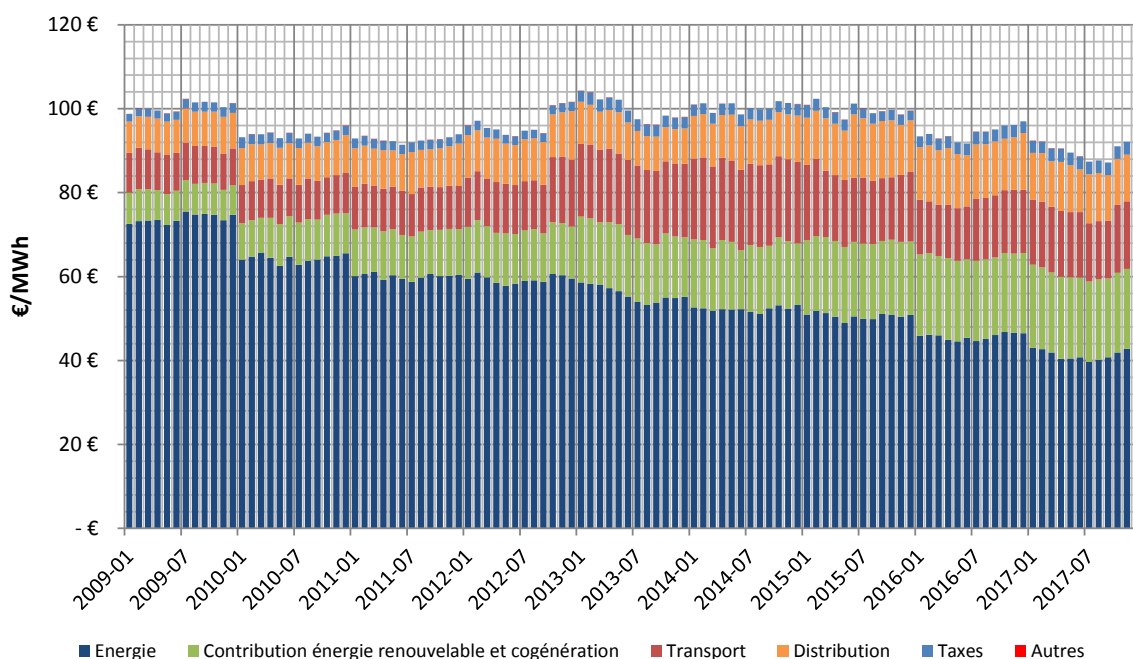


Figure 34 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

La figure ci-dessus laisse apparaître une augmentation du terme de transport en octobre 2012 et en janvier 2013 ; conséquence de l'introduction de la surcharge CV Elia liée à l'obligation de rachat par ce dernier des certificats verts excédentaires sur le marché wallon. De même la composante énergie tend à diminuer sur l'ensemble de la période étudiée. Ce terme énergie pèse pour 46% dans le prix au MWh (cf. figure ci-dessous).

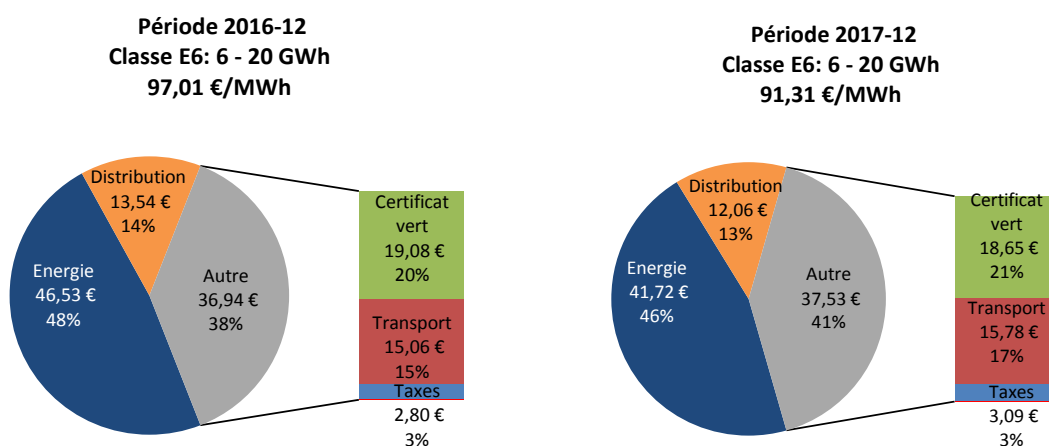


Figure 35 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

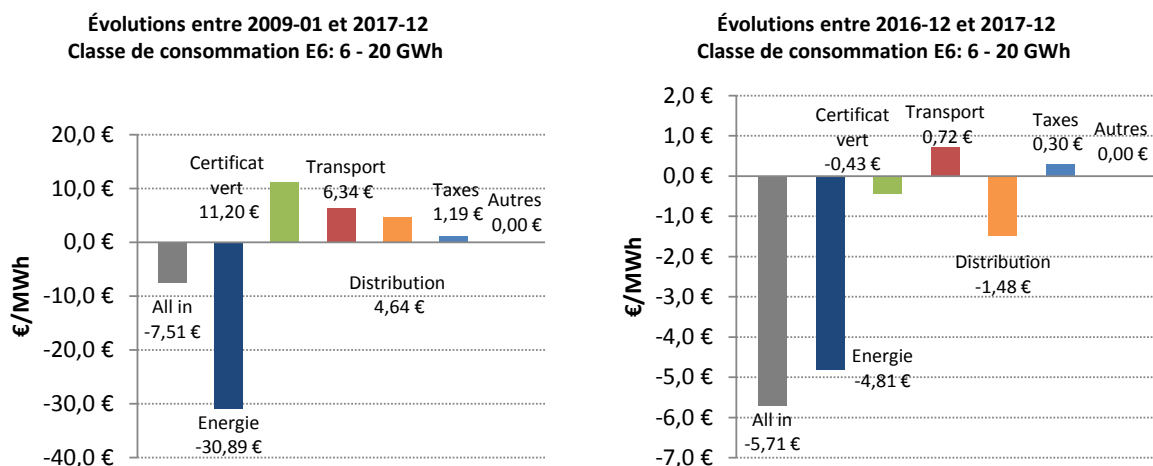


Figure 36 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2017 a permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité diminue de 7,51 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2017, le prix du MWh a diminué de 5,71 €, les termes énergie, distribution et « certificat vert » sont à la baisse à l'inverse de la composante transport qui progresse.

3. PRIX DU GAZ NATUREL

3.1. Evolution du prix global du gaz naturel

3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 37 et au Tableau 11. Le lecteur trouvera à l'annexe 2 le tableau de chiffres ayant permis d'établir la Figure 37.

Comme attendu, il apparaît que le prix est dégressif en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre vont dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, de fortes variations liées à la distribution sont toutefois observées (voir plus loin §3.2.3 p53). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante exprimée en €/MWh par mois s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité.

En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution puisque perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.

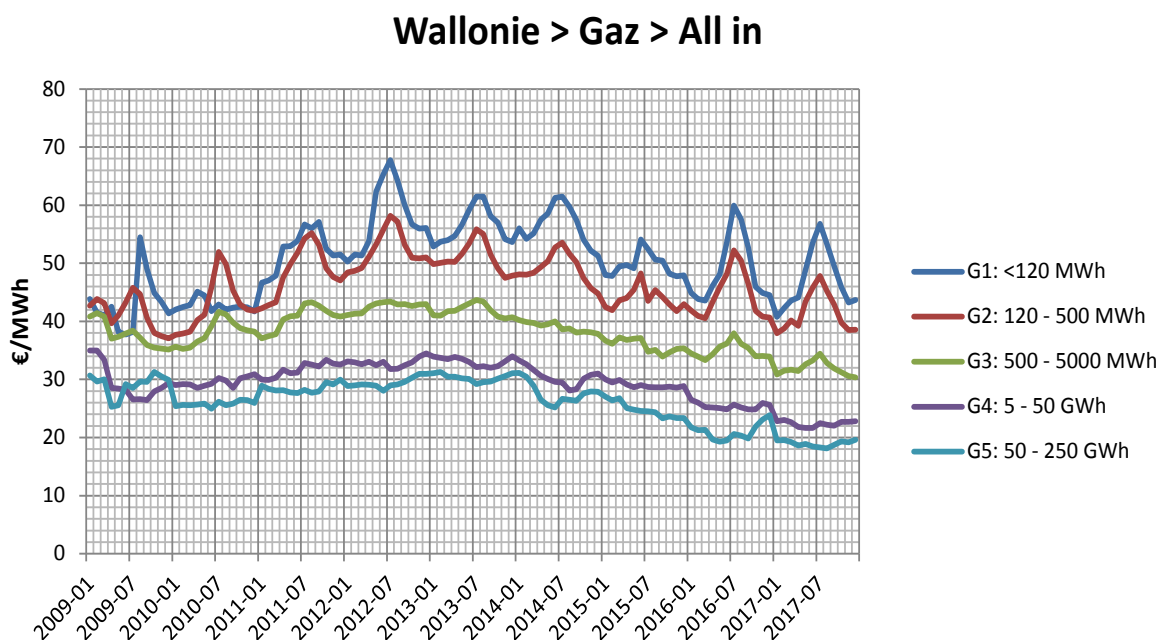


Figure 37 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Durant les deux dernières années et hormis des effets saisonniers assez marqués pour les classes G1 à G3, il apparaît que globalement les prix ont eu tendance à diminuer pour les différentes classes de consommations.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2017 ainsi que les mois de décembre 2016 et décembre 2017.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	43,83	42,68	40,81	35,01	30,71
2010-01	42,02	37,65	35,65	29,05	25,42
2011-01	46,64	42,22	37,05	29,98	28,92
2012-01	50,30	48,44	41,11	33,13	28,85
2013-01	52,89	49,83	41,04	33,94	31,04
2014-01	56,02	48,08	40,20	33,28	31,10
2015-01	47,97	42,45	36,70	30,02	27,04
2016-01	44,90	41,87	34,48	26,60	21,74
2016-12	44,50	40,65	33,92	25,72	23,30
2017-01	40,75	37,95	30,86	22,82	19,51
2017-12	43,65	38,55	30,29	22,84	19,64
Evolution 2009-01 à 2017-12	-0,4%	-9,7%	-25,8%	-34,8%	-36,1%
TCAM ²¹ 2009-01 à 2017-12	-0,0%	-1,1%	-3,3%	-4,7%	-4,9%
Evolution 2016-12 à 2017-12	-1,9%	-5,2%	-10,7%	-10,8%	-17,7%

Tableau 11: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2017 le prix all-in du MWh a peu évolué pour les petits consommateurs (-0,4% pour la classe G1) tandis que les prix diminuaient assez nettement pour les autres classes de consommateurs.

L'évolution des prix au cours des douze mois de 2017 est telle que l'ensemble des classes de consommation connaissent des diminutions de prix (de - 1,9% pour G1 à -17,7% pour G5).

3.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

²¹ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

Wallonie > Gaz > All in

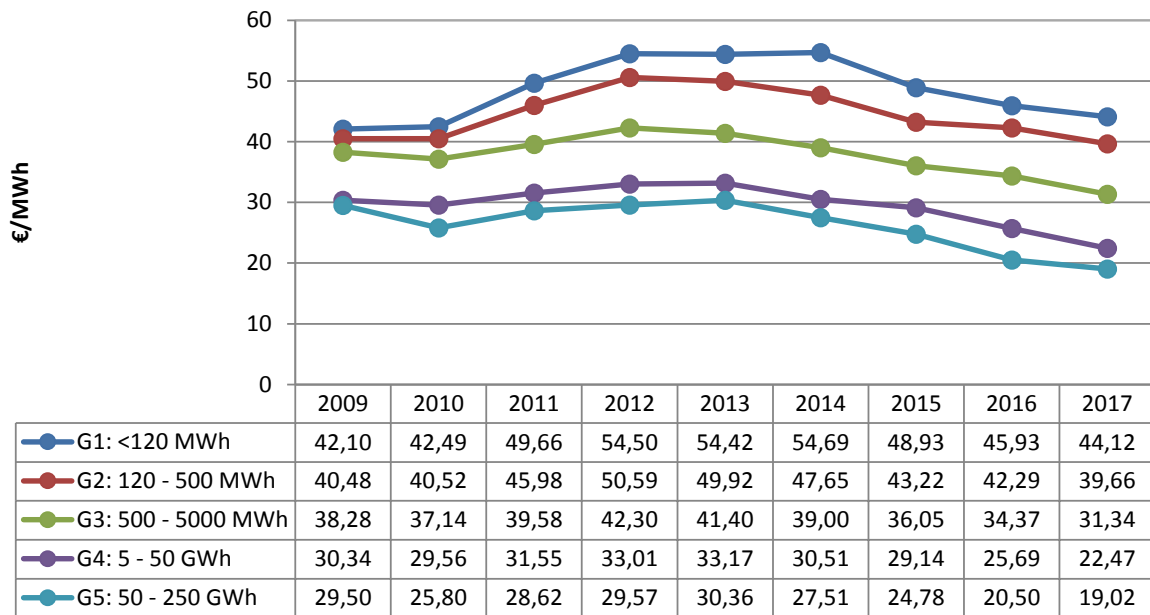


Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

En moyenne pour l'année 2017, toutes classes de consommation confondues (<250 GWh/an), le prix du MWh de gaz s'établit à 26,79 € HTVA, soit une baisse de 13,4% par rapport à 2016.

Wallonie > Gaz > All in > Toutes classes confondues

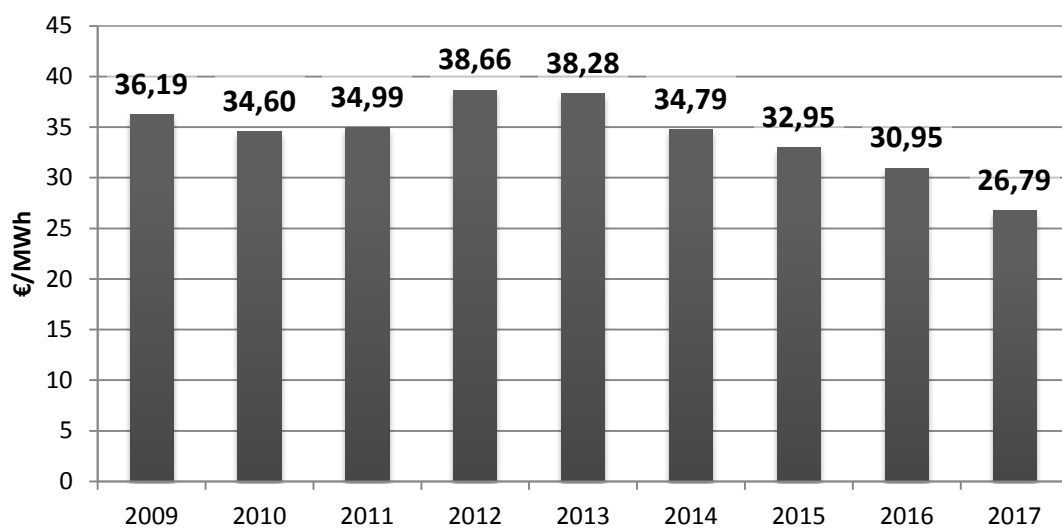


Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, la première partie de ce chapitre (§3.2.1) visera à présenter les tendances générales observables publiquement auxquelles le lecteur peut s'attendre dans les factures des clients étudiés.

Ensuite (§3.2.2 au §3.2.6), les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel seront analysées.

3.2.1. Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible a priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix du gaz naturel. Ainsi pour :

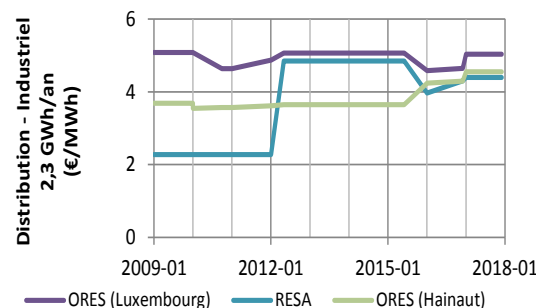
- l'énergie :

les indicateurs (définis à la section 3.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix du gaz naturel. Ces indicateurs ont fortement chuté au premier semestre 2015 avant de repartir à la hausse en fin d'année 2015. Du début de 2016 au mois de mars 2017, les indices sont repartis nettement à la baisse. Finalement les prix se reprennent à partir de septembre 2017 au point de revenir voire de dépasser leur niveau du début 2017.



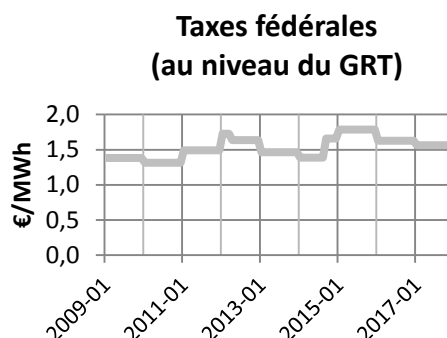
- les tarifs de distribution :

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. L'année 2015 est marquée d'une part par l'approbation de nouveaux tarifs par la CWaPE et d'autre part par l'assujettissement des GRD à l'ISOC. Les tarifs, approuvés par la CWaPE, sont globalement en augmentation en 2016 et se stabilisent en 2017.



- les taxes fédérales :

Pour l'année 2016, la cotisation fédérale s'établissait à 0.6309 €/MWh. Par contre pour 2017, les différents postes de la cotisation fédérale, à l'exception du poste « clients protégés », diminuent et représentent au global un montant de 0.5672 €/MWh. D'un autre côté la cotisation énergie est restée stable.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, la distinction entre la partie énergie et le transport n'est pas réalisée par tous les fournisseurs. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel. Elle constitue en effet de 57% à 92% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui influence majoritairement le prix all-in.

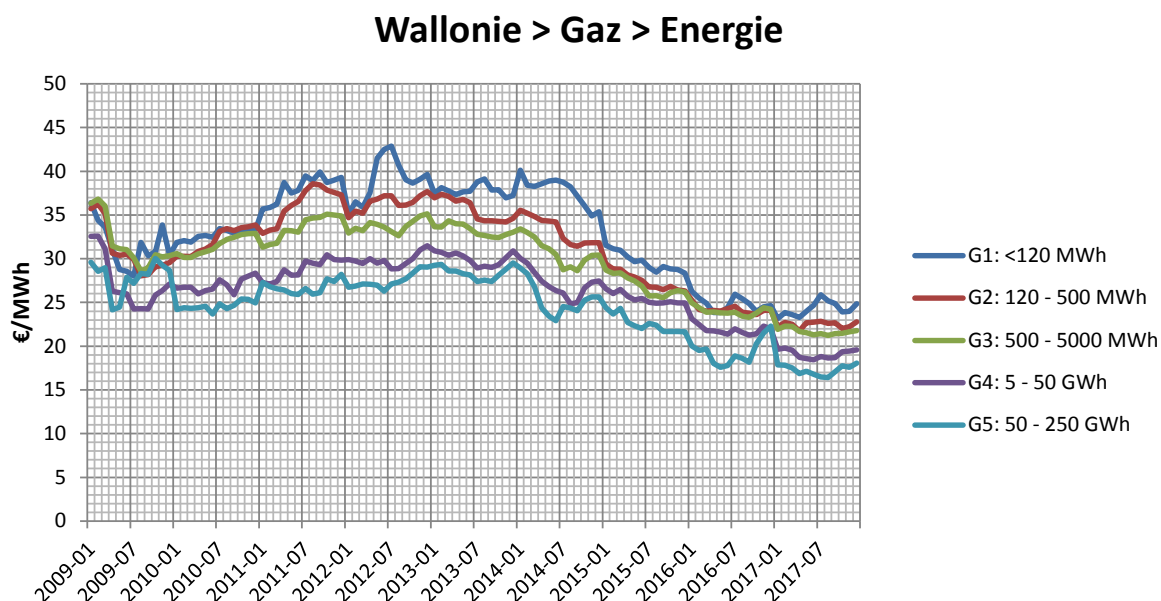


Figure 40 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquence de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire de GNL et de l'exploitation de gaz de schiste aux Etats-Unis. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012. En 2013 et 2014, la baisse des prix au premier semestre est compensée par une reprise de ceux-ci au second semestre. De janvier 2015 à juin 2016, les prix sont en diminution avant de se reprendre en fin d'année 2016. Le même schéma semble se reproduire en 2017 avec une baisse des prix de janvier à août et une remontée de ceux-ci durant le dernier trimestre cependant de manière assez variable selon les classes de consommation.

La Figure 40 met en évidence une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation. Il apparaît également que le différentiel de prix entre les classes G1 à G3 était jusqu'en 2014 relativement important, marquant selon la CWaPE une concurrence plus importante, et une recherche du prix le plus juste par segment. Cependant les années 2015 à 2017 ont vu ce différentiel se réduire très nettement au point que pour certains mois il n'y a pratiquement plus de différence.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36,40	35,74	36,34	32,54	29,59
2010-01	31,86	30,27	30,58	26,64	24,21
2011-01	35,67	32,89	31,32	27,25	27,30
2012-01	35,13	34,69	32,93	29,91	26,73
2013-01	37,45	36,97	33,66	30,89	29,27
2014-01	40,13	35,57	33,40	30,06	28,94
2015-01	31,53	29,40	28,70	26,58	24,41
2016-01	26,26	25,25	24,96	23,04	20,02
2016-12	24,63	24,11	24,24	22,06	21,67
2017-01	23,16	22,23	21,91	19,64	17,85
2017-12	24,84	22,78	21,79	19,56	18,05
Evolution 2009-01 à 2017-12	-31,8%	-36,2%	-40,1%	-39,9%	-39,0%
TCAM ²² 2009-01 à 2017-12	-4,2%	-4,9%	-5,6%	-5,5%	-5,4%
Evolution 2016-12 à 2017-12	+0,8%	-5,5%	-10,1%	-11,0%	-19,0%

Tableau 12: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Au tableau ci-dessus, il apparaît qu'au cours de l'année 2017, le prix de la composante énergie du gaz est en baisse (de -5,5% à -19,0% selon la classe de consommation) à l'exception de la classe de consommation G1 pour laquelle le prix a progressé de 0,8 %.

Sur l'ensemble de la période étudiée, les prix sont en baisse pour l'ensemble des classes de consommations allant de -31,8% jusqu'à -39,0%.

Enfin, rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2013 et jusqu'au 31 décembre 2017, la régulation du filet de sécurité²³ était en vigueur. Pendant cette période, les indexations des prix variables de l'énergie n'étaient possibles qu'au 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre moyennant acceptation de la CREG. Par ailleurs, les prix variables de l'énergie facturés aux clients résidentiels et aux PME ne pouvaient plus évoluer que selon des cotations boursières sur le marché Central Ouest Européen (CWE).

²² TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

²³ Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

3.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2014 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) : point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) sur data.theice.com pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

L'arrêté royal du 21 décembre 2012 fixe la liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz par les fournisseurs, soit principalement des cotations boursières du marché Central Ouest Européen (CWE) du gaz, et prévoit également une période transitoire, jusque fin 2014, pour l'utilisation de cotations boursières relatives au pétrole. Il est à noter que, selon un rapport de la CREG²⁴, « *plus aucun fournisseur n'a utilisé de paramètres d'indexation liés au pétrole depuis le dernier trimestre de 2013* ».

Aux figures de la page suivante, une corrélation limitée et dont l'amplitude est variable selon la classe de consommation est observée entre les indicateurs et le prix de l'énergie. Cependant statistiquement (cf. tableau ci-dessous), la corrélation avec ces indices est plus faible qu'auparavant puisque, par exemple, sur les deux dernières années, une variation de l'indice TTF 101 explique à 18% seulement une variation du prix pour la classe de consommation G4. A titre de comparaison ce pourcentage était de plus de 80 % pour la période 2015-2016.

Coefficients de détermination 2016-01 à 2017-12	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103
G1: <120 MWh	13%	5%	0%
G2: 120 - 500 MWh	32%	27%	25%
G3: 500 - 5000 MWh	23%	20%	17%
G4: 5 - 50 GWh	20%	18%	17%
G5: 50 - 250 GWh	0%	0%	2%

Tableau 13 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2016 à décembre 2017

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme les coûts de transport, la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

²⁴ « Rapport relatif à l'évolution des paramètres d'indexation des fournisseurs d'électricité et de gaz », CREG, 26 mars 2015, <http://www.creg.info/pdf/Divers/Z1413FR.pdf>

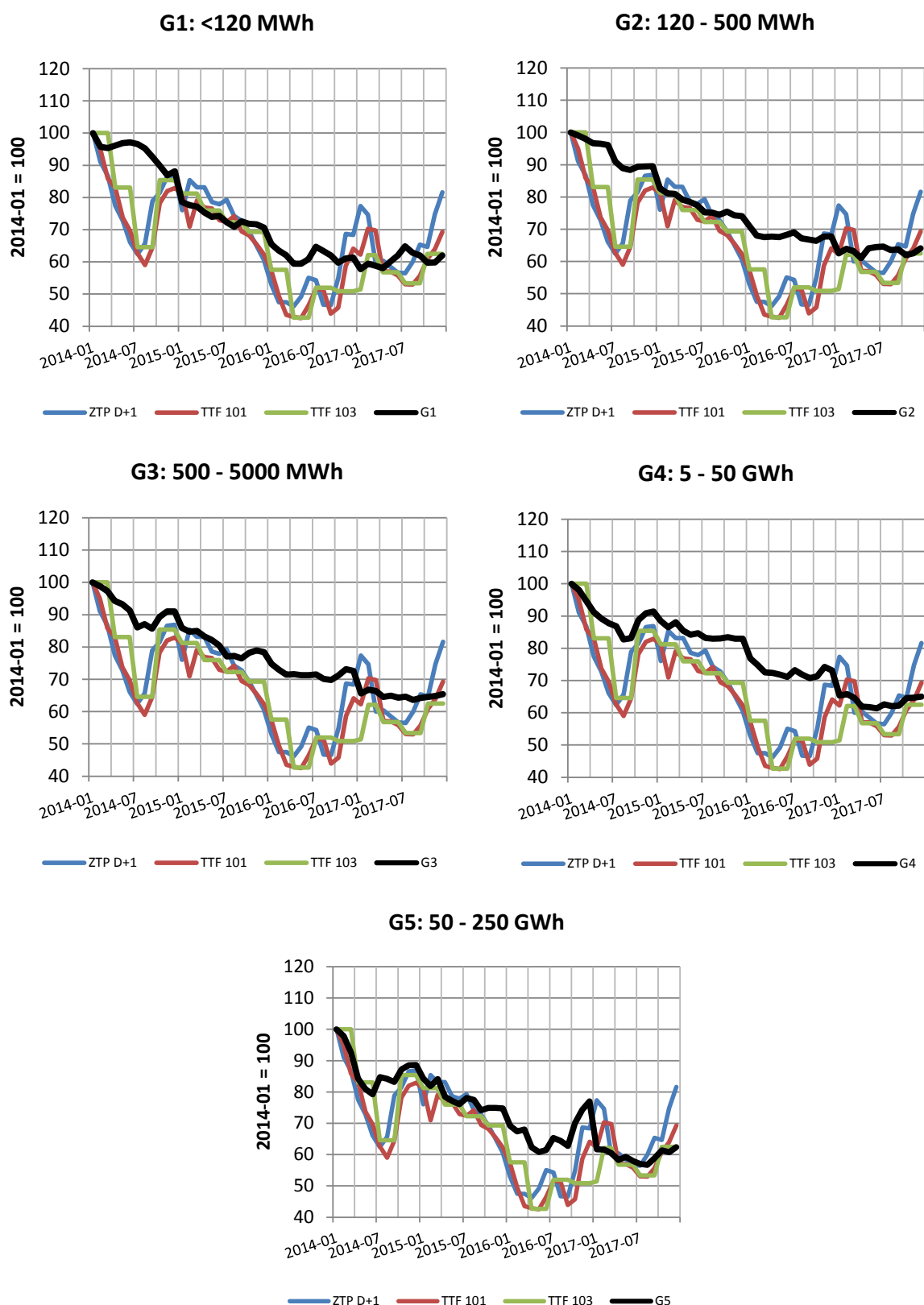


Figure 41 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

3.2.3. Evolution des tarifs de distribution

Les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la part du régulateur compétent. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014.

Par après, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des soldes régulatoires et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.

La Figure 42 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. Un effet de saisonnalité y est observé : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (location de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Pour les évolutions des classes de consommation supérieures (G4 et G5), celles-ci sont relativement. Entre 2012 et 2014, comme attendu il n'y a quasi pas de différence ; les évolutions qui apparaissent devraient être la résultante de situations pas tout à fait comparables (rigueur climatique qui dilue ou pas le terme fixe de prix, échantillon différent, ...).

Wallonie > Gaz > Distribution

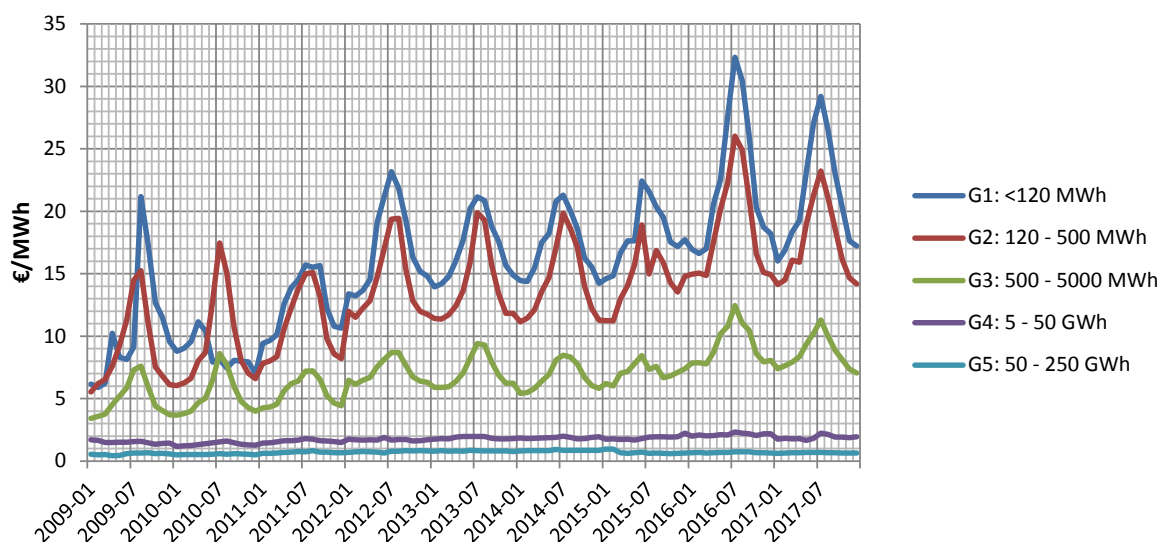


Figure 42 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution, du moins pour les classes de consommation G1 à G3, en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés (ISOC) répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015 (augmentation perceptible des tarifs à cette date). Alors que l'année 2016 est marquée par une nouvelle hausse des tarifs de distribution, hausse dont l'ampleur varie selon les classes de consommation, l'année 2017 est elle marquée par une diminution de ces mêmes tarifs de 2 à 12 % selon la classe de consommation.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 43 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur les réseaux de distribution. Des différences plus ou moins importantes sont constatées d'un réseau à l'autre.

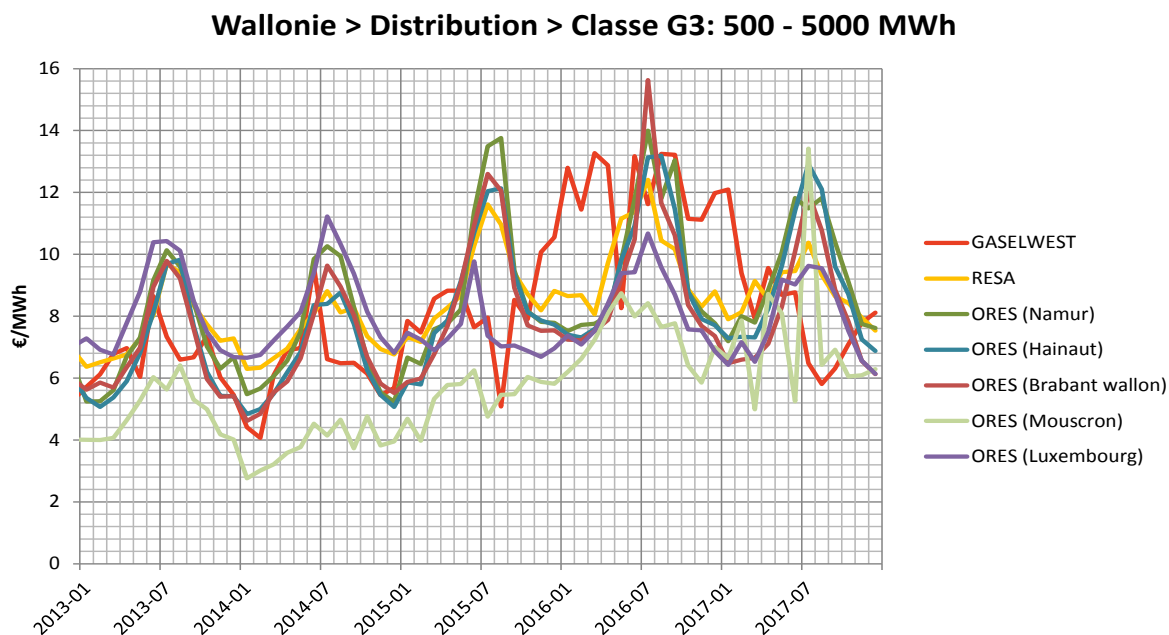


Figure 43 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel des différents GRD
Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 44 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2,3 GWh de gaz par an.

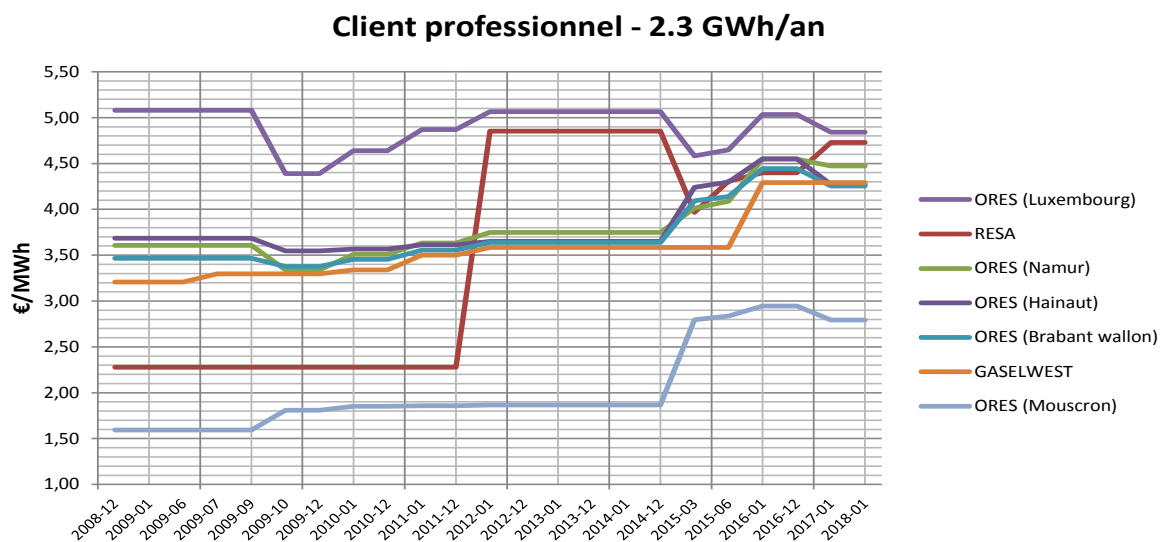


Figure 44 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2009-2017 en €/MWh hors TVA
pour un client-type T4 (Client professionnel 2,3 GWh/an)
Source CREG²⁵ - CWaPE

²⁵ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

3.2.5. Evolution des taxes fédérales

La Figure 45 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharge clients protégés) reprises sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés » et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction²⁶ et dégressivité²⁷).

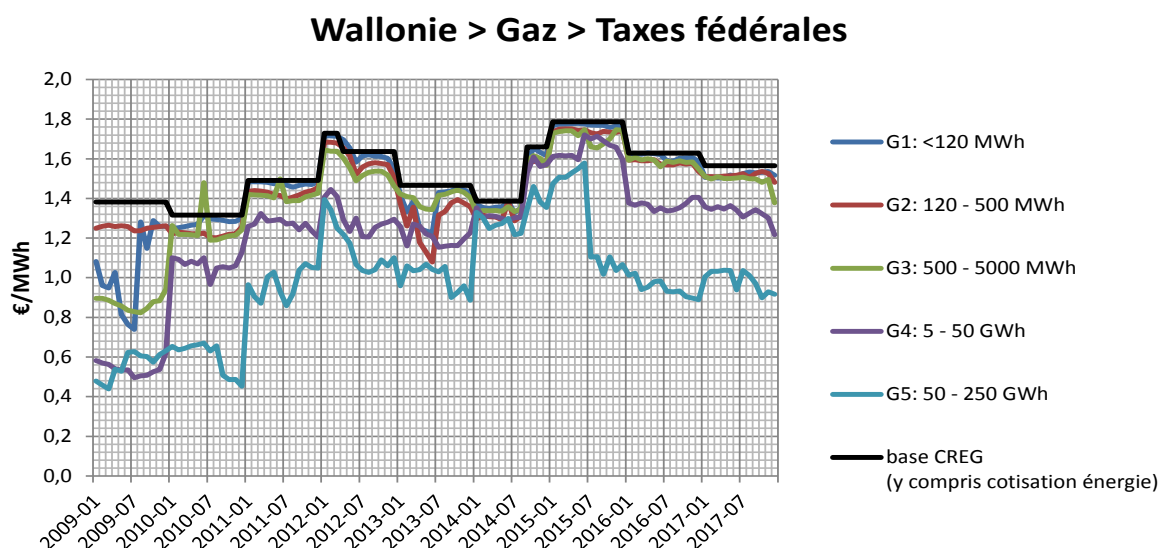


Figure 45 : Evolution des taxes fédérales par MWh de gaz naturel

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie²⁶ et de dégressivité²⁷ de la cotisation fédérale.

Des oscillations sont cependant observées dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situations (réductions) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

Début 2014, les taxes fédérales sont en baisse. Mais au mois de septembre, celles-ci repartent à la hausse suite à l'augmentation de la surcharge « clients protégés ». Au 1er semestre 2015, la cotisation

²⁶ Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- un pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- un pour les entreprises avec permis environnemental ;
- un pour toutes les autres.

²⁷ La loi du 26 mars 2014, en vigueur au 1^{er} juillet 2014, introduit un mécanisme de dégressivité de la cotisation fédérale en gaz pour les entreprises signataires d'un accord de branche dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh/an :

- -15% pour la tranche de consommation entre 20 et 50 GWh/an ;
- -20% pour la tranche de consommation entre 50 et 250 GWh/an ;
- -25% pour la tranche de consommation entre 250 GWh/an et 1 000 GWh/an ;
- -45% pour la tranche de consommation supérieure à 1 000 GWh/an ;
- par site de consommation et par an, la cotisation fédérale pour ce site de consommation s'élève à 750.000 euros au maximum.

s'accroît en raison de la hausse de la surcharge OSP et à nouveau de la surcharge « clients protégés ». La cotisation énergie s'est également inscrite en très légère hausse.

En 2016, les différentes composantes de la cotisation fédérale sont en baisse alors que la cotisation sur l'énergie progresse très légèrement.

En 2017, les composantes « fonctionnement CREG » et « Mesures sociales » de la cotisation fédérale sont en baisse alors que la surcharge « clients protégés » augmente très légèrement de sorte que globalement la cotisation fédérale se réduit. De son côté la cotisation sur l'énergie reste inchangée.

La Figure 46 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c'est-à-dire correspondant à la série « base CREG » de la Figure 45).

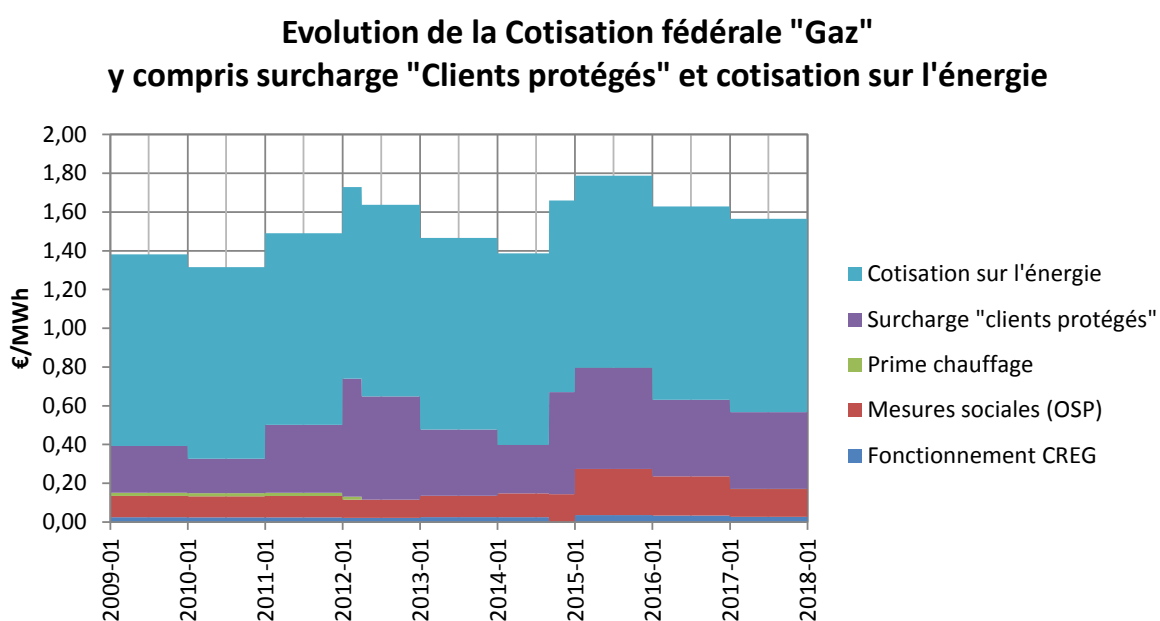


Figure 46 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes

Source : CREG

3.2.6. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 47 ci-dessous.

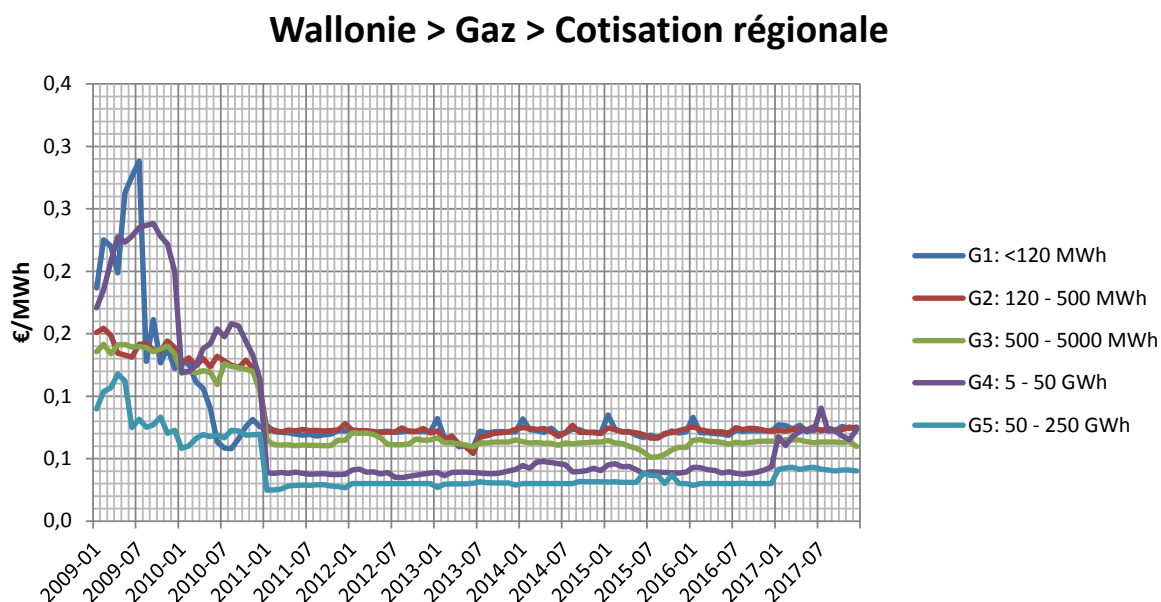


Figure 47 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0,0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:

- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0,075 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0,06 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0,03 euro/MWh.

Ce sont bien ces chiffres que l'on observe à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles reflètent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

3.3. Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

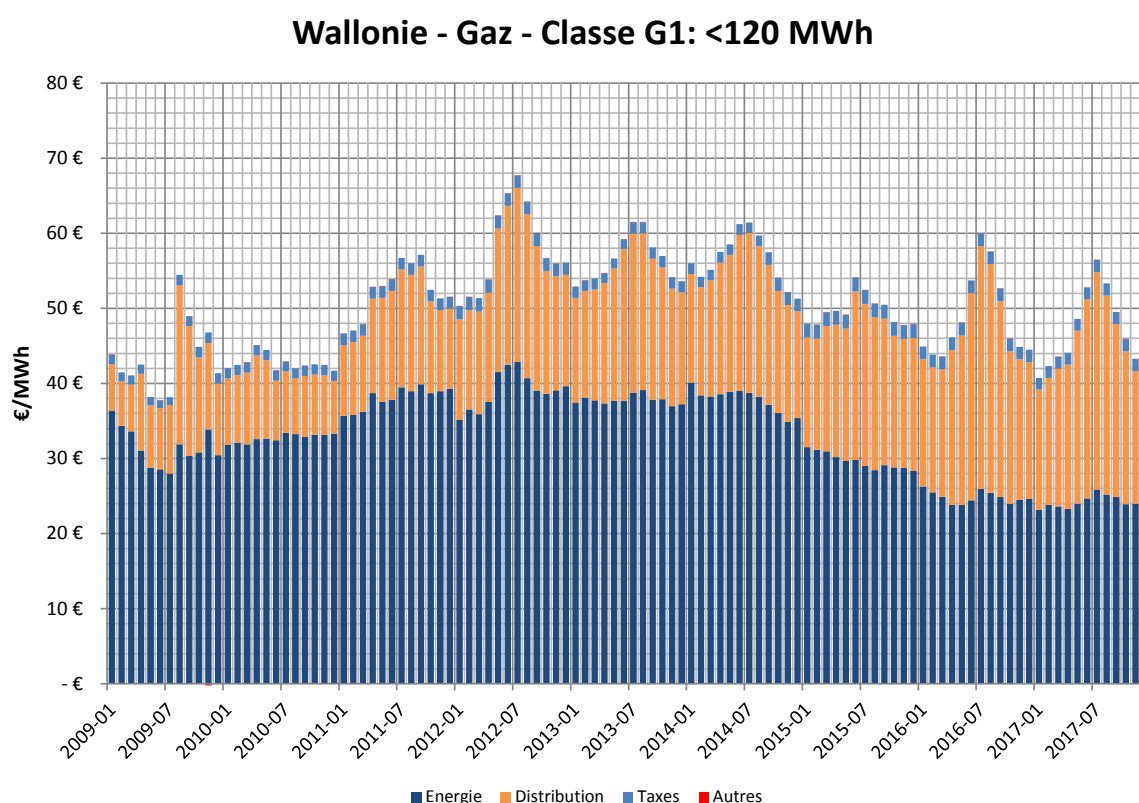
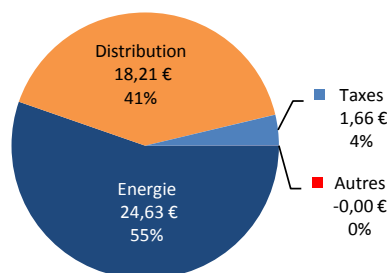


Figure 48 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 48, il apparaît que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie (y compris transport) et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 49 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour 57% dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui de 39 %. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit environ 4%.

Période 2016-12
Classe G1: <120 MWh
44,5 €/MWh



Période 2017-12
Classe G1: <120 MWh
43,65 €/MWh

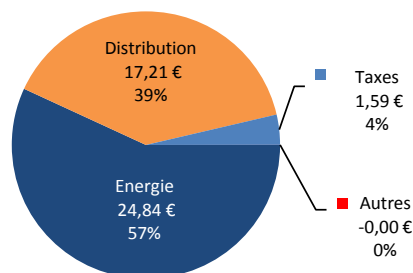


Figure 49 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme de distribution qui est le principal responsable de l'évolution du prix all-in entre janvier 2009 et décembre 2017. Pour les douze mois de l'année 2017, il apparaît que la baisse du prix all-in du MWh est imputable à la sensible diminution de la composante distribution.

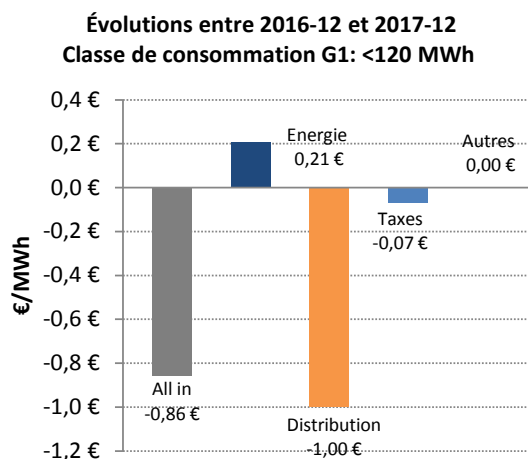
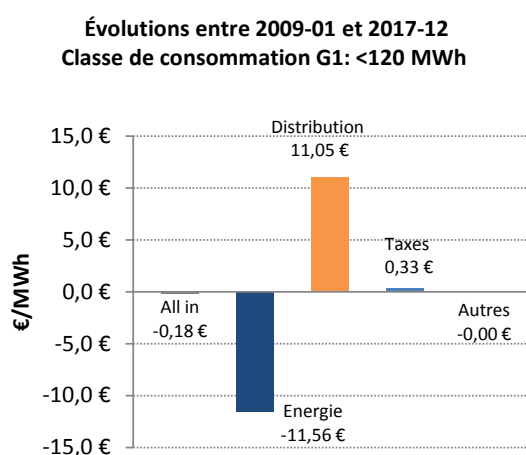


Figure 50 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

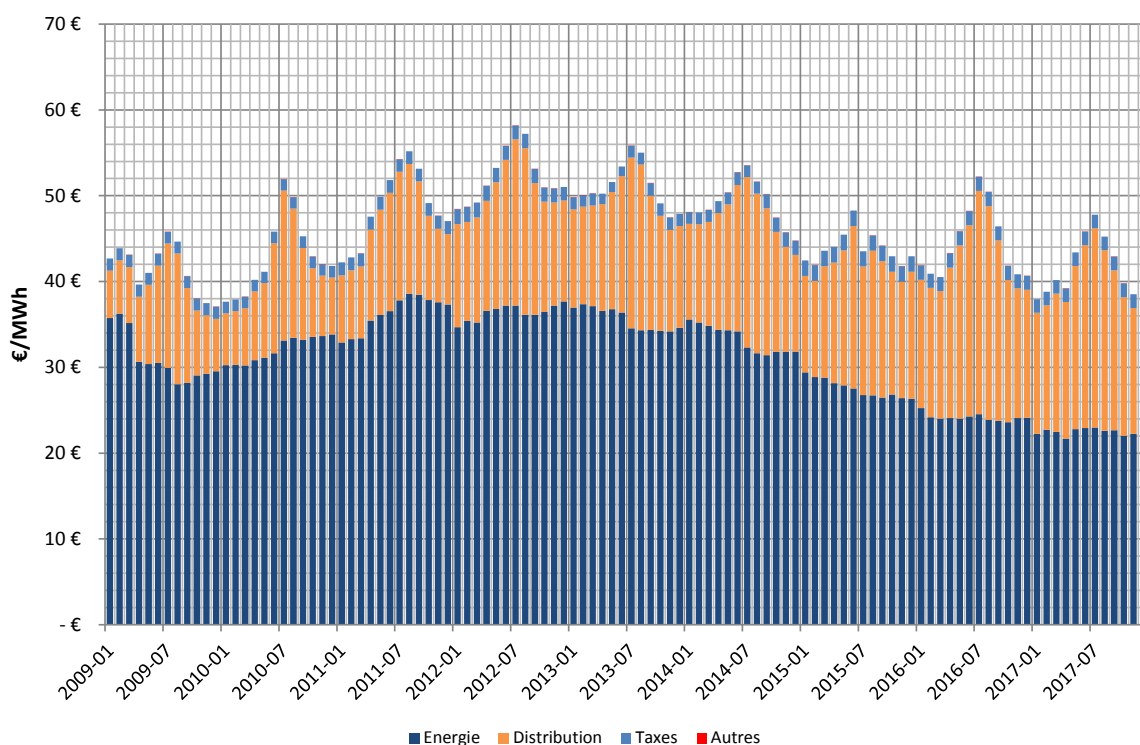
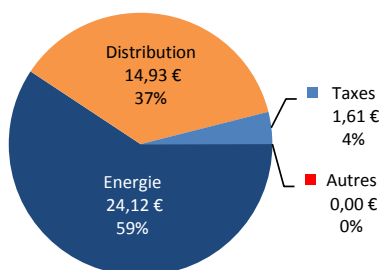


Figure 51 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2017, le prix moyen du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120 – 500 MWh/an) est de 38,55 € ; en baisse de 2,11 € par rapport au mois de décembre 2016.

Période 2016-12
Classe G2: 120 - 500 MWh
40,65 €/MWh



Période 2017-12
Classe G2: 120 - 500 MWh
38,55 €/MWh

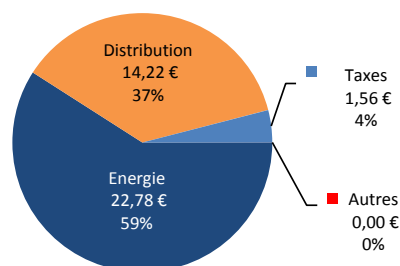


Figure 52 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

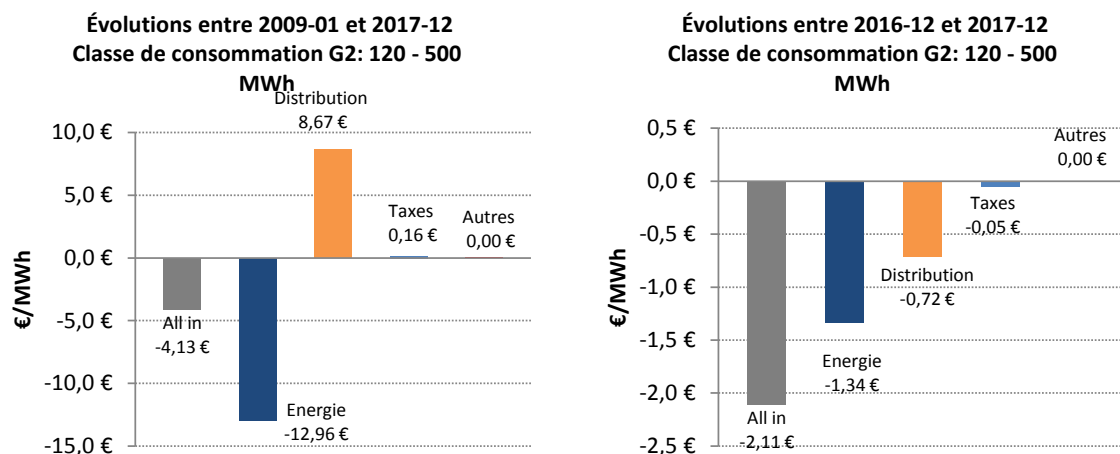


Figure 53 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2017, la composante énergie est en baisse de 12,96 €/MWh alors que la composante distribution est en hausse de 8,67 €/MWh. Au final le prix all-in du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120-500 MWh/an) est en diminution de 4,13 €/MWh.

3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

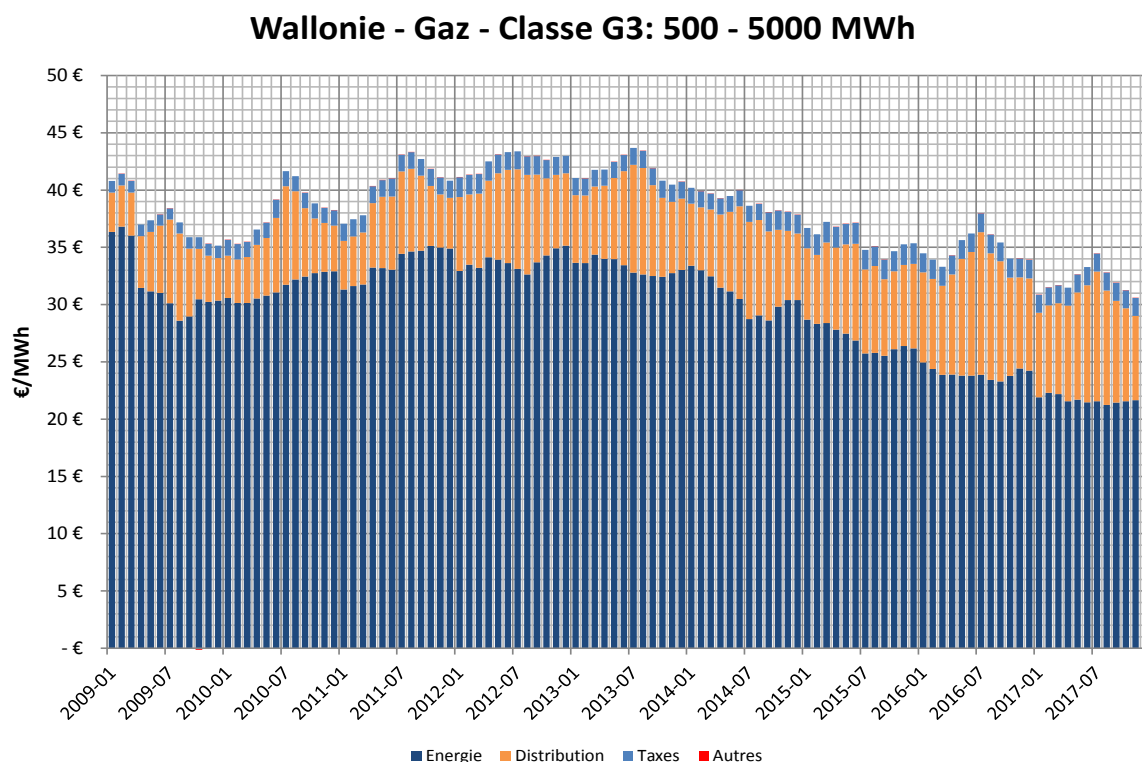
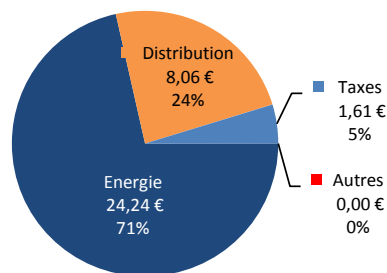


Figure 54 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie représente à elle seule plus de 72% du prix total du gaz naturel pour la classe de consommation G3. La distribution est le deuxième terme en ordre d'importance au niveau du prix (environ de 23%) ; le solde étant couvert par les taxes fédérales et régionales.

Période 2016-12
Classe G3: 500 - 5000 MWh
33,91 €/MWh



Période 2017-12
Classe G3: 500 - 5000 MWh
30,29 €/MWh

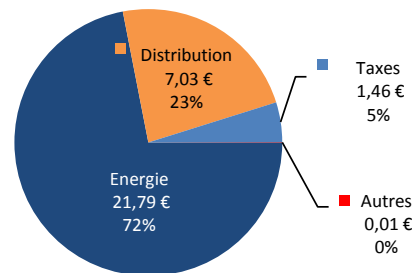


Figure 55 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2017, le prix moyen du gaz naturel était de 30,29 €/MWh pour la classe de consommation G3 ; en baisse de 3,62 €/MWh par rapport au prix pratiqué en décembre 2016.

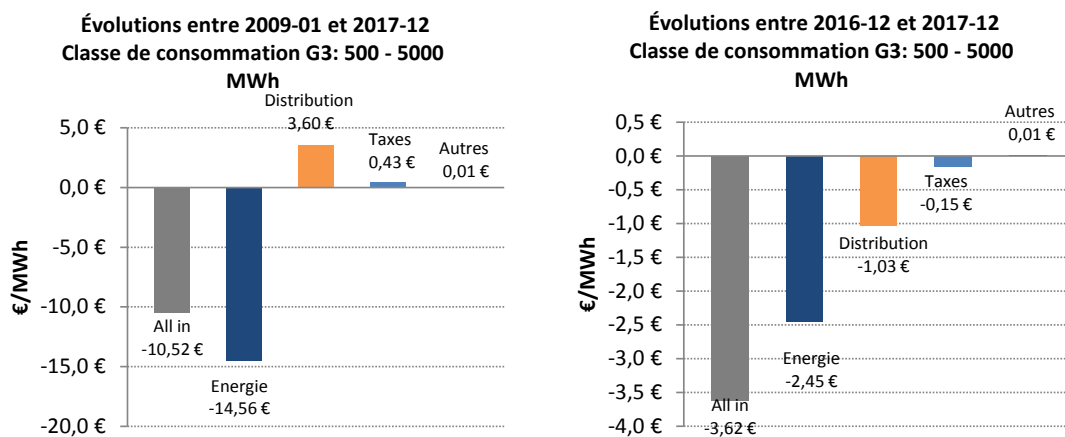


Figure 56 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

Comme pour les classes de consommation G1 et G2, de janvier 2009 à décembre 2017, la composante énergie est en baisse alors que la composante de distribution est en hausse.

Néanmoins, la distribution exprimée en €/MWh étant proportionnellement moins importante pour les gros consommateurs, il en résulte que la baisse du prix all-in est ici plus importante comparativement à celle observée pour les classes de consommation G1 et G2.

3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

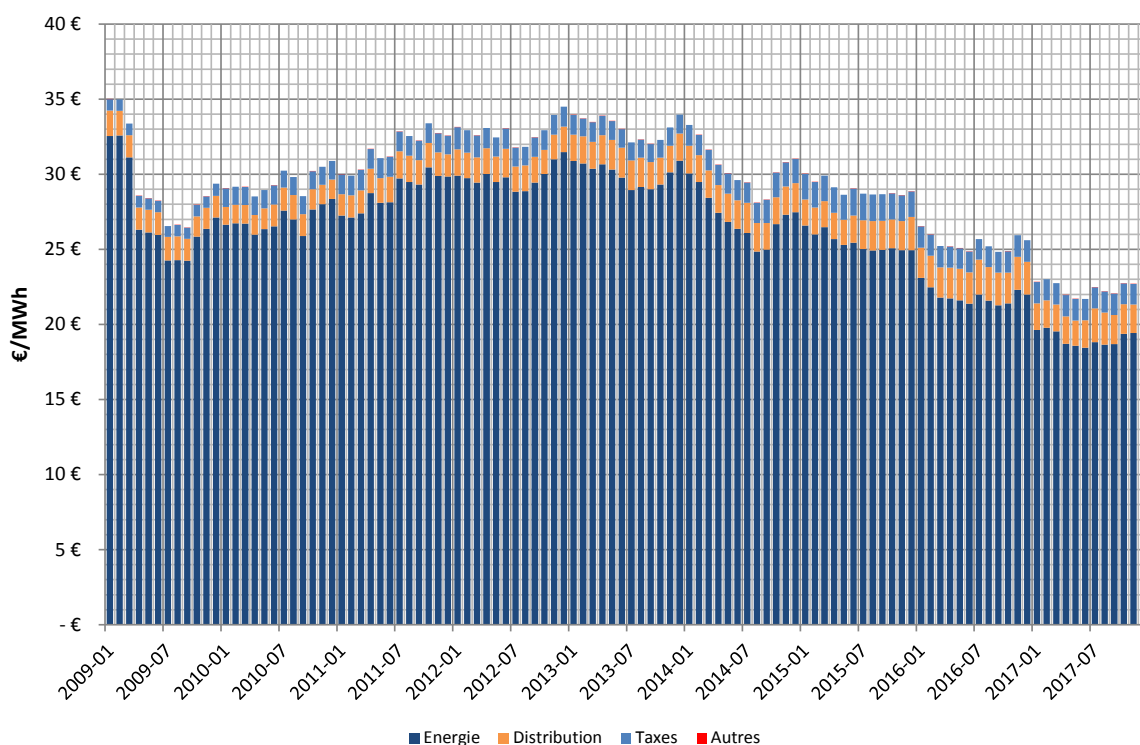


Figure 57 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

Si pour la classe de consommation G3, le terme énergie pèse pour environ 72% dans le prix all-in du gaz naturel, il pèse pour G4 pour 86% en décembre 2017.

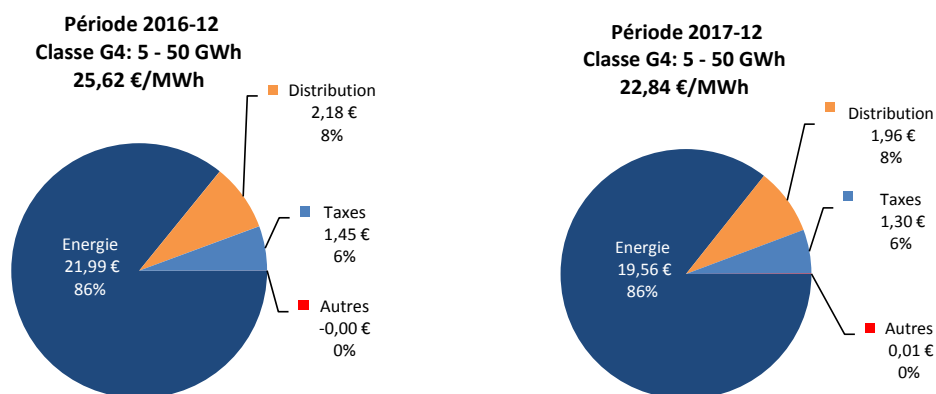


Figure 58 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2017, ce prix all-in était en moyenne de 22,84€/MWh pour la classe de consommation G4 ; en diminution de 2,78 €/MWh par rapport à décembre 2016.

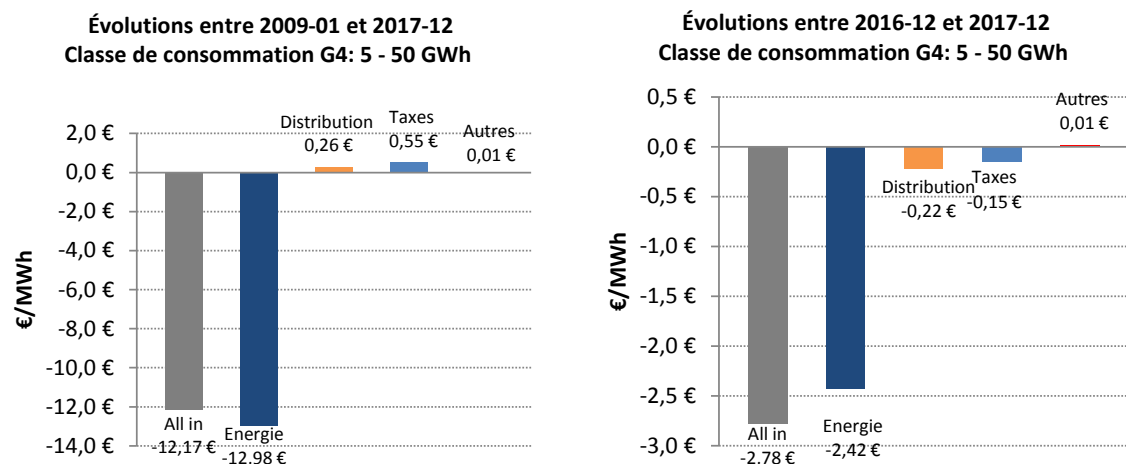


Figure 59 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2017, une diminution de la composante énergie et une augmentation limitée du terme de distribution sont observées comme pour toutes les autres classes de consommation en gaz.

Pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an), il en résulte une diminution du prix all-in de 12,17 €/MWh sur cette même période.

De décembre 2016 à décembre 2017, le prix all-in est en baisse de 2,78 €/MWh principalement expliquée par la diminution du terme énergie (-2,42 €/MWh).

3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

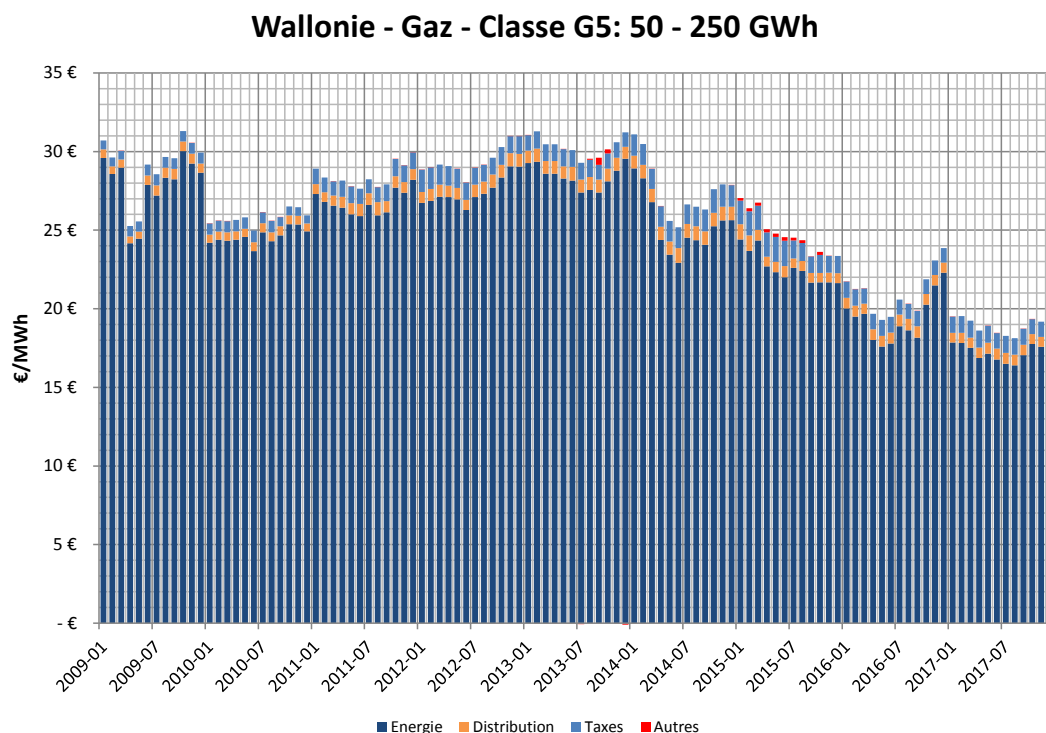


Figure 60 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Comme observé à la figure ci-avant et aux figures ci-dessous, le terme énergie est prépondérant dans la facture de gaz pour la classe de consommation G5. En décembre 2017, à lui seul ce terme énergie pesait pour 92% dans le prix all-in.

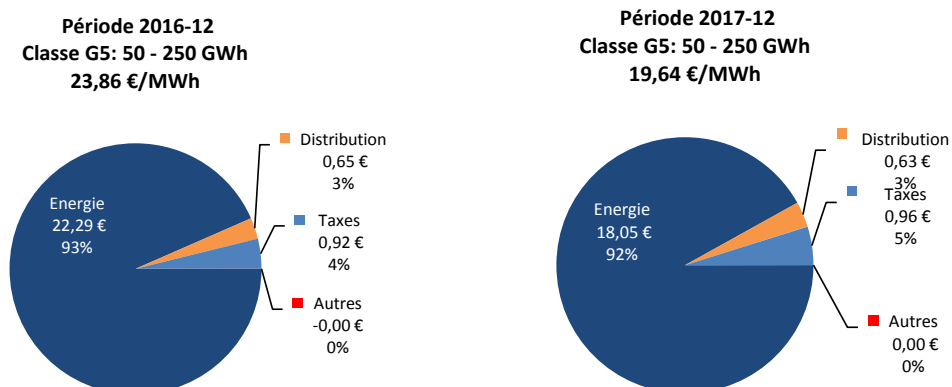


Figure 61 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Le prix moyen du MWh de gaz est de 19,64 €/MWh en décembre 2017 pour la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an). Il est en diminution de 4,22 €/MWh par rapport au prix moyen observé en décembre 2016.

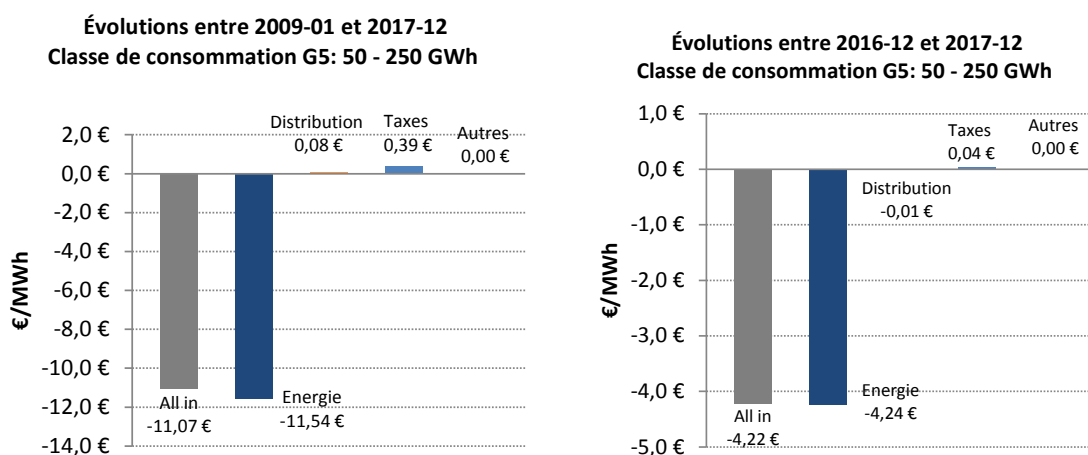


Figure 62 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2017 (figure de gauche) | décembre 2016 et décembre 2017 (figure de droite)

Sur l'ensemble de la période étudiée (janvier 2009 à décembre 2017), le prix all-in du MWh de gaz est en diminution. Ceci est la conséquence de la diminution du prix de la composante énergie.

4. COMPARAISONS INTERNATIONALES

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de la présente étude pour la Wallonie et des données Eurostat pour les différents pays.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude. Dès lors la comparaison ne portera pas tout à fait sur les mêmes choses.

4.1. Electricité

Il est observé que les écarts au niveau des prix de l'électricité (prix all-in HTVA) par rapport à ceux pratiqués chez nos voisins directs ont peu évolué durant les dernières années.

C'est en Allemagne et en Angleterre que les prix pratiqués pour les classes de consommation allant de IA (<20 MWh/an) à ID (de 2 à 20 GWh/an) sont les plus élevés. Les Allemands paient le prix de leur politique énergétique forte et de la transition énergétique avec entre autres l'abandon du nucléaire. Des études réalisées par PWC²⁸ et par Deloitte²⁹, même si elles s'intéressent principalement à de plus grands consommateurs que ceux visés par la présente étude, ont cependant mis en avant que certains clients industriels « électro intensif » allemands peuvent bénéficier de réductions substantielles de nature à leur donner un avantage concurrentiel par rapport à leurs voisins belges et européens.

A l'inverse des Allemands et des Anglais, les Français et les Néerlandais bénéficient des tarifs les moins élevés. Quant aux prix pratiqués en Wallonie, ils se situent entre ces deux extrêmes.

²⁸ « A European comparison of electricity and gas prices for the large industrial consumers », PWC, mars 2017, http://www.creg.be/sites/default/files/assets/Publications/Studies/2017-PwC_Report_A_European_comparison_of_electricity_and_gas_for_large_industrial_consumers_0.pdf

²⁹ « Benchmarking study of electricity prices between Belgium and neighboring countries », Deloitte, mars 2018, http://www.febelioc.be/web/deloitte%20studie%20elektriciteitsprijzen%20%20update%202018%207%2003%202018_/1011306065/list1187970135/f1.html

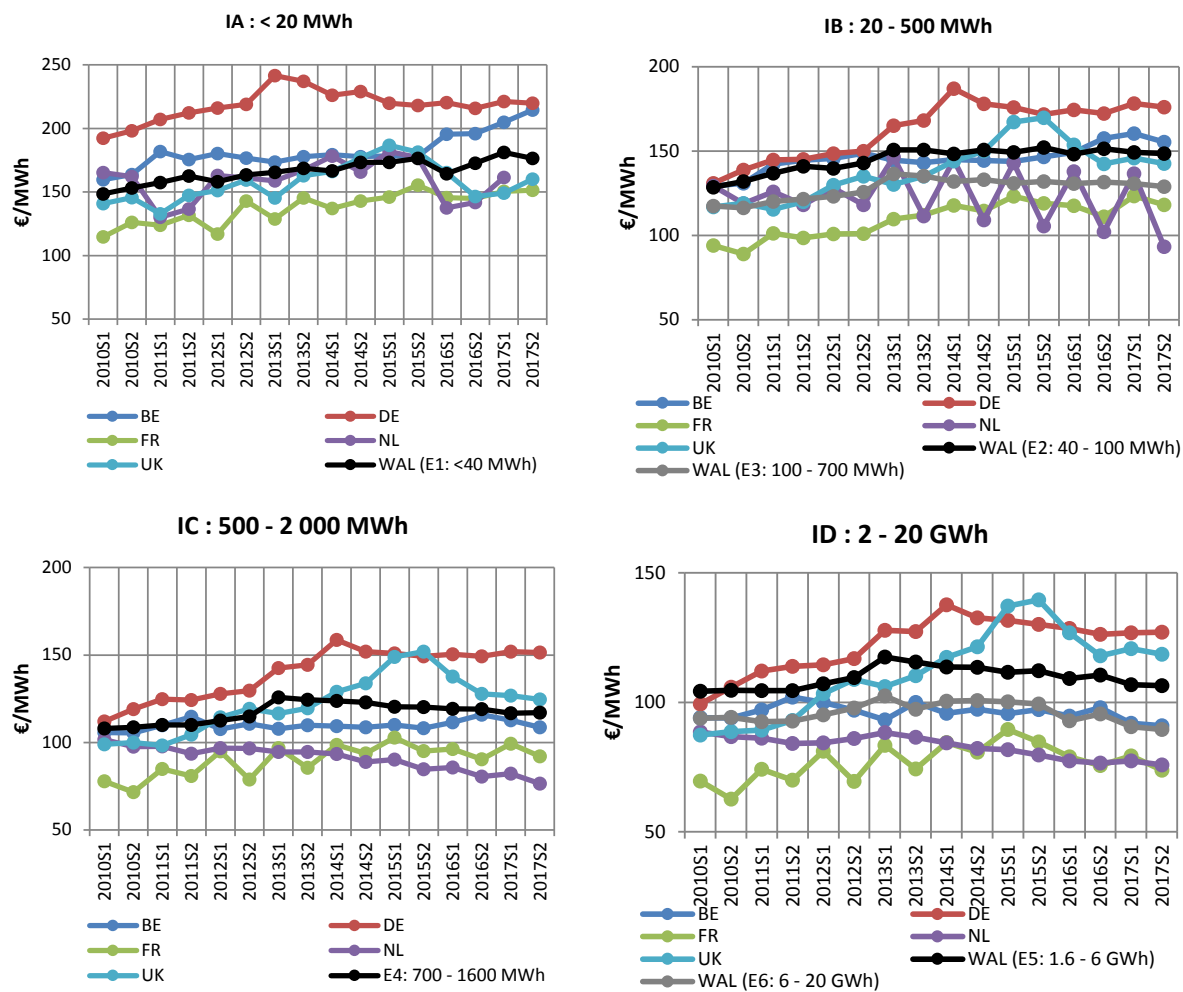


Figure 63 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in HTVA)
Source : Eurostat

4.2. Gaz naturel

Les figures ci-dessous comparent les prix (all-in HTVA) pratiqués pour le gaz naturel en Wallonie à ceux pratiqués chez nos proches voisins. Il apparaît que les prix wallons sont compétitifs, souvent parmi les moins chers.

Comme l'a confirmé l'étude réalisée par PWC et même si celle-ci elle s'intéresse à de plus gros consommateurs³⁰, les prix de la commodité en gaz sont proches d'un pays à l'autre. Même s'ils ne représentent qu'une petite partie de la facture finale, les coûts liés au transport, à la distribution et aux taxes sont déterminants pour les comparaisons internationales. Cette étude met également en avant le fait que les prix pratiqués en Wallonie sont très majoritairement inférieurs à ceux pratiqués chez nos proches voisins.

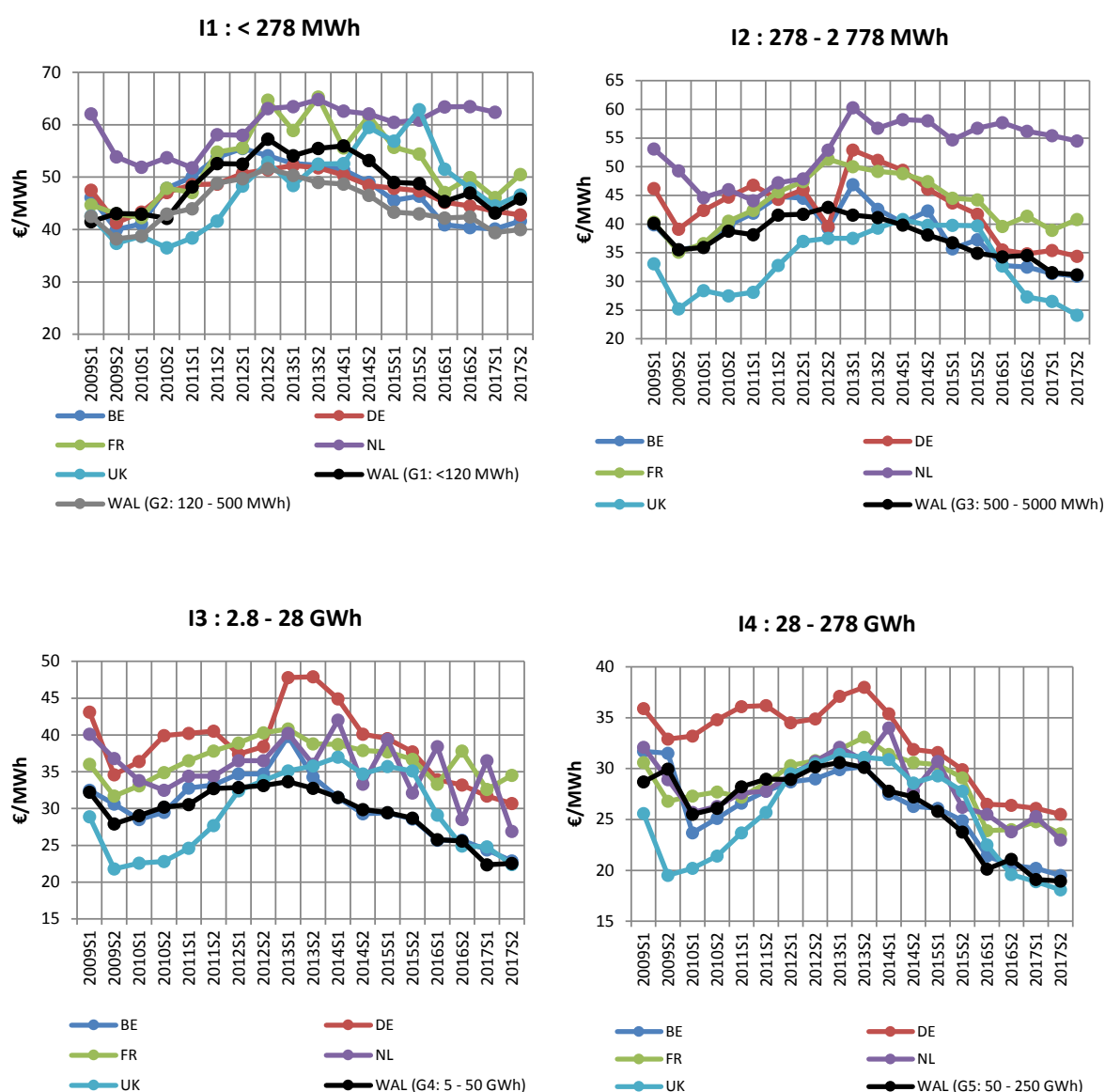


Figure 64 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in HTVA)

Source : Eurostat

³⁰ L'étude s'intéresse à un consommateur industriel ayant une consommation annuelle de 100 GWh avec un profil stable.

5. CONCLUSIONS

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie à la CWaPE. Ces collaborations fructueuses ont permis à la CWaPE de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

5.1. Electricité

Le **prix All-in** de l'électricité sur la période étudiée a augmenté de +0,4% à +1,9% en neuf ans pour les classes de consommation E1, E4 et E5 (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 0,1% à 0,2%). Le prix All-in pour les classes E2, E3 et E6 se sont quant à eux réduits de 1,3% à 7,6% sur la période étudiée. Pour les différentes classes de consommation (E1 à E6), il évolue moins vite que l'indice des prix à la consommation qui a pour sa part augmenté de 16,2% sur la même période. Au cours des douze derniers mois (décembre 2016 à décembre 2017), le prix all-in est en baisse pour les différentes classes de consommation affichant de -2,8% à -7,3%. En 2017, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 114,40 €/MWh pour l'électricité.

Sur l'ensemble de la période étudiée, il apparaît que les principales composantes constituant ce prix sont généralement à la hausse exception faite de la **composante énergie** qui permet au final soit de limiter la hausse du prix all-in, soit de voir ce prix all-in diminuer. Cette composante énergie a fortement chuté au premier trimestre 2009 et a continué sa baisse mais de manière moins marquée jusqu'à la fin du premier semestre 2010. Le prix de l'énergie repart alors à la hausse jusqu'en octobre 2011 ; il s'en suit alors une nouvelle baisse jusqu'au mois d'août 2012. Puis les prix chutent globalement jusqu'au dernier trimestre 2014 où on assiste à une reprise légère liée entre autres à une incertitude des disponibilités des réacteurs nucléaires belges. L'année 2015 et le premier semestre 2016 sont marqués par une diminution sensible du prix de la composante énergie. Cependant entre juillet 2016 et décembre 2017, les prix ont connu une hausse au second semestre 2016 suivie par une très nette diminution de janvier à juillet 2017 avant de se redresser quelque peu entre août et novembre 2017.

La composante **contribution énergie renouvelable** a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts et des prix d'achat des certificats verts. Entre 2009 et 2017, cette contribution énergie renouvelable a plus que doublé (les quotas sont quant à eux passés de 9% à 34,03%). Alors que la contribution n'avait pas évolué en 2014, la hausse du quota étant compensée par une baisse du prix de revente des certificats verts, elle est clairement repartie à la hausse en 2015, 2016 et 2017 sous l'effet de l'augmentation du quota.

Les **tarifs de transport**, qui étaient restés stables de 2009 à 2011, ont plus que doublé suite à l'introduction de la « surcharge CV Elia » reprise dans ces tarifs; celle-ci est liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons sur le marché. Notons que les décrets du 11 décembre 2013 et du 27 mars 2014 instaurent une exonération partielle pour 2013 et jusqu'en 2022 de cette surcharge pour certaines catégories de clients finals. Le rapport intègre dans les chiffres présentés l'impact de l'exonération au bénéfice des clients professionnels. Toutefois, pour les raisons évoquées ci-avant (voir point 2.1.1), l'impact de l'exonération sur les coûts de transport a fait l'objet d'une estimation sur base annuelle, pour chaque classe de consommation, compte tenu des volumes effectivement exonérés et des montants remboursés aux clients concernés.

Durant le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse malgré l'introduction à partir de mars 2015 d'une surcharge visant à financer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique. La diminution des coûts de transport s'explique principalement par la prise en

compte du ratio « Infeed sur prélèvement », à savoir que l'énergie produite et consommée localement diminue les coûts de transport, pour la détermination du niveau des composantes de transport et des surcharges obligations de service public pour les clients sur les réseaux de distribution. Enfin, alors que l'application des tarifs 2016 avait entraîné une sensible diminution des coûts de transport pour toutes les classes de consommation (de - 1,4% pour E3 à - 9,9% pour E6), l'application des tarifs 2017 a eu un effet plus contrasté avec une hausse pour les classes E1 et E6 (4,2 % pour E1 et 3,7% pour E6) mais avec une baisse pour les autres classes (de 2,0% pour E5 jusqu'à 8,6% pour E3).

Les **tarifs de distribution**, après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014), ont progressé de manière sensible durant le premier semestre 2015 en raison de l'application de nouveaux tarifs mais également du fait de l'assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015. Enfin l'application des tarifs 2017 a entraîné d'un côté une légère hausse des coûts de distribution pour les classes E4 et E5 et d'un autre côté une diminution de ces mêmes coûts pour les autres classes de consommation.

5.2. Gaz naturel

Le prix all-in du gaz naturel a diminué sur la période étudiée (2009-2017) pour les différentes classes de consommation, cette baisse allant de -0,4% pour la classe G1 jusqu'à -36,1% pour la classe G5. L'explication de ces variations entre classes de consommation est à trouver dans l'évolution à la baisse de la composante énergie (y compris transport) et de l'évolution à la hausse de la composante distribution, cette dernière étant proportionnellement moins importante dans le prix all-in pour les classes de consommation supérieures.

L'évolution sur l'année 2017 montre une diminution des prix pour toutes les classes de consommation, cette diminution variant de -1,9 % pour G1 à -17,7% pour G5. Toutes classes de consommation confondues, le prix all-in HTVA est de 26,79 €/MWh en 2017 contre 30,95 €/MWh en 2016.

Les évolutions observées pour l'année 2017 sont la conséquence de l'évolution à la baisse de la **composante énergie** (qui inclut le transport), baisse observée également sur le marché de gros.

Par ailleurs la révision des **tarifs de distribution** pour l'année 2017 a impacté de manière proportionnellement diverse, et majoritairement à la baisse, les différentes classes de consommation.

ANNEXE 1. DÉTAIL DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (€/MWH) – 5 DERNIÈRES ANNÉES

Wallonie - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	68,02 €	16,56 €	27,27 €	48,56 €	3,62 €	164,02 €	0,00 €
2013-02	67,16 €	16,76 €	28,60 €	48,72 €	3,92 €	165,16 €	0,00 €
2013-03	65,73 €	16,84 €	29,06 €	49,97 €	3,87 €	165,47 €	- 0,00 €
2013-04	63,64 €	16,35 €	29,40 €	53,65 €	3,96 €	167,00 €	0,00 €
2013-05	63,77 €	16,44 €	28,34 €	55,25 €	3,90 €	167,71 €	0,00 €
2013-06	62,10 €	16,54 €	27,42 €	54,47 €	3,77 €	164,29 €	0,00 €
2013-07	60,35 €	16,99 €	28,55 €	62,46 €	3,99 €	172,34 €	0,00 €
2013-08	60,02 €	17,02 €	27,97 €	60,91 €	4,00 €	169,91 €	0,00 €
2013-09	61,36 €	16,98 €	28,38 €	60,53 €	3,99 €	171,23 €	- 0,00 €
2013-10	63,19 €	16,98 €	28,44 €	59,79 €	3,96 €	172,35 €	- 0,00 €
2013-11	61,70 €	16,73 €	28,81 €	55,20 €	3,82 €	166,26 €	- 0,00 €
2013-12	61,98 €	17,10 €	28,43 €	52,31 €	3,78 €	163,60 €	- 0,00 €
2014-01	61,90 €	16,16 €	29,02 €	52,27 €	3,26 €	162,61 €	0,00 €
2014-02	61,28 €	16,45 €	30,86 €	55,54 €	3,29 €	167,42 €	- 0,00 €
2014-03	59,83 €	16,29 €	30,49 €	56,97 €	3,26 €	166,84 €	0,00 €
2014-04	59,11 €	16,28 €	30,94 €	62,71 €	3,39 €	172,44 €	- 0,00 €
2014-05	58,52 €	16,24 €	29,12 €	58,82 €	3,38 €	166,08 €	- 0,00 €
2014-06	58,18 €	16,27 €	28,39 €	59,23 €	3,42 €	165,48 €	- 0,00 €
2014-07	57,61 €	16,35 €	31,08 €	67,47 €	3,54 €	176,05 €	- 0,00 €
2014-08	57,94 €	16,32 €	31,31 €	67,04 €	3,52 €	176,13 €	0,00 €
2014-09	59,59 €	16,40 €	31,32 €	65,01 €	3,49 €	175,80 €	0,00 €
2014-10	63,24 €	16,35 €	30,93 €	61,80 €	3,41 €	175,72 €	- 0,00 €
2014-11	62,64 €	16,25 €	30,91 €	59,67 €	3,36 €	172,84 €	0,00 €
2014-12	62,59 €	16,40 €	30,35 €	54,36 €	3,28 €	166,97 €	- 0,00 €
2015-01	61,55 €	19,87 €	30,12 €	54,30 €	3,83 €	169,66 €	- 0,00 €
2015-02	63,03 €	19,68 €	29,47 €	56,14 €	3,77 €	172,10 €	0,00 €
2015-03	62,09 €	19,73 €	29,10 €	58,56 €	3,49 €	172,98 €	- 0,00 €
2015-04	60,00 €	19,67 €	29,89 €	64,55 €	3,44 €	177,55 €	- 0,00 €
2015-05	57,17 €	19,61 €	28,94 €	64,95 €	3,44 €	174,12 €	0,00 €
2015-06	57,35 €	19,60 €	28,66 €	67,21 €	3,46 €	176,28 €	0,00 €
2015-07	56,55 €	17,38 €	32,83 €	68,65 €	3,15 €	178,56 €	0,00 €
2015-08	56,61 €	17,33 €	35,15 €	71,38 €	3,25 €	183,72 €	0,00 €
2015-09	58,85 €	17,66 €	31,94 €	67,39 €	3,18 €	179,02 €	0,00 €
2015-10	60,19 €	17,90 €	32,50 €	63,25 €	3,20 €	177,03 €	0,00 €
2015-11	58,58 €	17,92 €	30,59 €	61,49 €	3,18 €	171,76 €	0,00 €
2015-12	57,74 €	18,04 €	29,75 €	61,74 €	3,06 €	170,33 €	0,00 €
2016-01	53,43 €	20,89 €	28,38 €	55,48 €	3,10 €	161,29 €	0,00 €
2016-02	53,77 €	20,96 €	28,72 €	58,34 €	3,41 €	165,20 €	0,00 €
2016-03	52,83 €	20,92 €	28,67 €	58,05 €	3,40 €	163,87 €	0,00 €
2016-04	50,99 €	20,99 €	28,71 €	60,67 €	3,42 €	164,79 €	0,00 €
2016-05	50,77 €	21,14 €	29,20 €	63,92 €	3,48 €	168,51 €	0,00 €
2016-06	51,39 €	20,78 €	27,11 €	60,08 €	3,44 €	162,81 €	0,00 €
2016-07	51,79 €	20,88 €	29,14 €	74,24 €	3,67 €	179,72 €	0,00 €
2016-08	50,71 €	20,66 €	28,84 €	71,82 €	3,53 €	175,56 €	0,00 €
2016-09	51,42 €	20,81 €	29,03 €	71,05 €	3,53 €	175,83 €	0,00 €
2016-10	52,61 €	20,75 €	28,70 €	65,77 €	3,57 €	171,40 €	0,00 €
2016-11	52,73 €	20,66 €	28,78 €	62,32 €	3,55 €	168,05 €	0,00 €
2016-12	53,15 €	21,29 €	29,17 €	61,59 €	3,49 €	168,69 €	0,00 €
2017-01	54,85 €	22,79 €	33,65 €	58,35 €	3,65 €	173,30 €	- 0,00 €
2017-02	53,37 €	22,82 €	32,94 €	66,30 €	3,71 €	179,13 €	0,00 €
2017-03	52,44 €	22,72 €	33,04 €	68,42 €	4,06 €	180,69 €	0,00 €
2017-04	49,64 €	22,75 €	34,13 €	72,89 €	4,14 €	183,55 €	0,00 €
2017-05	50,65 €	23,35 €	34,52 €	74,97 €	4,18 €	187,67 €	- 0,00 €
2017-06	49,71 €	22,63 €	34,33 €	77,59 €	4,16 €	188,41 €	- 0,00 €
2017-07	48,46 €	23,00 €	33,98 €	77,58 €	4,36 €	187,38 €	0,00 €
2017-08	48,08 €	22,86 €	33,15 €	74,99 €	4,34 €	183,42 €	0,00 €
2017-09	47,58 €	22,88 €	32,24 €	68,63 €	4,27 €	175,59 €	- 0,00 €
2017-10	49,81 €	22,90 €	33,10 €	70,17 €	4,35 €	180,33 €	0,00 €
2017-11	51,32 €	22,76 €	32,80 €	66,86 €	4,32 €	178,07 €	- 0,00 €
2017-12	48,93 €	22,65 €	30,40 €	55,53 €	4,18 €	161,70 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	67,94 €	16,31 €	25,67 €	35,11 €	3,12 €	148,12 €	- 0,04 €
2013-02	66,69 €	16,50 €	27,80 €	35,84 €	3,56 €	150,38 €	- 0,01 €
2013-03	65,31 €	16,39 €	28,03 €	36,38 €	3,56 €	149,68 €	0,01 €
2013-04	64,25 €	17,10 €	28,82 €	40,62 €	3,50 €	154,30 €	0,01 €
2013-05	63,61 €	16,63 €	27,97 €	39,91 €	3,55 €	151,65 €	- 0,02 €
2013-06	63,11 €	16,55 €	27,29 €	40,62 €	3,51 €	151,07 €	- 0,01 €
2013-07	60,06 €	16,58 €	27,91 €	43,90 €	3,51 €	151,94 €	- 0,02 €
2013-08	59,22 €	16,44 €	27,41 €	42,73 €	3,48 €	149,25 €	- 0,03 €
2013-09	60,93 €	16,55 €	27,96 €	42,50 €	3,50 €	151,43 €	- 0,01 €
2013-10	63,06 €	16,50 €	27,82 €	40,84 €	3,50 €	151,72 €	- 0,00 €
2013-11	62,62 €	16,61 €	27,98 €	39,48 €	3,52 €	150,20 €	- 0,01 €
2013-12	62,51 €	16,50 €	28,10 €	39,09 €	3,44 €	149,60 €	- 0,03 €
2014-01	60,75 €	15,79 €	28,39 €	37,41 €	2,95 €	145,29 €	- 0,00 €
2014-02	60,63 €	16,00 €	30,49 €	40,24 €	2,98 €	150,34 €	0,00 €
2014-03	59,58 €	15,99 €	30,45 €	41,67 €	3,00 €	150,69 €	- 0,00 €
2014-04	57,78 €	16,05 €	30,66 €	43,96 €	3,02 €	151,47 €	0,00 €
2014-05	57,33 €	15,98 €	29,21 €	41,17 €	3,02 €	146,71 €	0,00 €
2014-06	57,13 €	16,02 €	28,73 €	41,57 €	3,03 €	146,49 €	- 0,00 €
2014-07	56,75 €	16,22 €	30,54 €	44,97 €	3,11 €	151,59 €	0,00 €
2014-08	56,85 €	16,14 €	30,67 €	45,21 €	3,11 €	151,98 €	- 0,00 €
2014-09	58,62 €	16,17 €	30,80 €	44,23 €	3,10 €	152,93 €	0,00 €
2014-10	60,77 €	16,11 €	30,18 €	41,52 €	3,08 €	151,65 €	- 0,00 €
2014-11	59,89 €	15,94 €	30,30 €	41,12 €	3,04 €	150,30 €	- 0,00 €
2014-12	60,04 €	15,95 €	29,71 €	37,92 €	2,98 €	146,60 €	0,00 €
2015-01	58,52 €	17,98 €	29,54 €	36,46 €	3,14 €	145,64 €	0,00 €
2015-02	59,58 €	17,86 €	28,46 €	38,81 €	3,09 €	147,81 €	- 0,00 €
2015-03	59,10 €	18,22 €	28,57 €	40,32 €	2,87 €	149,08 €	0,00 €
2015-04	57,30 €	18,27 €	28,36 €	43,95 €	2,88 €	150,76 €	0,00 €
2015-05	55,80 €	18,24 €	28,69 €	45,58 €	2,87 €	151,18 €	- 0,00 €
2015-06	56,56 €	18,28 €	27,81 €	47,27 €	2,89 €	152,80 €	0,00 €
2015-07	55,42 €	18,11 €	27,89 €	47,99 €	2,91 €	152,32 €	- 0,00 €
2015-08	55,60 €	18,03 €	28,35 €	48,56 €	2,94 €	153,48 €	- 0,00 €
2015-09	57,32 €	18,03 €	28,19 €	48,01 €	2,92 €	154,47 €	- 0,00 €
2015-10	58,29 €	18,08 €	28,31 €	44,51 €	2,91 €	152,10 €	0,00 €
2015-11	56,78 €	17,88 €	28,61 €	44,45 €	2,85 €	150,57 €	0,00 €
2015-12	56,14 €	17,96 €	28,98 €	44,28 €	2,77 €	150,13 €	- 0,00 €
2016-01	53,03 €	20,68 €	27,43 €	40,81 €	2,86 €	144,82 €	0,00 €
2016-02	53,14 €	20,71 €	28,25 €	43,58 €	3,12 €	148,80 €	-0,00 €
2016-03	52,32 €	20,80 €	28,49 €	43,86 €	3,15 €	148,61 €	-0,00 €
2016-04	50,40 €	20,81 €	28,20 €	46,08 €	3,16 €	148,66 €	-0,00 €
2016-05	49,98 €	21,11 €	28,54 €	48,64 €	3,19 €	151,47 €	0,00 €
2016-06	50,73 €	20,68 €	26,86 €	46,03 €	3,19 €	147,49 €	-0,00 €
2016-07	49,87 €	21,67 €	28,61 €	51,03 €	3,24 €	154,42 €	0,00 €
2016-08	49,92 €	21,56 €	28,17 €	49,75 €	3,21 €	152,62 €	0,01 €
2016-09	50,70 €	21,62 €	28,40 €	48,86 €	3,22 €	152,80 €	0,01 €
2016-10	51,72 €	21,59 €	28,31 €	46,52 €	3,25 €	151,40 €	0,01 €
2016-11	52,52 €	21,49 €	28,15 €	44,36 €	3,23 €	149,77 €	0,00 €
2016-12	52,63 €	21,33 €	28,06 €	43,66 €	3,20 €	148,89 €	-0,00 €
2017-01	50,48 €	22,41 €	27,04 €	40,26 €	3,23 €	143,42 €	0,00 €
2017-02	50,13 €	22,61 €	28,65 €	44,91 €	3,24 €	149,55 €	0,00 €
2017-03	49,48 €	22,42 €	28,82 €	45,27 €	3,57 €	149,57 €	- 0,00 €
2017-04	47,33 €	22,61 €	28,99 €	48,52 €	3,65 €	151,10 €	0,00 €
2017-05	47,88 €	22,87 €	29,00 €	48,60 €	3,65 €	152,00 €	- 0,00 €
2017-06	47,52 €	22,61 €	28,97 €	50,01 €	3,63 €	152,73 €	0,00 €
2017-07	46,57 €	22,67 €	28,66 €	51,19 €	3,64 €	152,72 €	0,00 €
2017-08	46,63 €	22,71 €	28,38 €	50,07 €	3,68 €	151,48 €	0,00 €
2017-09	47,04 €	22,73 €	28,81 €	48,97 €	3,67 €	151,22 €	0,00 €
2017-10	48,35 €	22,80 €	28,72 €	46,65 €	3,64 €	150,17 €	0,00 €
2017-11	49,28 €	22,64 €	28,53 €	44,35 €	3,60 €	148,41 €	- 0,00 €
2017-12	47,78 €	22,54 €	26,50 €	40,31 €	3,53 €	140,66 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	65,95 €	15,28 €	25,77 €	24,87 €	2,61 €	134,48 €	- 0,01 €
2013-02	65,18 €	16,16 €	27,27 €	25,46 €	3,15 €	137,23 €	- 0,00 €
2013-03	63,86 €	16,01 €	27,39 €	25,49 €	3,18 €	135,92 €	- 0,01 €
2013-04	63,66 €	16,67 €	28,05 €	27,76 €	3,17 €	139,30 €	- 0,01 €
2013-05	61,80 €	16,30 €	27,83 €	27,23 €	3,29 €	136,44 €	- 0,00 €
2013-06	61,01 €	16,50 €	28,36 €	26,36 €	3,22 €	135,44 €	- 0,00 €
2013-07	60,83 €	17,04 €	27,40 €	25,78 €	3,33 €	134,37 €	- 0,02 €
2013-08	60,48 €	17,05 €	27,25 €	28,58 €	3,39 €	136,74 €	- 0,01 €
2013-09	61,20 €	16,76 €	27,67 €	26,64 €	3,32 €	135,59 €	- 0,00 €
2013-10	61,94 €	15,85 €	27,57 €	27,01 €	3,28 €	135,65 €	- 0,01 €
2013-11	60,45 €	16,56 €	27,55 €	26,49 €	3,25 €	134,28 €	- 0,02 €
2013-12	60,59 €	16,52 €	27,60 €	26,19 €	3,16 €	134,07 €	- 0,01 €
2014-01	58,06 €	16,10 €	27,41 €	25,29 €	2,70 €	129,56 €	0,00 €
2014-02	58,25 €	16,44 €	29,62 €	26,60 €	2,69 €	133,60 €	- 0,00 €
2014-03	57,40 €	16,42 €	29,59 €	26,93 €	2,69 €	133,03 €	0,00 €
2014-04	55,86 €	16,56 €	29,65 €	27,72 €	2,70 €	132,50 €	- 0,00 €
2014-05	55,39 €	16,63 €	29,31 €	27,49 €	2,70 €	131,51 €	- 0,00 €
2014-06	55,56 €	16,18 €	29,01 €	28,36 €	2,72 €	131,83 €	0,00 €
2014-07	55,96 €	16,45 €	29,12 €	29,18 €	2,94 €	133,65 €	- 0,00 €
2014-08	55,53 €	16,34 €	29,27 €	29,57 €	2,93 €	133,64 €	0,00 €
2014-09	57,04 €	16,26 €	29,41 €	28,73 €	2,93 €	134,37 €	- 0,00 €
2014-10	58,05 €	16,20 €	29,11 €	27,43 €	2,92 €	133,71 €	0,00 €
2014-11	56,68 €	16,47 €	29,14 €	27,18 €	2,89 €	132,36 €	0,00 €
2014-12	57,16 €	16,22 €	28,62 €	25,91 €	2,82 €	130,74 €	- 0,00 €
2015-01	55,49 €	17,15 €	29,09 €	25,13 €	2,93 €	129,78 €	- 0,00 €
2015-02	56,26 €	17,19 €	26,99 €	27,08 €	2,83 €	130,35 €	- 0,00 €
2015-03	55,74 €	17,42 €	27,50 €	27,66 €	2,70 €	131,01 €	0,00 €
2015-04	54,43 €	17,71 €	27,31 €	28,71 €	2,65 €	130,82 €	- 0,00 €
2015-05	53,04 €	17,65 €	27,74 €	29,43 €	2,65 €	130,51 €	- 0,00 €
2015-06	54,39 €	17,79 €	27,08 €	31,22 €	2,67 €	133,15 €	- 0,00 €
2015-07	53,63 €	17,67 €	26,67 €	31,17 €	2,75 €	131,90 €	0,00 €
2015-08	53,63 €	17,58 €	27,47 €	32,13 €	2,76 €	133,56 €	- 0,00 €
2015-09	54,94 €	17,60 €	26,79 €	30,91 €	2,76 €	133,00 €	- 0,00 €
2015-10	54,99 €	17,57 €	27,37 €	30,04 €	2,72 €	132,69 €	- 0,00 €
2015-11	54,26 €	17,45 €	26,85 €	29,54 €	2,70 €	130,80 €	0,00 €
2015-12	54,20 €	17,15 €	26,44 €	29,95 €	2,61 €	130,35 €	0,00 €
2016-01	50,46 €	20,77 €	26,67 €	28,29 €	2,64 €	128,84 €	0,00 €
2016-02	51,03 €	20,68 €	26,88 €	29,86 €	2,86 €	131,31 €	-0,00 €
2016-03	50,37 €	20,75 €	26,84 €	29,56 €	2,91 €	130,43 €	-0,00 €
2016-04	48,99 €	20,96 €	27,23 €	31,10 €	2,90 €	131,17 €	-0,00 €
2016-05	48,41 €	20,97 €	27,24 €	31,67 €	2,91 €	131,20 €	-0,00 €
2016-06	49,32 €	20,95 €	26,75 €	31,39 €	2,90 €	131,31 €	-0,00 €
2016-07	48,07 €	20,95 €	26,87 €	32,45 €	2,92 €	131,25 €	0,00 €
2016-08	48,66 €	21,13 €	26,76 €	31,90 €	2,96 €	131,42 €	0,00 €
2016-09	49,17 €	21,18 €	27,09 €	31,97 €	2,98 €	132,39 €	0,00 €
2016-10	49,60 €	21,05 €	26,85 €	30,82 €	2,93 €	131,26 €	0,00 €
2016-11	50,08 €	20,92 €	26,82 €	30,22 €	2,93 €	130,97 €	-0,00 €
2016-12	50,27 €	20,65 €	26,07 €	32,49 €	2,90 €	132,38 €	0,00 €
2017-01	47,26 €	22,05 €	25,72 €	27,57 €	2,87 €	125,46 €	- 0,00 €
2017-02	46,83 €	22,10 €	27,12 €	29,98 €	2,91 €	128,94 €	- 0,00 €
2017-03	46,55 €	22,12 €	27,30 €	29,83 €	3,24 €	129,04 €	0,00 €
2017-04	44,69 €	22,05 €	27,63 €	31,36 €	3,31 €	129,03 €	0,00 €
2017-05	45,31 €	22,23 €	27,43 €	30,96 €	3,28 €	129,22 €	- 0,00 €
2017-06	45,18 €	22,17 €	27,54 €	31,33 €	3,26 €	129,49 €	- 0,00 €
2017-07	44,10 €	22,03 €	27,78 €	32,08 €	3,28 €	129,27 €	0,00 €
2017-08	44,62 €	22,12 €	27,28 €	31,53 €	3,31 €	128,85 €	- 0,00 €
2017-09	44,91 €	22,16 €	27,61 €	31,29 €	3,31 €	129,27 €	- 0,00 €
2017-10	45,74 €	22,27 €	27,49 €	30,21 €	3,32 €	129,04 €	0,00 €
2017-11	46,29 €	22,20 €	28,43 €	29,45 €	3,29 €	129,66 €	- 0,00 €
2017-12	45,09 €	22,17 €	23,83 €	28,50 €	3,17 €	122,76 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	62,08 €	16,45 €	25,02 €	18,52 €	2,55 €	124,61 €	- 0,00 €
2013-02	62,01 €	16,45 €	25,52 €	19,99 €	3,06 €	127,02 €	- 0,00 €
2013-03	61,53 €	16,51 €	25,49 €	19,60 €	3,09 €	126,21 €	- 0,02 €
2013-04	60,83 €	16,72 €	25,89 €	20,12 €	3,19 €	126,74 €	- 0,01 €
2013-05	59,65 €	16,07 €	25,05 €	20,06 €	3,16 €	123,96 €	- 0,02 €
2013-06	59,76 €	16,75 €	26,23 €	19,57 €	3,15 €	125,44 €	- 0,02 €
2013-07	58,75 €	16,62 €	25,86 €	20,35 €	3,21 €	124,75 €	- 0,04 €
2013-08	58,49 €	16,38 €	25,32 €	20,29 €	3,23 €	123,63 €	- 0,09 €
2013-09	59,39 €	15,88 €	25,02 €	20,45 €	3,23 €	123,95 €	- 0,03 €
2013-10	60,30 €	16,37 €	25,33 €	19,93 €	3,23 €	125,12 €	- 0,05 €
2013-11	59,33 €	16,42 €	25,58 €	20,48 €	3,23 €	124,96 €	- 0,07 €
2013-12	59,56 €	16,38 €	25,21 €	20,40 €	3,16 €	124,66 €	- 0,06 €
2014-01	56,21 €	16,76 €	25,78 €	20,25 €	3,00 €	122,00 €	0,00 €
2014-02	57,29 €	17,06 €	27,98 €	19,95 €	2,74 €	125,03 €	0,00 €
2014-03	56,50 €	17,09 €	27,83 €	19,60 €	2,74 €	123,76 €	- 0,00 €
2014-04	56,25 €	17,32 €	28,06 €	19,94 €	2,73 €	124,29 €	0,00 €
2014-05	55,88 €	17,30 €	27,66 €	19,91 €	2,73 €	123,48 €	- 0,00 €
2014-06	56,15 €	16,80 €	27,54 €	20,77 €	2,75 €	124,00 €	- 0,00 €
2014-07	55,48 €	17,09 €	27,09 €	19,98 €	2,94 €	122,59 €	- 0,00 €
2014-08	54,95 €	17,05 €	27,26 €	20,28 €	2,96 €	122,50 €	- 0,00 €
2014-09	56,36 €	16,97 €	27,16 €	19,88 €	2,96 €	123,33 €	- 0,00 €
2014-10	56,96 €	17,01 €	26,95 €	18,89 €	2,97 €	122,78 €	0,00 €
2014-11	56,48 €	16,97 €	27,15 €	19,91 €	2,98 €	123,49 €	0,00 €
2014-12	57,12 €	16,62 €	26,68 €	19,51 €	2,94 €	122,88 €	0,00 €
2015-01	53,76 €	17,18 €	27,23 €	19,43 €	3,07 €	120,67 €	0,00 €
2015-02	54,59 €	17,48 €	25,30 €	21,52 €	2,90 €	121,80 €	0,00 €
2015-03	53,98 €	17,56 €	25,49 €	20,12 €	2,75 €	119,90 €	- 0,00 €
2015-04	52,85 €	17,64 €	25,17 €	20,95 €	2,72 €	119,32 €	- 0,00 €
2015-05	51,17 €	17,59 €	25,78 €	21,20 €	2,71 €	118,44 €	0,00 €
2015-06	53,24 €	17,58 €	24,70 €	23,45 €	2,73 €	121,71 €	0,00 €
2015-07	52,06 €	17,16 €	25,17 €	22,84 €	2,62 €	119,86 €	0,00 €
2015-08	51,88 €	17,24 €	24,86 €	22,65 €	2,72 €	119,37 €	0,00 €
2015-09	52,97 €	17,24 €	25,49 €	23,56 €	2,62 €	121,88 €	0,00 €
2015-10	53,36 €	17,33 €	24,81 €	22,29 €	2,76 €	120,55 €	0,00 €
2015-11	52,81 €	17,11 €	25,03 €	22,43 €	2,70 €	120,08 €	0,00 €
2015-12	52,99 €	17,00 €	24,31 €	22,57 €	2,64 €	119,51 €	0,00 €
2016-01	49,04 €	20,56 €	24,29 €	22,24 €	2,70 €	118,83 €	-0,00 €
2016-02	49,76 €	20,52 €	23,96 €	22,77 €	2,89 €	119,89 €	0,00 €
2016-03	49,35 €	20,51 €	23,75 €	22,47 €	2,91 €	118,98 €	0,00 €
2016-04	48,17 €	20,31 €	24,44 €	23,79 €	2,92 €	119,64 €	0,00 €
2016-05	47,54 €	20,20 €	24,49 €	23,55 €	2,90 €	118,69 €	-0,00 €
2016-06	48,46 €	20,15 €	24,31 €	23,19 €	2,88 €	118,99 €	0,00 €
2016-07	47,21 €	19,96 €	24,89 €	23,39 €	3,03 €	118,48 €	-0,00 €
2016-08	47,70 €	19,93 €	24,54 €	22,91 €	3,05 €	118,13 €	-0,00 €
2016-09	48,06 €	19,91 €	24,46 €	23,13 €	3,02 €	118,58 €	-0,00 €
2016-10	48,91 €	19,76 €	24,72 €	23,13 €	3,09 €	119,62 €	0,00 €
2016-11	49,42 €	19,75 €	24,73 €	23,22 €	3,11 €	120,24 €	-0,00 €
2016-12	49,38 €	19,48 €	23,83 €	23,10 €	3,12 €	118,91 €	-0,00 €
2017-01	45,12 €	21,51 €	23,90 €	22,06 €	3,12 €	115,71 €	0,00 €
2017-02	44,88 €	21,56 €	24,62 €	23,20 €	3,13 €	117,39 €	- 0,00 €
2017-03	44,67 €	21,65 €	24,77 €	22,75 €	3,47 €	117,31 €	- 0,00 €
2017-04	43,27 €	21,62 €	25,31 €	23,33 €	3,48 €	117,01 €	- 0,00 €
2017-05	43,71 €	21,62 €	25,10 €	22,48 €	3,39 €	116,29 €	0,00 €
2017-06	43,84 €	21,64 €	25,17 €	22,53 €	3,37 €	116,55 €	0,00 €
2017-07	43,02 €	21,64 €	25,08 €	23,16 €	3,36 €	116,26 €	0,00 €
2017-08	43,59 €	21,71 €	24,72 €	22,82 €	3,37 €	116,22 €	0,00 €
2017-09	43,83 €	21,68 €	25,03 €	23,20 €	3,42 €	117,17 €	- 0,00 €
2017-10	44,57 €	21,74 €	24,95 €	22,97 €	3,46 €	117,69 €	0,00 €
2017-11	45,02 €	21,70 €	25,89 €	22,74 €	3,50 €	118,85 €	- 0,00 €
2017-12	44,10 €	21,65 €	22,45 €	23,98 €	3,40 €	115,59 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	61,67 €	16,36 €	21,01 €	15,39 €	2,53 €	116,93 €	- 0,03 €
2013-02	61,91 €	16,44 €	21,54 €	15,76 €	2,99 €	118,62 €	- 0,02 €
2013-03	61,07 €	16,48 €	21,29 €	15,35 €	2,98 €	117,16 €	- 0,00 €
2013-04	61,00 €	16,33 €	21,56 €	15,76 €	3,02 €	117,67 €	- 0,01 €
2013-05	60,44 €	16,65 €	21,22 €	15,79 €	3,06 €	117,16 €	- 0,01 €
2013-06	60,25 €	16,31 €	22,07 €	15,48 €	2,97 €	117,05 €	- 0,03 €
2013-07	59,96 €	16,12 €	21,26 €	15,23 €	3,11 €	115,66 €	- 0,01 €
2013-08	59,11 €	16,14 €	21,10 €	15,38 €	3,12 €	114,83 €	- 0,02 €
2013-09	59,45 €	16,02 €	21,34 €	15,37 €	3,09 €	115,27 €	- 0,00 €
2013-10	60,40 €	16,16 €	21,16 €	15,06 €	3,10 €	115,87 €	- 0,01 €
2013-11	59,28 €	16,14 €	21,42 €	15,55 €	3,09 €	115,48 €	- 0,01 €
2013-12	59,65 €	16,01 €	21,50 €	15,79 €	3,09 €	116,02 €	- 0,02 €
2014-01	56,08 €	16,04 €	21,97 €	16,94 €	2,79 €	113,82 €	- 0,00 €
2014-02	56,51 €	16,52 €	23,11 €	16,42 €	2,67 €	115,22 €	0,00 €
2014-03	55,85 €	16,29 €	22,97 €	16,10 €	2,66 €	113,87 €	0,00 €
2014-04	55,28 €	16,74 €	23,04 €	16,07 €	2,66 €	113,78 €	- 0,00 €
2014-05	54,42 €	16,71 €	22,87 €	15,81 €	2,65 €	112,47 €	0,00 €
2014-06	54,82 €	16,51 €	22,75 €	15,69 €	2,67 €	112,44 €	- 0,00 €
2014-07	54,56 €	16,71 €	22,62 €	15,99 €	2,83 €	112,71 €	- 0,00 €
2014-08	54,10 €	16,59 €	22,91 €	16,57 €	2,84 €	113,01 €	- 0,00 €
2014-09	55,36 €	16,18 €	22,79 €	16,26 €	2,88 €	113,47 €	- 0,00 €
2014-10	56,26 €	16,52 €	22,63 €	15,95 €	2,88 €	114,23 €	- 0,00 €
2014-11	55,16 €	16,31 €	23,03 €	16,44 €	2,87 €	113,80 €	- 0,00 €
2014-12	55,74 €	16,23 €	22,79 €	15,76 €	2,87 €	113,40 €	- 0,00 €
2015-01	54,40 €	17,26 €	22,63 €	15,46 €	2,92 €	112,84 €	0,00 €
2015-02	55,00 €	17,46 €	23,03 €	16,14 €	2,79 €	113,09 €	0,00 €
2015-03	54,73 €	17,54 €	22,79 €	15,65 €	2,61 €	110,49 €	0,00 €
2015-04	53,95 €	17,70 €	22,78 €	15,90 €	2,62 €	110,49 €	0,00 €
2015-05	52,52 €	17,82 €	21,71 €	16,35 €	2,58 €	110,01 €	- 0,00 €
2015-06	53,95 €	17,80 €	19,94 €	18,19 €	2,64 €	112,65 €	- 0,00 €
2015-07	53,45 €	17,54 €	20,33 €	19,33 €	2,39 €	113,03 €	- 0,00 €
2015-08	53,11 €	17,46 €	20,15 €	18,77 €	2,60 €	112,09 €	0,00 €
2015-09	54,29 €	17,09 €	20,24 €	18,78 €	2,43 €	112,84 €	0,00 €
2015-10	54,09 €	17,51 €	19,64 €	18,42 €	2,62 €	112,28 €	- 0,00 €
2015-11	53,52 €	17,26 €	20,24 €	18,02 €	2,61 €	111,63 €	- 0,00 €
2015-12	53,89 €	16,48 €	20,32 €	18,39 €	2,41 €	111,50 €	0,00 €
2016-01	50,16 €	20,20 €	18,64 €	18,28 €	2,54 €	109,82 €	-0,00 €
2016-02	50,65 €	20,23 €	17,94 €	18,32 €	2,73 €	109,88 €	0,00 €
2016-03	50,18 €	19,90 €	17,76 €	18,06 €	2,74 €	108,65 €	-0,00 €
2016-04	49,29 €	20,19 €	18,12 €	18,65 €	2,75 €	109,01 €	-0,00 €
2016-05	48,78 €	20,25 €	18,15 €	18,76 €	2,77 €	108,71 €	0,00 €
2016-06	49,66 €	19,88 €	17,99 €	18,69 €	2,76 €	108,97 €	-0,00 €
2016-07	48,43 €	19,94 €	19,28 €	19,03 €	2,75 €	109,44 €	0,00 €
2016-08	49,00 €	19,82 €	19,07 €	19,67 €	2,76 €	110,32 €	-0,00 €
2016-09	49,80 €	19,53 €	19,02 €	18,84 €	2,77 €	109,95 €	0,00 €
2016-10	50,02 €	19,69 €	19,32 €	18,94 €	2,77 €	110,73 €	-0,00 €
2016-11	50,50 €	19,65 €	19,32 €	19,12 €	2,78 €	111,37 €	0,00 €
2016-12	50,68 €	19,24 €	19,11 €	19,08 €	2,77 €	110,87 €	-0,00 €
2017-01	45,30 €	21,77 €	18,92 €	17,96 €	2,71 €	106,64 €	0,00 €
2017-02	45,29 €	21,69 €	19,55 €	18,69 €	2,73 €	107,95 €	0,00 €
2017-03	45,15 €	21,46 €	19,66 €	17,99 €	3,03 €	107,30 €	0,00 €
2017-04	43,60 €	21,72 €	19,95 €	18,52 €	3,06 €	106,85 €	- 0,00 €
2017-05	44,00 €	21,65 €	19,62 €	17,99 €	3,01 €	106,27 €	- 0,00 €
2017-06	44,02 €	21,25 €	19,76 €	17,92 €	3,01 €	105,96 €	- 0,00 €
2017-07	43,27 €	21,55 €	18,73 €	18,51 €	3,07 €	105,13 €	- 0,00 €
2017-08	43,75 €	21,54 €	18,98 €	18,38 €	3,06 €	105,70 €	- 0,00 €
2017-09	44,04 €	21,10 €	18,71 €	18,24 €	3,07 €	105,16 €	- 0,00 €
2017-10	44,62 €	21,32 €	19,94 €	17,91 €	3,09 €	106,88 €	- 0,00 €
2017-11	45,28 €	21,38 €	20,64 €	17,92 €	3,09 €	108,31 €	0,00 €
2017-12	44,39 €	21,05 €	18,79 €	19,60 €	3,02 €	106,85 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	58,61 €	15,72 €	17,31 €	10,06 €	2,56 €	104,26 €	0,01 €
2013-02	58,30 €	15,60 €	17,55 €	9,47 €	2,93 €	103,85 €	0,00 €
2013-03	58,14 €	14,80 €	17,33 €	9,06 €	2,93 €	102,25 €	- 0,00 €
2013-04	57,27 €	15,66 €	17,54 €	9,27 €	2,93 €	102,68 €	0,01 €
2013-05	56,55 €	15,99 €	16,79 €	9,82 €	2,98 €	102,12 €	- 0,01 €
2013-06	55,26 €	14,70 €	17,89 €	8,90 €	2,85 €	99,59 €	- 0,00 €
2013-07	53,96 €	15,10 €	17,42 €	8,25 €	2,77 €	97,49 €	- 0,01 €
2013-08	53,24 €	14,78 €	17,35 €	8,16 €	2,76 €	96,28 €	0,00 €
2013-09	53,79 €	13,95 €	17,41 €	8,19 €	2,78 €	96,12 €	0,00 €
2013-10	55,03 €	15,30 €	17,18 €	8,10 €	2,79 €	98,39 €	- 0,00 €
2013-11	54,88 €	14,67 €	17,46 €	8,11 €	2,73 €	97,84 €	0,01 €
2013-12	55,19 €	14,16 €	17,52 €	8,39 €	2,78 €	98,03 €	0,00 €
2014-01	52,64 €	16,19 €	19,30 €	10,13 €	2,67 €	100,93 €	0,00 €
2014-02	52,43 €	16,31 €	19,65 €	10,32 €	2,58 €	101,29 €	- 0,00 €
2014-03	51,87 €	14,89 €	19,47 €	10,19 €	2,56 €	98,99 €	0,00 €
2014-04	52,22 €	16,49 €	19,67 €	10,13 €	2,66 €	101,16 €	0,00 €
2014-05	52,14 €	16,14 €	19,30 €	10,97 €	2,73 €	101,28 €	- 0,00 €
2014-06	52,25 €	14,02 €	19,24 €	10,37 €	2,76 €	98,64 €	- 0,00 €
2014-07	51,64 €	15,87 €	19,41 €	10,50 €	2,72 €	100,16 €	- 0,00 €
2014-08	51,09 €	15,91 €	19,52 €	10,64 €	2,72 €	99,88 €	- 0,00 €
2014-09	52,47 €	14,88 €	19,40 €	10,61 €	2,56 €	99,63 €	- 0,00 €
2014-10	53,20 €	16,17 €	19,33 €	10,54 €	2,60 €	101,83 €	- 0,00 €
2014-11	52,36 €	16,08 €	19,51 €	10,71 €	2,70 €	101,35 €	- 0,00 €
2014-12	53,24 €	14,71 €	19,42 €	10,97 €	2,77 €	101,11 €	0,00 €
2015-01	50,97 €	17,69 €	17,94 €	11,29 €	3,00 €	100,89 €	0,00 €
2015-02	51,78 €	17,86 €	18,40 €	11,48 €	2,88 €	102,38 €	- 0,00 €
2015-03	51,33 €	18,07 €	15,88 €	12,41 €	2,70 €	100,38 €	- 0,00 €
2015-04	50,45 €	18,04 €	15,73 €	12,24 €	2,71 €	99,17 €	0,00 €
2015-05	48,96 €	18,10 €	15,97 €	11,72 €	2,64 €	97,39 €	0,00 €
2015-06	50,49 €	17,82 €	15,26 €	15,08 €	2,62 €	101,26 €	- 0,00 €
2015-07	49,97 €	17,92 €	15,70 €	14,11 €	2,33 €	100,03 €	0,00 €
2015-08	49,85 €	17,96 €	15,09 €	13,50 €	2,51 €	98,92 €	- 0,00 €
2015-09	51,11 €	17,43 €	14,91 €	13,63 €	2,26 €	99,34 €	0,00 €
2015-10	50,93 €	17,86 €	14,90 €	13,52 €	2,54 €	99,75 €	- 0,00 €
2015-11	50,47 €	17,84 €	15,96 €	11,87 €	2,46 €	98,60 €	0,00 €
2015-12	50,89 €	17,44 €	16,68 €	12,22 €	2,30 €	99,54 €	0,00 €
2016-01	45,95 €	19,30 €	13,05 €	12,55 €	2,58 €	93,42 €	-0,00 €
2016-02	46,18 €	19,40 €	12,40 €	13,29 €	2,75 €	94,02 €	-0,00 €
2016-03	46,02 €	18,89 €	12,29 €	12,89 €	2,78 €	92,88 €	0,00 €
2016-04	44,95 €	19,44 €	12,67 €	13,59 €	2,76 €	93,42 €	0,00 €
2016-05	44,59 €	19,18 €	12,55 €	12,88 €	2,75 €	91,96 €	-0,00 €
2016-06	45,43 €	18,71 €	12,61 €	12,17 €	2,77 €	91,70 €	-0,00 €
2016-07	44,64 €	19,12 €	14,79 €	12,92 €	2,99 €	94,46 €	0,00 €
2016-08	45,14 €	18,98 €	14,63 €	12,80 €	2,96 €	94,52 €	0,00 €
2016-09	46,06 €	18,49 €	14,85 €	12,82 €	2,84 €	95,05 €	-0,00 €
2016-10	46,77 €	18,85 €	14,97 €	12,29 €	3,14 €	96,01 €	-0,00 €
2016-11	46,65 €	18,82 €	15,21 €	12,50 €	2,97 €	96,15 €	-0,00 €
2016-12	46,53 €	19,08 €	15,06 €	13,54 €	2,80 €	97,01 €	-0,00 €
2017-01	43,10 €	19,74 €	15,51 €	11,17 €	2,85 €	92,38 €	0,01 €
2017-02	42,72 €	19,51 €	15,68 €	11,47 €	2,77 €	92,15 €	0,00 €
2017-03	41,89 €	19,10 €	15,70 €	10,76 €	3,12 €	90,57 €	0,01 €
2017-04	40,39 €	19,60 €	15,67 €	11,68 €	3,15 €	90,50 €	0,00 €
2017-05	40,49 €	19,35 €	15,55 €	11,13 €	3,07 €	89,59 €	- 0,00 €
2017-06	40,75 €	19,02 €	15,62 €	10,17 €	3,04 €	88,60 €	0,00 €
2017-07	39,67 €	19,17 €	13,89 €	11,68 €	3,01 €	87,43 €	- 0,00 €
2017-08	40,18 €	19,17 €	13,91 €	11,42 €	3,01 €	87,68 €	- 0,00 €
2017-09	40,79 €	18,77 €	13,71 €	10,89 €	3,02 €	87,17 €	- 0,00 €
2017-10	41,96 €	18,98 €	16,13 €	10,99 €	3,02 €	91,07 €	- 0,00 €
2017-11	42,82 €	19,00 €	16,16 €	11,07 €	3,06 €	92,11 €	- 0,00 €
2017-12	41,72 €	18,65 €	15,78 €	12,06 €	3,09 €	91,31 €	- 0,00 €

ANNEXE 2. DÉTAIL DU PRIX DU GAZ NATUREL (€/MWH) – 5 DERNIÈRES ANNÉES

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	37,45 €	13,94 €	1,50 €	52,89 €	0,00 €
2013-02	38,12 €	14,20 €	1,40 €	53,72 €	0,00 €
2013-03	37,76 €	14,76 €	1,45 €	53,98 €	- 0,00 €
2013-04	37,34 €	16,03 €	1,31 €	54,68 €	0,00 €
2013-05	37,66 €	17,67 €	1,29 €	56,62 €	- 0,00 €
2013-06	37,72 €	20,21 €	1,28 €	59,22 €	- 0,00 €
2013-07	38,80 €	21,16 €	1,50 €	61,46 €	0,00 €
2013-08	39,12 €	20,87 €	1,50 €	61,49 €	0,00 €
2013-09	37,84 €	18,77 €	1,52 €	58,12 €	- 0,00 €
2013-10	37,88 €	17,59 €	1,52 €	56,99 €	- 0,00 €
2013-11	36,96 €	15,66 €	1,51 €	54,13 €	0,00 €
2013-12	37,24 €	14,89 €	1,50 €	53,62 €	- 0,00 €
2014-01	40,13 €	14,45 €	1,44 €	56,02 €	- 0,00 €
2014-02	38,42 €	14,37 €	1,43 €	54,22 €	- 0,00 €
2014-03	38,25 €	15,46 €	1,42 €	55,14 €	- 0,00 €
2014-04	38,58 €	17,51 €	1,43 €	57,51 €	- 0,00 €
2014-05	38,89 €	18,22 €	1,43 €	58,54 €	- 0,00 €
2014-06	38,99 €	20,78 €	1,46 €	61,22 €	- 0,00 €
2014-07	38,76 €	21,29 €	1,40 €	61,45 €	- 0,00 €
2014-08	38,22 €	20,04 €	1,43 €	59,69 €	- 0,01 €
2014-09	37,16 €	18,62 €	1,66 €	57,45 €	0,00 €
2014-10	36,06 €	16,27 €	1,73 €	54,06 €	0,00 €
2014-11	34,89 €	15,54 €	1,71 €	52,14 €	0,00 €
2014-12	35,37 €	14,24 €	1,69 €	51,30 €	- 0,00 €
2015-01	31,53 €	14,59 €	1,85 €	47,97 €	- 0,00 €
2015-02	31,15 €	14,83 €	1,85 €	47,83 €	0,00 €
2015-03	30,96 €	16,68 €	1,85 €	49,48 €	0,00 €
2015-04	30,20 €	17,62 €	1,85 €	49,67 €	- 0,00 €
2015-05	29,68 €	17,63 €	1,85 €	49,16 €	0,00 €
2015-06	29,83 €	22,43 €	1,85 €	54,10 €	0,00 €
2015-07	28,99 €	21,59 €	1,84 €	52,42 €	0,00 €
2015-08	28,46 €	20,35 €	1,84 €	50,64 €	0,00 €
2015-09	29,11 €	19,53 €	1,84 €	50,48 €	- 0,00 €
2015-10	28,82 €	17,54 €	1,83 €	48,19 €	- 0,00 €
2015-11	28,76 €	17,17 €	1,83 €	47,76 €	0,00 €
2015-12	28,34 €	17,72 €	1,84 €	47,90 €	0,00 €
2016-01	26,26 €	16,95 €	1,70 €	44,90 €	-0,00 €
2016-02	25,51 €	16,62 €	1,70 €	43,83 €	-0,00 €
2016-03	24,90 €	17,00 €	1,70 €	43,60 €	0,00 €
2016-04	23,84 €	20,58 €	1,70 €	46,12 €	-0,00 €
2016-05	23,85 €	22,53 €	1,70 €	48,08 €	0,01 €
2016-06	24,42 €	27,61 €	1,69 €	53,72 €	-0,00 €
2016-07	25,95 €	32,32 €	1,67 €	59,94 €	-0,00 €
2016-08	25,43 €	30,46 €	1,66 €	57,55 €	0,00 €
2016-09	24,88 €	26,09 €	1,68 €	52,66 €	0,00 €
2016-10	23,98 €	20,30 €	1,68 €	45,95 €	0,00 €
2016-11	24,49 €	18,71 €	1,68 €	44,88 €	-0,00 €
2016-12	24,63 €	18,21 €	1,66 €	44,50 €	-0,00 €
2017-01	23,16 €	16,01 €	1,58 €	40,75 €	- 0,00 €
2017-02	23,85 €	16,87 €	1,58 €	42,31 €	- 0,00 €
2017-03	23,62 €	18,35 €	1,58 €	43,55 €	0,00 €
2017-04	23,29 €	19,23 €	1,58 €	44,10 €	- 0,00 €
2017-05	24,00 €	23,02 €	1,59 €	48,61 €	- 0,00 €
2017-06	24,68 €	26,53 €	1,59 €	52,79 €	- 0,00 €
2017-07	25,86 €	28,98 €	1,60 €	56,45 €	0,00 €
2017-08	25,20 €	26,50 €	1,61 €	53,31 €	- 0,00 €
2017-09	24,86 €	23,07 €	1,61 €	49,53 €	- 0,00 €
2017-10	23,93 €	20,36 €	1,61 €	45,90 €	0,00 €
2017-11	23,99 €	17,63 €	1,61 €	43,23 €	0,00 €
2017-12	24,84 €	17,21 €	1,59 €	43,65 €	- 0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	36,97 €	11,42 €	1,45 €	49,83 €	0,00 €
2013-02	37,36 €	11,37 €	1,33 €	50,06 €	0,00 €
2013-03	37,14 €	11,71 €	1,43 €	50,27 €	0,00 €
2013-04	36,57 €	12,42 €	1,24 €	50,23 €	- 0,00 €
2013-05	36,78 €	13,64 €	1,19 €	51,61 €	- 0,00 €
2013-06	36,40 €	15,87 €	1,14 €	53,41 €	- 0,00 €
2013-07	34,54 €	19,91 €	1,38 €	55,83 €	0,00 €
2013-08	34,33 €	19,29 €	1,40 €	55,02 €	- 0,00 €
2013-09	34,34 €	15,68 €	1,45 €	51,47 €	0,00 €
2013-10	34,26 €	13,39 €	1,47 €	49,11 €	- 0,00 €
2013-11	34,19 €	11,83 €	1,45 €	47,47 €	0,00 €
2013-12	34,63 €	11,83 €	1,43 €	47,88 €	- 0,01 €
2014-01	35,57 €	11,14 €	1,37 €	48,08 €	0,00 €
2014-02	35,22 €	11,43 €	1,39 €	48,03 €	- 0,01 €
2014-03	34,84 €	12,12 €	1,38 €	48,35 €	0,00 €
2014-04	34,38 €	13,59 €	1,38 €	49,36 €	- 0,00 €
2014-05	34,31 €	14,68 €	1,37 €	50,37 €	0,00 €
2014-06	34,19 €	17,06 €	1,46 €	52,71 €	0,00 €
2014-07	32,33 €	19,84 €	1,36 €	53,54 €	0,00 €
2014-08	31,63 €	18,62 €	1,38 €	51,64 €	0,00 €
2014-09	31,42 €	17,09 €	1,66 €	50,18 €	0,00 €
2014-10	31,80 €	13,99 €	1,66 €	47,45 €	0,00 €
2014-11	31,82 €	12,22 €	1,67 €	45,71 €	0,00 €
2014-12	31,84 €	11,27 €	1,65 €	44,76 €	0,00 €
2015-01	29,40 €	11,24 €	1,81 €	42,45 €	- 0,00 €
2015-02	28,85 €	11,23 €	1,82 €	41,91 €	0,00 €
2015-03	28,79 €	12,99 €	1,82 €	43,60 €	- 0,00 €
2015-04	28,16 €	14,06 €	1,82 €	44,04 €	- 0,00 €
2015-05	27,90 €	15,74 €	1,82 €	45,45 €	- 0,00 €
2015-06	27,54 €	18,91 €	1,82 €	48,26 €	- 0,00 €
2015-07	26,77 €	14,97 €	1,80 €	43,54 €	- 0,00 €
2015-08	26,72 €	16,86 €	1,79 €	45,37 €	0,00 €
2015-09	26,47 €	15,90 €	1,81 €	44,18 €	0,00 €
2015-10	26,85 €	14,28 €	1,81 €	42,93 €	- 0,00 €
2015-11	26,42 €	13,55 €	1,80 €	41,78 €	0,00 €
2015-12	26,34 €	14,80 €	1,82 €	42,95 €	- 0,00 €
2016-01	25,25 €	14,95 €	1,67 €	41,87 €	0,00 €
2016-02	24,20 €	15,05 €	1,67 €	40,92 €	-0,00 €
2016-03	24,02 €	14,85 €	1,66 €	40,53 €	-0,00 €
2016-04	24,09 €	17,55 €	1,67 €	43,30 €	0,00 €
2016-05	24,02 €	20,17 €	1,67 €	45,86 €	0,00 €
2016-06	24,28 €	22,28 €	1,65 €	48,21 €	0,00 €
2016-07	24,55 €	26,02 €	1,64 €	52,22 €	0,00 €
2016-08	23,88 €	24,92 €	1,64 €	50,44 €	0,00 €
2016-09	23,76 €	21,03 €	1,65 €	46,44 €	-0,00 €
2016-10	23,60 €	16,56 €	1,65 €	41,82 €	0,00 €
2016-11	24,08 €	15,11 €	1,65 €	40,84 €	-0,00 €
2016-12	24,12 €	14,93 €	1,61 €	40,65 €	0,00 €
2017-01	22,23 €	14,13 €	1,59 €	37,95 €	0,00 €
2017-02	22,72 €	14,49 €	1,59 €	38,80 €	- 0,00 €
2017-03	22,50 €	16,08 €	1,58 €	40,16 €	0,00 €
2017-04	21,75 €	15,89 €	1,59 €	39,23 €	0,00 €
2017-05	22,69 €	18,93 €	1,59 €	43,21 €	- 0,00 €
2017-06	22,75 €	20,85 €	1,59 €	45,20 €	0,00 €
2017-07	22,86 €	23,02 €	1,60 €	47,48 €	- 0,00 €
2017-08	22,59 €	21,07 €	1,58 €	45,24 €	0,00 €
2017-09	22,67 €	18,64 €	1,60 €	42,91 €	0,00 €
2017-10	22,02 €	16,20 €	1,61 €	39,83 €	0,00 €
2017-11	22,23 €	14,69 €	1,60 €	38,52 €	- 0,00 €
2017-12	22,78 €	14,22 €	1,56 €	38,55 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	33,66 €	5,90 €	1,49 €	41,04 €	- 0,00 €
2013-02	33,63 €	5,90 €	1,47 €	41,00 €	0,00 €
2013-03	34,35 €	5,95 €	1,47 €	41,77 €	- 0,00 €
2013-04	34,00 €	6,38 €	1,42 €	41,79 €	- 0,00 €
2013-05	33,98 €	7,06 €	1,41 €	42,45 €	0,00 €
2013-06	33,45 €	8,21 €	1,40 €	43,06 €	0,00 €
2013-07	32,79 €	9,40 €	1,48 €	43,66 €	- 0,01 €
2013-08	32,64 €	9,29 €	1,48 €	43,42 €	0,00 €
2013-09	32,49 €	7,93 €	1,49 €	41,92 €	0,00 €
2013-10	32,43 €	6,89 €	1,51 €	40,83 €	- 0,00 €
2013-11	32,74 €	6,24 €	1,49 €	40,47 €	- 0,00 €
2013-12	33,03 €	6,22 €	1,47 €	40,73 €	0,00 €
2014-01	33,40 €	5,41 €	1,39 €	40,20 €	- 0,00 €
2014-02	33,01 €	5,49 €	1,40 €	39,90 €	0,00 €
2014-03	32,48 €	5,81 €	1,40 €	39,70 €	0,00 €
2014-04	31,47 €	6,40 €	1,40 €	39,27 €	0,00 €
2014-05	31,15 €	6,95 €	1,40 €	39,49 €	- 0,00 €
2014-06	30,49 €	8,09 €	1,42 €	40,00 €	0,00 €
2014-07	28,74 €	8,49 €	1,40 €	38,62 €	- 0,00 €
2014-08	29,07 €	8,32 €	1,41 €	38,80 €	0,00 €
2014-09	28,62 €	7,77 €	1,65 €	38,04 €	0,00 €
2014-10	29,83 €	6,70 €	1,68 €	38,21 €	0,00 €
2014-11	30,40 €	6,04 €	1,67 €	38,11 €	0,00 €
2014-12	30,40 €	5,81 €	1,63 €	37,85 €	0,00 €
2015-01	28,70 €	6,21 €	1,79 €	36,70 €	- 0,00 €
2015-02	28,31 €	6,03 €	1,80 €	36,14 €	- 0,00 €
2015-03	28,38 €	7,04 €	1,80 €	37,22 €	- 0,00 €
2015-04	27,81 €	7,17 €	1,80 €	36,78 €	0,00 €
2015-05	27,46 €	7,81 €	1,77 €	37,04 €	0,00 €
2015-06	26,87 €	8,45 €	1,80 €	37,12 €	0,00 €
2015-07	25,73 €	7,33 €	1,71 €	34,78 €	- 0,00 €
2015-08	25,78 €	7,58 €	1,71 €	35,08 €	0,00 €
2015-09	25,54 €	6,67 €	1,73 €	33,94 €	0,00 €
2015-10	26,11 €	6,80 €	1,76 €	34,67 €	- 0,00 €
2015-11	26,37 €	7,09 €	1,81 €	35,27 €	- 0,00 €
2015-12	26,17 €	7,38 €	1,80 €	35,36 €	- 0,00 €
2016-01	24,96 €	7,86 €	1,66 €	34,47 €	-0,00 €
2016-02	24,38 €	7,87 €	1,67 €	33,92 €	-0,00 €
2016-03	23,87 €	7,78 €	1,66 €	33,31 €	-0,00 €
2016-04	23,90 €	8,72 €	1,66 €	34,29 €	0,00 €
2016-05	23,80 €	10,18 €	1,66 €	35,64 €	-0,00 €
2016-06	23,79 €	10,80 €	1,62 €	36,21 €	-0,00 €
2016-07	23,87 €	12,44 €	1,65 €	37,97 €	0,00 €
2016-08	23,43 €	11,05 €	1,64 €	36,12 €	0,00 €
2016-09	23,30 €	10,48 €	1,65 €	35,43 €	-0,00 €
2016-10	23,77 €	8,59 €	1,65 €	34,01 €	-0,00 €
2016-11	24,41 €	7,96 €	1,65 €	34,02 €	0,00 €
2016-12	24,24 €	8,06 €	1,61 €	33,91 €	0,00 €
2017-01	21,91 €	7,38 €	1,57 €	30,86 €	0,00 €
2017-02	22,30 €	7,63 €	1,56 €	31,49 €	0,00 €
2017-03	22,25 €	7,82 €	1,58 €	31,65 €	0,00 €
2017-04	21,68 €	8,25 €	1,57 €	31,51 €	- 0,00 €
2017-05	21,55 €	9,22 €	1,57 €	32,34 €	0,00 €
2017-06	21,30 €	9,84 €	1,58 €	32,72 €	- 0,00 €
2017-07	21,43 €	11,09 €	1,58 €	34,11 €	0,01 €
2017-08	21,25 €	9,99 €	1,56 €	32,81 €	0,01 €
2017-09	21,45 €	8,88 €	1,57 €	31,90 €	0,01 €
2017-10	21,47 €	8,29 €	1,57 €	31,34 €	0,01 €
2017-11	21,63 €	7,39 €	1,56 €	30,60 €	0,01 €
2017-12	21,79 €	7,03 €	1,46 €	30,29 €	0,01 €

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	30,89 €	1,76 €	1,30 €	33,94 €	0,00 €
2013-02	30,71 €	1,81 €	1,20 €	33,72 €	0,00 €
2013-03	30,37 €	1,79 €	1,31 €	33,47 €	0,00 €
2013-04	30,67 €	1,93 €	1,30 €	33,89 €	0,00 €
2013-05	30,31 €	1,97 €	1,26 €	33,54 €	0,00 €
2013-06	29,78 €	1,98 €	1,25 €	33,01 €	0,00 €
2013-07	28,95 €	1,98 €	1,19 €	32,12 €	- 0,00 €
2013-08	29,14 €	1,97 €	1,20 €	32,31 €	0,00 €
2013-09	29,01 €	1,81 €	1,20 €	32,02 €	0,00 €
2013-10	29,31 €	1,79 €	1,20 €	32,29 €	- 0,00 €
2013-11	30,12 €	1,77 €	1,23 €	33,11 €	- 0,01 €
2013-12	30,90 €	1,81 €	1,27 €	33,96 €	- 0,01 €
2014-01	30,06 €	1,84 €	1,38 €	33,28 €	- 0,00 €
2014-02	29,48 €	1,80 €	1,34 €	32,62 €	0,00 €
2014-03	28,43 €	1,83 €	1,36 €	31,62 €	0,00 €
2014-04	27,43 €	1,85 €	1,35 €	30,64 €	0,00 €
2014-05	26,82 €	1,88 €	1,35 €	30,05 €	0,00 €
2014-06	26,37 €	1,89 €	1,35 €	29,61 €	- 0,00 €
2014-07	26,10 €	2,00 €	1,35 €	29,45 €	0,00 €
2014-08	24,86 €	1,90 €	1,34 €	28,11 €	0,01 €
2014-09	24,98 €	1,77 €	1,56 €	28,31 €	0,00 €
2014-10	26,68 €	1,79 €	1,64 €	30,13 €	0,01 €
2014-11	27,31 €	1,89 €	1,60 €	30,80 €	0,01 €
2014-12	27,48 €	1,94 €	1,60 €	31,03 €	0,01 €
2015-01	26,58 €	1,74 €	1,69 €	30,02 €	0,00 €
2015-02	26,00 €	1,79 €	1,70 €	29,49 €	0,00 €
2015-03	26,48 €	1,74 €	1,70 €	29,91 €	- 0,00 €
2015-04	25,69 €	1,75 €	1,69 €	29,13 €	- 0,00 €
2015-05	25,30 €	1,68 €	1,66 €	28,64 €	- 0,00 €
2015-06	25,45 €	1,81 €	1,79 €	29,04 €	0,00 €
2015-07	25,01 €	1,93 €	1,76 €	28,71 €	- 0,00 €
2015-08	24,92 €	1,95 €	1,78 €	28,65 €	- 0,00 €
2015-09	24,96 €	1,95 €	1,76 €	28,66 €	- 0,00 €
2015-10	25,07 €	1,92 €	1,74 €	28,73 €	0,00 €
2015-11	24,94 €	1,94 €	1,73 €	28,60 €	0,00 €
2015-12	24,94 €	2,22 €	1,69 €	28,85 €	0,00 €
2016-01	23,11 €	2,00 €	1,42 €	26,52 €	0,00 €
2016-02	22,48 €	2,09 €	1,41 €	25,98 €	0,00 €
2016-03	21,79 €	2,01 €	1,42 €	25,21 €	-0,00 €
2016-04	21,74 €	2,04 €	1,41 €	25,19 €	0,00 €
2016-05	21,60 €	2,11 €	1,37 €	25,08 €	0,00 €
2016-06	21,38 €	2,08 €	1,39 €	24,86 €	0,00 €
2016-07	22,00 €	2,32 €	1,37 €	25,69 €	-0,00 €
2016-08	21,58 €	2,24 €	1,38 €	25,20 €	-0,00 €
2016-09	21,27 €	2,18 €	1,39 €	24,84 €	-0,00 €
2016-10	21,41 €	2,05 €	1,41 €	24,87 €	0,00 €
2016-11	22,30 €	2,19 €	1,45 €	25,94 €	-0,00 €
2016-12	21,99 €	2,18 €	1,45 €	25,62 €	-0,00 €
2017-01	19,64 €	1,76 €	1,42 €	22,82 €	0,00 €
2017-02	19,77 €	1,83 €	1,40 €	23,00 €	- 0,00 €
2017-03	19,53 €	1,79 €	1,43 €	22,75 €	- 0,00 €
2017-04	18,71 €	1,81 €	1,42 €	21,95 €	0,00 €
2017-05	18,59 €	1,67 €	1,44 €	21,70 €	0,00 €
2017-06	18,45 €	1,83 €	1,42 €	21,70 €	- 0,00 €
2017-07	18,82 €	2,25 €	1,40 €	22,49 €	0,01 €
2017-08	18,66 €	2,14 €	1,40 €	22,20 €	0,01 €
2017-09	18,70 €	1,93 €	1,42 €	22,05 €	0,01 €
2017-10	19,38 €	1,96 €	1,39 €	22,74 €	0,01 €
2017-11	19,44 €	1,89 €	1,37 €	22,70 €	0,01 €
2017-12	19,56 €	1,96 €	1,30 €	22,84 €	0,01 €

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2013-01	29,27 €	0,79 €	0,99 €	31,04 €	0,00 €
2013-02	29,34 €	0,85 €	1,09 €	31,28 €	- 0,00 €
2013-03	28,60 €	0,80 €	1,07 €	30,46 €	- 0,00 €
2013-04	28,59 €	0,81 €	1,07 €	30,47 €	- 0,00 €
2013-05	28,28 €	0,78 €	1,10 €	30,16 €	0,00 €
2013-06	28,16 €	0,86 €	1,07 €	30,09 €	- 0,00 €
2013-07	27,39 €	0,83 €	1,06 €	29,22 €	- 0,06 €
2013-08	27,56 €	0,82 €	1,09 €	29,54 €	0,07 €
2013-09	27,40 €	0,82 €	0,93 €	29,61 €	0,47 €
2013-10	28,11 €	0,81 €	0,96 €	30,14 €	0,27 €
2013-11	28,79 €	0,82 €	0,99 €	30,58 €	- 0,01 €
2013-12	29,54 €	0,76 €	0,91 €	31,06 €	- 0,16 €
2014-01	28,94 €	0,80 €	1,36 €	31,10 €	- 0,00 €
2014-02	28,30 €	0,85 €	1,33 €	30,48 €	- 0,00 €
2014-03	26,78 €	0,84 €	1,28 €	28,90 €	0,00 €
2014-04	24,38 €	0,85 €	1,30 €	26,52 €	0,00 €
2014-05	23,43 €	0,85 €	1,30 €	25,58 €	- €
2014-06	22,92 €	0,93 €	1,33 €	25,18 €	- €
2014-07	24,52 €	0,87 €	1,25 €	26,64 €	- €
2014-08	24,37 €	0,87 €	1,25 €	26,50 €	- €
2014-09	24,07 €	0,87 €	1,38 €	26,31 €	- 0,00 €
2014-10	25,25 €	0,86 €	1,49 €	27,60 €	- 0,00 €
2014-11	25,62 €	0,87 €	1,41 €	27,90 €	- 0,00 €
2014-12	25,63 €	0,86 €	1,38 €	27,87 €	0,00 €
2015-01	24,41 €	0,97 €	1,51 €	27,04 €	0,16 €
2015-02	23,69 €	0,97 €	1,54 €	26,40 €	0,20 €
2015-03	24,34 €	0,67 €	1,54 €	26,75 €	0,19 €
2015-04	22,70 €	0,61 €	1,56 €	25,05 €	0,18 €
2015-05	22,32 €	0,67 €	1,58 €	24,78 €	0,21 €
2015-06	22,01 €	0,71 €	1,62 €	24,56 €	0,23 €
2015-07	22,59 €	0,61 €	1,14 €	24,52 €	0,17 €
2015-08	22,41 €	0,64 €	1,14 €	24,36 €	0,18 €
2015-09	21,46 €	0,59 €	1,13 €	23,37 €	0,18 €
2015-10	21,68 €	0,60 €	1,14 €	23,62 €	0,20 €
2015-11	21,68 €	0,62 €	1,07 €	23,37 €	0,00 €
2015-12	21,63 €	0,64 €	1,10 €	23,36 €	- €
2016-01	20,02 €	0,67 €	1,04 €	21,74 €	0,00 €
2016-02	19,50 €	0,69 €	1,05 €	21,24 €	0,00 €
2016-03	19,68 €	0,64 €	0,97 €	21,30 €	0,00 €
2016-04	18,02 €	0,67 €	0,98 €	19,67 €	- €
2016-05	17,60 €	0,68 €	1,01 €	19,29 €	- €
2016-06	17,79 €	0,69 €	1,01 €	19,49 €	- €
2016-07	18,89 €	0,74 €	0,96 €	20,59 €	- €
2016-08	18,63 €	0,73 €	0,96 €	20,32 €	0,00 €
2016-09	18,16 €	0,73 €	0,96 €	19,86 €	0,00 €
2016-10	20,26 €	0,68 €	0,93 €	21,88 €	- €
2016-11	21,49 €	0,66 €	0,93 €	23,07 €	-0,00 €
2016-12	22,29 €	0,65 €	0,92 €	23,86 €	-0,00 €
2017-01	17,85 €	0,61 €	1,05 €	19,51 €	0,00 €
2017-02	17,82 €	0,65 €	1,08 €	19,54 €	- 0,00 €
2017-03	17,51 €	0,66 €	1,08 €	19,24 €	- 0,00 €
2017-04	16,87 €	0,66 €	1,08 €	18,61 €	- 0,00 €
2017-05	17,15 €	0,69 €	1,08 €	18,92 €	0,00 €
2017-06	16,78 €	0,69 €	0,98 €	18,46 €	0,00 €
2017-07	16,50 €	0,70 €	1,08 €	18,27 €	- 0,00 €
2017-08	16,41 €	0,67 €	1,05 €	18,13 €	0,00 €
2017-09	17,05 €	0,66 €	1,01 €	18,73 €	0,00 €
2017-10	17,76 €	0,64 €	0,94 €	19,33 €	0,00 €
2017-11	17,58 €	0,64 €	0,97 €	19,18 €	- 0,00 €
2017-12	18,05 €	0,63 €	0,96 €	19,64 €	0,00 €